

Le Monde

Télévision Radio Multimédia
Tous les programmes

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16007 – 7 F — DIMANCHE 14 - LUNDI 15 JUILLET 1996 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La justice et la police donnent des signes de fermeté contre la violence en Corse

Avant la visite de M. Juppé, deux nationalistes ont été condamnés et deux autres arrêtés

LE VOLET « FERMETÉ » du triptyque de la politique du gouvernement en Corse – fermeté, dialogue, développement économique – a pris consistance, vendredi 12 juillet, à quelques jours de la visite d'Alain Juppé dans l'île. Deux militants nationalistes ont été condamnés à des peines de prison ferme pour port d'armes illicite. Deux autres ont été arrêtés, pour le même motif, par les policiers du RAID.

Jean-Louis Debré, venu sur place la veille, avait annoncé un durcissement de l'action policière et prôné l'interpellation de toute personne portant une arme interdite. Le ministère de l'intérieur a annoncé lui-même l'arrestation à Ajaccio de Thierry Gonzales, porteur d'un pistolet automatique de calibre 9 millimètres, d'un fusil à pompe dont le numéro était limé, d'une combinaison et d'une cagoule. M. Gonzales est considéré comme proche de François Santoni, dirigeant de la Cuncolta, vitrine légale du FLNC-canal historique. A Porto-Vecchio a été arrêté Gregory Battesti, qui pourrait être impliqué dans deux attentats à l'explosif commis les 13 et 15 avril dans cette localité de la pointe sud de l'île.



Le tribunal correctionnel d'Ajaccio a condamné Jean-Claude Lucchini, maire de Zerubia, membre de l'Accolta naziunale corsa (ANC), à douze mois de prison ferme, et Ange-Marie Orsoni, membre du Mouvement pour l'autodétermination (MPA), vitrine légale du FLNC-canal habituel, à quatorze mois de prison ferme. Ces deux militants avaient été arrêtés dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat de Jules Massa, garde du corps de M. Santoni.

Lire page 20

La monarchie britannique sort affaiblie du divorce du prince Charles

LES AVOCATS du prince Charles et de Lady Diana ont annoncé, vendredi 12 juillet, que le couple princier était parvenu à un accord sur les modalités de son divorce, qui sera prononcé à titre provisoire le 15 juillet et par décret définitif le 28 août. Selon les médias britanniques, le prince Charles verserait quelque 15 millions de livres sterling (environ 120 millions de francs) à celle qui perd son titre d'« altesse royale » pour être dorénavant appelée « Diana, princesse de Galles ».

L'institution monarchique sort affaiblie de ce feuilleton, bien que le prince Charles puisse prétendre au trône. Le quotidien britannique *The Guardian* estimait samedi que cette crise est plus grave que l'abdication d'Edouard VII en 1936.

Lire page 4, notre enquête page 8 et notre éditorial page 9

M. Chirac tente de redresser son image et celle de sa majorité

JACQUES CHIRAC devrait d'adresser aux Français, dimanche 14 juillet, à l'occasion de la fête nationale. Le président de la République s'exprimera au cours d'un entretien avec deux journalistes, l'un de TF 1, l'autre de France 2, en milieu de journée. En 1995, le chef de l'Etat avait préféré une brève conférence de presse en marge de la traditionnelle réception de l'Elysée, à laquelle avaient été invités de nombreux jeunes (des invitations du même ordre ont été lancées cette année).

La majorité attendait de M. Chirac une clarification de l'action de l'exécutif, dont la cote de popularité est en baisse, et une remise en perspective de la question des rapports entre le pouvoir et la justice. L'Elysée n'a laissé filtrer aucune indication sur les intentions du président de la République avant son intervention.

Lire page 5

■ Les affrontements en Irlande du Nord

Après une nouvelle nuit d'affrontements en Irlande du Nord, le chef de l'aile politique de l'IRA, Gerry Adams, affirme que le processus de paix est « en ruine ». p. 4

■ Les Serbes de Bosnie menacent

Les Serbes de Bosnie menacent la communauté internationale après la délivrance de mandats d'arrêt internationaux contre Radovan Karadzic et Ratko Mladic. p. 4

■ Vaccins contre le sida

Les scientifiques s'interrogent sur l'utilisation et l'efficacité de prototypes de vaccins dans les pays les plus touchés par la maladie. p. 14

■ Travail de nuit

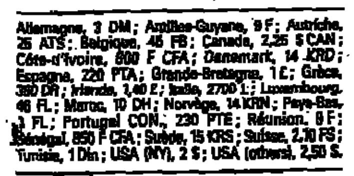
A Corbeil-Essonnes, IBM banalise le travail de nuit et celui du dimanche et des jours fériés. p. 11

■ Sans-papiers

Les mouvements de soutien se multiplient dans les Eglises, les associations et parmi les universitaires. p. 6

■ Retour chez les Indiens

L'explorateur Alain Gheerbrant montre aux Indiens de l'Orénoque le film qu'il a réalisé en 1947 sur leurs grands-parents. p. 14



Allemagne, 3 DM; Antilles-Guyane, 9 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 220 PTA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 380 DR; Irlande, 1,40 £; Italie, 2700 L; Luxembourg, 46 FL; Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal CON., 230 PTE; Réunion, 9 F; Sénégal, 850 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 2,10 FS; Tunisie, 1 Din; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



Le volcan Ruapehu n'est pas sûr d'avoir de mauvaises intentions

AUCKLAND
de notre correspondante

Il ronronne puis se réveille, crachouille quelques tonnes de boue, des nuages de cendres, puis se rendort. Trois jours plus tard, sans crier gare, il éternue. Le volcan Ruapehu (2 797 mètres, Nouvelle-Zélande) rejette alors, à des centaines de mètres dans le ciel inquiet, des blocs de pierre impressionnants et des morceaux de lave rouge qui pétaradent en passant le mur du son. Le spectacle est grandiose. La chaîne publique néo-zélandaise de télévision TVNZ ne s'en lasse pas. Mais il n'est pas franchement original. En 1861, 1945, 1953, 1969 et fin 1995, Ruapehu s'était déjà réveillé, causant parfois d'énormes dégâts et, en 1953, la mort de cent cinquante et une personnes.

Chaque matin, chaque soir, les Néo-Zélandais prennent des nouvelles du mont. *« Ruapehu se calme. Ruapehu s'agite à nouveau. Ruapehu nous prépare une grosse explosion. Il fait encore des siennes. Il n'est pas sûr de ses intentions »*, annoncent la radio ou la télévision, qui précisent la fréquence des secousses sismiques et la hauteur de la colonne de cendres qui se dégage du cône. Ainsi soumise aux états d'âme de l'un de ses très nombreux volcans actifs (environ cent cinquante dans l'île du Nord, selon l'Institut des sciences géologiques et nucléaires), la Nouvelle-Zélande gère au jour le jour, depuis deux semaines, son trafic aérien, domestique et international, en suivant tant bien que mal le nuage de cendres qui se promène selon les vents.

Le danger le plus immédiat concerne les avions qui traverseraient un nuage de cendres volcaniques. Une zone interdite de vol est donc régulièrement redéfinie, compliquant ou empêchant certaines liaisons aériennes. L'aéroport d'Auckland, principale porte d'accès internationale au pays, a dû fermer à plusieurs reprises. Et, comme les vents ont soufflé tous azimuts, divers aéroports secondaires ont aussi été momentanément fermés, créant un chaos inhabituel.

Pour les rares habitants de cette magnifique réserve naturelle, connue pour son intense activité géothermique, il n'y a, dit-on, aucun danger, pourvu que nul ne tente une ascension du mont. Depuis jeudi 11 juillet, on mentionne toutefois l'effet néfaste que peuvent avoir les pluies acides (du fait de leur passage à travers le nuage de cendres volcaniques) sur la peau et sur le système respiratoire. Certains fermiers, en revanche, se félicitent de l'économie en sulfates divers que ces pluies leur permettent. Reste que la saison de sports d'hiver, qui devait ouvrir officiellement il y a quinze jours, est compromise. Alors que l'éruption n'en finit pas, il faudra une couche de neige de plus en plus épaisse pour recouvrir la montagne, désormais brune de cendres, avant que skier ne devienne envisageable.

Située à la jonction des plaques indienne et pacifique, ce qui explique l'existence de plusieurs centres volcaniques en activité, la Nouvelle-Zélande est aussi régulièrement saisie de tremblements plus ou moins forts. Un documentaire diffusé le 11 juillet à la télévision confirmait la menace d'un tremblement de terre majeur, dont l'amplitude atteindrait entre 7,5 et 8 sur l'échelle de Richter. En la matière, la Nouvelle-Zélande, expliquait-on, doit s'attendre au *« big one »*.

Florence de Changy

Les sortilèges de l'Atlantique

LA MER est un métier, la mer peut être passion. Elle inspire, elle renforce, elle libère, elle enchaîne... Nous commençons aujourd'hui la publication d'une série de sept portraits de « Gens de mer » qu'Annick Cojean et le photographe Jean Mourot ont rencontrés dans le Finistère, cette terre de marins, d'embruns et de légendes. Le sujet s'imposait au moment où marins, plaisanciers, loups de mer, amoureux des vieux gréements convergent vers Brest pour célébrer, sur les plus beaux voiliers du monde, les fêtes de l'océan. Rassemblée dans le port dès le 13 juillet, cette flotte ralliera, le mercredi 17, Douarnenez, en offrant au public de la côte la plus ébouriffante des régates.

Lire page 7

Le marché de la nostalgie

À LA BOURSE des valeurs de la société française, la nostalgie est en hausse. Partout, on la réclame. A la télévision fleurissent les soirées consacrées aux années 60 et 70. Dans les maisons de disques, tout se passe comme si les artistes les plus prometteurs étaient ceux qui n'ont plus eu de succès depuis vingt ans. Ou ceux qui sont disparus et auxquels il faut rendre hommage (quitte à tricher avec la réalité en reformant artificiellement les Beatles...).

Protéiforme, cette fascination pour le passé a aussi gagné nos assiettes. Dans un contexte de déprime de la consommation et de menaces sur la sécurité alimentaire, on ne remonte bien au-delà des *seventies* pour célébrer l'authenticité du « terroir » et la « naturalité », élevés au rang d'arguments commerciaux imparables. Dans l'ensemble des domaines de la grande consommation, les produits qui savent rassurer, y compris psychologiquement, sont les plus demandés. Bref, on apprécie surtout ce qui est éprouvé, apaisant et incontestable car puisé dans un passé parfois magnifié. La recette semble à ce point correspondre aux attentes du public que le secteur marchand ne cesse de la décliner. Parfois jusqu'à l'écœurement.

Bien évidemment, le retour en grâce des décennies d'avant crise ne date pas d'hier. Un seuil, tout de même, paraît avoir été franchi. Il ne s'agit plus seulement d'adresser quelques clins d'œil, mais de proposer de vraies valeurs-refuges en cultivant une espèce de complexe du rétroviseur. La publicité, qui a rapidement senti un terrain favorable, multiplie les références aux « années d'or » et à ceux dont les souvenirs d'enfance ressurgissent en Technicolor. Les entreprises elles-mêmes se lancent à la redécouverte de leurs racines. Une recherche d'identité à double portée : à l'intérieur, il s'agit de forger une vraie communauté de destin et, à l'extérieur, de faire passer le message de l'ancrage dans une tradition.

Et alors, dira-t-on, en quoi ce marché de la nostalgie est-il condamnable ? En rien, bien sûr. D'ailleurs, réhabiliter le vinyle, le plastique ou les couleurs criardes répond à la demande des 35-50 ans, mais aussi d'une partie des classes d'âge plus jeunes. Reste que ce courant exprime les réflexes d'une société qui ne parvient plus à se projeter dans l'avenir. *« De tout temps, les références au passé ont existé*, relève Denis Stoclet, spécialiste des phénomènes de consommation. *Mais cette fois on va plus loin, y compris à l'étranger, où l'on s'est aussi lancé à la recherche éperdue de l'âge d'or. Aux Etats-Unis, on idéalise la ruralité en vendant des produits... parfaitement industriels. Il n'y a guère qu'en Allemagne où l'on croit encore un peu au progrès. Sans doute grâce à la réunification. »*

Davantage encore qu'en France, la « rétromania » a saisi la Grande-Bretagne. Chez les adolescents, les soirées thématiques hebdomadaires font fureur : on y écoute de la musique des années 60 et 70, déguisé avec les vieux vêtements que les parents ont oublié au fond du grenier. Idéalisée (les années 70 furent, particulièrement en Grande-Bretagne, une période de douloureuses restructurations industrielles), cette célébration, qui fort heureusement ne se prend pas toujours au sérieux, comble un vide. *« Cette tendance*, fait valoir Denis Stoclet, *n'est pas imposée. Elle correspond à une réelle demande sociale : c'est une quête de sens engendrée par une vaste déception à l'égard de la modernité. »*

Jean-Michel Normand

Lire la suite page 9

La guerre ordinaire à Avignon

COMMENT L'HOMME se comporte-t-il en temps de guerre, notamment quand le nazisme saigne l'Europe ? Le comédien et metteur en scène Didier Bezace répond à cette question, au Festival d'Avignon. Pour sa démonstration, il a réuni dans un même spectacle *Le Piège*, de l'écrivain Emmanuel Bove, *La Noce chez les petits bourgeois* et *Grand'Peur et Misère du IIIe Reich* de Bertolt Brecht. Bove et Brecht sont deux narrateurs de la guerre ordinaire, côté français et côté allemand. Le premier, auteur longtemps oublié, redécouvert dans les années 80, raconte le destin tragique d'un Français qui tente de rejoindre, *via* Vichy, le général de Gaulle à Londres. Le second dénonce l'attitude des bourgeois allemands face au national-socialisme. C'est la même histoire que raconte Didier Bezace, fondateur du Théâtre de l'Aquarium à la Cartoucherie de Vincennes, qui aime porter un regard ironique sur la politique et qui, ici, mêle la tragédie à la comédie.

Lire page 16

Combattant anti-apartheid



NELSON MANDELA

LA FRANCE a accueilli, samedi 13 juillet, pour quatre jours, Nelson Mandela, qui a payé de vingt-sept ans de prison son combat contre l'apartheid. Paris entend rendre un *« double hommage à un homme et à un peuple »*. Le président sud-africain plaidera pour un renforcement de l'aide à son pays.

Lire page 2

International	2	Aujourd'hui	13
France	5	Abonnements	15
Société	6	Agenda	15
Horizons	7	Météorologie	15
Carnet	10	Mots croisés	15
Entreprises	11	Culture	16
Finances/marchés	12	Radio-Télévision	19

AFRIQUE Nelson Mandela est arrivé, samedi 13 juillet, en début de matinée, à l'aéroport d'Orly, pour une visite d'Etat de quatre jours. Au cours de son séjour, le président sud-africain devait assister, dimanche, au défilé militaire du 14 Juillet, et recevoir, le lendemain, les insignes de docteur *honoris causa* de la Sorbonne. ● L'AIDE ÉCONOMIQUE sera au cœur des entretiens que M. Mandela aura avec les dirigeants français et les responsables du patronat, comme ils l'avaient été, cette semaine, à Londres, où le chef de l'Etat sud-africain a été accueilli en grande pompe. ● JACQUES CHIRAC qui fera, du 16 au 18 juillet, son troisième voyage en Afrique, en se rendant au Gabon, puis au Congo, saisira cette occasion pour préciser, dans deux discours officiellement qualifiés d'« importants », les contours de la politique de la France sur le continent noir.

La France veut nouer des liens privilégiés avec la « nouvelle » Afrique du Sud

Nelson Mandela est arrivé, samedi 13 juillet, à Paris, pour une visite d'Etat de quatre jours, au cours de laquelle il plaidera pour un renforcement de l'aide économique à son pays. L'Elysée souhaite développer un partenariat plus politique en Afrique

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Depuis l'accession au pouvoir de Nelson Mandela, en avril 1994, la France cherche à nouer avec la « nouvelle » Afrique du Sud des relations privilégiées que l'aide apportée dans la lutte contre l'apartheid n'a pas suffi à établir. Puissance de premier plan en Afrique, la France souhaite être considérée comme un partenaire de poids par le géant économique du continent, appelé tôt ou tard à y jouer un rôle prépondérant. C'est dans ce contexte qu'est reçu, en visite d'Etat, à Paris, le président sud-africain.

« La France nous a apporté une assistance matérielle et un soutien diplomatique essentiels dans notre lutte contre l'apartheid. Comment pourrions-nous l'oublier ? », a déclaré M. Mandela quelques jours avant de s'envoler pour Londres et Paris. C'est pourquoi il avait fait l'honneur à François Mitterrand d'être le premier chef d'Etat étranger invité en Afrique du Sud au lendemain des premières élections multiraciales, en juillet 1994. Mais cette reconnaissance ne s'est pas traduite par la création de relations particulièrement étroites entre les deux pays.

Pragmatique avant tout, M. Mandela définit la politique étrangère de son pays en fonction de ses priorités, qui sont d'abord d'ordre intérieur. L'Afrique du Sud post-apartheid est un immense chantier de reconstruction, où le gouvernement s'emploie à redresser les inégalités héritées du régime de ségrégation raciale, sur fond de chômage endémique : environ 5 millions de personnes sont sans emploi. Les besoins essentiels de la population noire, comme le logement, demeurent largement insatisfaits.

Pour subvenir à ces besoins et dynamiser une économie essoufflée par les années d'apartheid, le gouvernement cherche à attirer les investisseurs étrangers. Ses relations avec les pays occidentaux sont avant tout guidées par cette préoccupation. A l'occasion de sa récente visite en Allemagne, le chef de l'Etat a appelé à un *« plan Marshall »* en faveur de l'Afrique du Sud. Ses visites en Grande-Bretagne et en France n'ont pas d'autre objectif.

Paris entend répondre à cet appel et saisir l'occasion pour resserrer ses relations avec Pretoria. Alors que certains pays industrialisés émettent des doutes sur la stabilité politique et sociale du pays, les représentants français sur place estiment que l'Afrique du Sud constitue un « bon risque » pour les entreprises nationales et les encouragent à venir y investir. Progressivement, la France, après avoir appliqué l'embargo contre le régime d'apartheid, rattrape son retard par rapport aux autres grandes nations industrialisées qui ne sont pas parties ou qui sont très rapidement revenues. Elle se situe seulement au quatrième rang des investisseurs étrangers, loin derrière l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Etats-Unis. Mais les entreprises françaises ont renforcé leur présence en Afrique du Sud, où on en compte aujourd'hui 130.

La plupart des grands groupes sont de retour ou s'installent pour la première fois, n'hésitant pas à réaliser des opérations d'envergure. Danone a pris, en février, un tiers du capital du numéro un sud-africain des produits laitiers, pour un montant de 500 millions de francs, réalisant ainsi le plus important investissement étranger en Afrique du Sud depuis 1994. D'autres grandes sociétés françaises sont bien placées pour participer à la privatisation partielle d'entreprises publiques dans le domaine de l'électricité, de l'eau ou du téléphone, et pour obtenir de gros marchés dans ces secteurs. Alcatel, par exemple, compte parmi les cinq groupes étrangers présélectionnés pour un contrat d'un million de lignes téléphoniques dans les cités noires.

Sur le plan commercial, la France n'est que le onzième partenaire de l'Afrique du Sud, derrière des pays comme la Belgique ou les Pays-Bas. Mais ce retard commence à être comblé. En 1995, avec une hausse de 8,6 %, les exportations françaises ont connu la plus forte augmentation de tous les pays industrialisés. L'Allemagne demeure néanmoins largement en tête des partenaires commerciaux de l'Afrique du Sud, qui réalise près de la moitié de ses échanges avec l'Europe.

L'Afrique du Sud a entamé des discussions avec l'Union européenne en vue d'un accord de libre-échange sur certains produits et d'un accès à la convention de Lomé. La France a été montrée du doigt par une partie de la presse locale comme étant à l'origine du blocage de ces négociations afin de protéger ses intérêts agricoles. Jacques Chirac devrait s'efforcer de dissiper cette impression auprès de son homologue sud-africain en quête de soutien dans les discussions en cours. Le *président français pourra faire* valoir comme preuve de son engagement auprès de l'Afrique du Sud la place de la France dans l'aide internationale accordée à ce pays. Avec 600 millions de francs en 1995, destinés essentiellement au programme de reconstruction, la France est le premier donateur européen et le troisième mondial derrière *les Etats-Unis et le Japon.*

Le pays est un immense chantier de reconstruction, où le gouvernement s'emploie à redresser les inégalités héritées du régime de ségrégation raciale, sur fond de chômage endémique

La reprise des relations militaires entre les deux pays est un autre signe d'une volonté de rapprochement. Premier fournisseur de l'armée sud-africaine avant l'embargo, Paris renoue progressivement les liens commerciaux aussi bien que la coopération militaire. La France souhaite faire de l'Afrique du Sud un partenaire plutôt qu'un rival. L'Afrique du Sud produit près du tiers des richesses du continent et commence à développer ses relations avec les autres pays africains. En 1995, les exportations sud-africaines en direction du reste du continent ont augmenté de 52 %. Progressivement, les grandes entreprises sud-africaines tissent leur toile en Afrique en commençant à s'implanter dans le secteur des mines, leur activité traditionnelle.

Ces entreprises sont désormais présentes presque partout en Afrique, y compris dans les pays francophones comme le Mali ou la Côte-d'Ivoire. De plus en plus, les entreprises françaises choisissent d'installer leur siège social en Afrique du Sud pour « coller » à cette concurrence potentielle sur le reste du continent. Les autorités françaises, elles, encouragent le partenariat en favorisant des opérations communes dans d'autres pays africains.

L'Afrique du Sud ne semble pas encore prête à assumer le rôle de chef de file régional auquel le prédispose son poids économique. Elle se montre très prudente sur la scène africaine, toujours dans la même logique qui consiste à donner la priorité à ses problèmes intérieurs. Ce pays commence à apporter sa contribution aux différentes opérations de maintien de la paix à travers le continent. M. Mandela a réaffirmé l'engagement de son pays à propos du Burundi, notamment lors du sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) qui vient de se réunir au Cameroun. Mais *« dans la limite de nos capacités »*, a précisé le chef de l'Etat, c'est-à-dire indirectement, par le biais d'organismes régionaux et sans jamais engager de troupes sur le terrain.

La France, montrée du doigt comme le gendarme de l'Afrique, souhaiterait que l'Afrique du Sud prenne une plus grande part de responsabilités dans la stabilité du continent. Elle espère développer une plus forte collaboration dans l'analyse des grands problèmes de l'Afrique. Mais le passé colonialiste de la France sur le continent n'est guère apprécié du pouvoir noir à Pretoria. M. Mandela, lors du sommet de l'OUA, a dénoncé la dépendance économique actuelle des pays africains à l'égard des puissances occidentales. Pour le moment, toutefois, l'interventionnisme de la France arrange plutôt l'Afrique du Sud, peu désireuse de s'impliquer dans les problèmes du continent. A terme, toute rivalité n'est pas exclue.

Frédéric Chambon

Deux rencontres privées

Deux rencontres – privées –, ne figurent pas dans le programme de la visite d'Etat de Nelson Mandela. Lundi, celui-ci recevra le secrétaire national du PCF, Robert Hue. Le lendemain, il rencontrera la présidente de la Fondation France Libertés, Danielle Mitterrand. L'épouse de l'ancien président de la République et le responsable communiste, ainsi que Bernard Kouchner et Barbara Hendricks, s'étaient rendus, le 10 mai 1994, à Johannesburg, pour assister à l'investiture de M. Mandela. Cérémonie où l'*« on s'expliquait assez difficilement l'absence à un haut niveau de la France officielle »*, avait alors noté le quotidien communiste, *L'Humanité*.

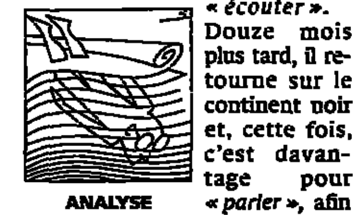
« Double hommage à un homme et à un peuple »

Nelson Mandela est arrivé, samedi 13 juillet, en début de matinée, à l'aéroport d'Orly, d'où il a gagné le château de Rambouillet, où il devait s'entretenir, dans l'après-midi, avec Jacques Chirac. Le président sud-africain devait assister, dimanche, dans la matinée, au défilé militaire du 14 juillet, avant de déjeuner au palais de l'Elysée en présence d'Alain Juppé et de vingt-deux jeunes invités à la traditionnelle garden-party. Il recevra, lundi, les insignes de docteur *honoris causa* de la Sorbonne, puis participera, au palais de l'Elysée, à un déjeuner d'Etat.

Avant de regagner son pays, mardi, M. Mandela rencontrera des chefs d'entreprise, les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale, puis sera reçu à l'hôtel de ville de Paris. Cette visite d'Etat, déclare-t-on de source autorisée, *« sera l'occasion de rendre un double hommage à un homme et à un peuple, et d'affirmer la volonté de la France de coopérer avec l'Afrique du Sud multiraciale »*.

La difficile définition de la politique africaine

PEU APRÈS son accession à la *magistrature suprême*, Jacques Chirac avait tenu à consacrer à l'Afrique son premier grand voyage. C'était alors surtout pour *« écouter »*.



ANALYSE

Douze mois plus tard, il retourne sur le continent noir et, cette fois, c'est davantage pour *« parler »*, afin de tenter de définir les grandes lignes de l'attitude de la France dans ses rapports avec l'Afrique. Exercice difficile mais nécessaire. D'autant plus que, depuis le début de l'année, dans sa sphère d'influence traditionnelle, la France a dû faire face à des soubresauts inquiétants qui, dans plusieurs pays – Guinée, Centrafrique et Niger –, risquent de remettre en cause un mouvement de démocratisation que Paris a encouragé depuis le début de la décennie.

Après avoir reçu ce « grand » d'Afrique qu'est Nelson Mandela, arrivé à Paris le samedi 13 juillet pour une visite d'Etat de quatre jours, M. Chirac se rendra, mardi, au Gabon, où il prononcera, le lendemain, à Franceville, un discours portant sur le développement économique. Au Congo, jeudi, il évoquera à Brazzaville, devant les parlementaires du pays, les problèmes politiques. En deux volets, il s'agira d'un même propos – mûrement réfléchi, dit-on à l'Elysée – car, en Afrique aussi, voire plus qu'ailleurs, l'économique et le politique sont aujourd'hui très étroitement liés.

D'abord, M. Chirac se targuera des résultats du récent sommet du G 7 à Lyon. Il soulignera que les pays les plus industrialisés ont accepté d'alléger la dette des pays les plus pauvres, africains pour la plupart. A Paris, on estime aussi que la France a, vaille que vaille, réussi, lors de ce sommet, à freiner la diminution actuelle des budgets d'aide publique dans les principaux Etats bailleurs de fonds. Le président de la République indiquera qu'il attend en échange, de la part des pays africains, des efforts encore plus soutenus sur la voie des réformes, économiques et politiques.

M. Chirac ne dissimulera donc pas le fait, maintenant assez généralement admis, qu'il y a plus que jamais une « condition » au soutien international : le perfectionnement du mouvement de démocratisation. Il ne s'agit pas seulement d'organiser des élections plus ou moins régulières. Il faut bâtir l'Etat de droit, avec tout ce que cela suppose : l'établissement de lois, de règlements et de codes qui soient réellement appliqués, afin de rassurer et d'attirer les investisseurs, surtout privés, appelés à compenser en quelque sorte la réduction de l'aide publique. M. Chirac fera sans doute allusion, à ce sujet, à la réunion du prochain sommet franco-africain à Ouagadougou, au Burkina, qui, à la fin de l'année, aura pour thème « Bonne gouvernance et développement ».

LA QUESTION NIGÉRIENNE

Après l'intervention déterminante des militaires français en République centrafricaine pour sauver un chef de l'Etat élu, menacé d'être renversé par un putsch, M. Chirac ne pourra éviter de préciser sa position sur la nature des secours que la France doit apporter en pareil cas. Car d'autres explosions de ce genre – révoltes de soldats mal ou pas payés qui dégénèrent en tentatives de putsch, comme à Bangui en mai, comme à Conakry en Guinée en février – peuvent se reproduire. Justifiant son action en Centrafrique, Paris a confirmé l'introduction d'un élément de principe nouveau : dans le souci de préserver l'expérience démocratique, la France peut intervenir, même militairement, pour éviter le pire, si les autorités légales le demandent.

Mais au Niger, après le coup d'Etat du général Ibrahim Baré Maïnassara en janvier, le gouvernement français s'est accommodé de la chute des dirigeants élus. Paris a fait pression pour que l'homme fort de Niamey organise au plus vite de nouvelles élections. Or le scrutin présidentiel a eu lieu les 7 et 8 juillet, dans des circonstances très douteuses, pour donner la victoire au *« putschiste »*. Que faire ? Certes, le système politique nigérien auquel le putsch a mis fin était bloqué par l'opposition qui existait entre le premier ministre et le président ; il n'en reste pas moins que l'accident nigérien est un bien mauvais exemple et que la France donne l'impression de faire deux poids deux mesures...

Au Gabon et au Congo, M. Chirac pourra-t-il tracer aussi clairement qu'il le devrait – ou le souhaiterait – une *« politique africaine de la France »* ? Les grandes lignes directrices ne prêtent guère à discussion, mais leur interprétation varie selon les pays et les points de vue. La réforme administrative qu'Alain Juppé a mise en place pour une meilleure coordination de l'aide publique au développement ne devrait-elle pas inspirer une autre réforme, celle de la détermination des décisions politiques concernant l'Afrique ?

La politique de la France dans ce domaine dépend à la fois de l'Elysée et de sa *« cellule africaine »*, du ministère de la coopération et de celui des affaires étrangères : des dissonances sont apparues de nouveau au sujet du Niger. Le coup d'Etat avait été fermement dénoncé par le Quai d'Orsay, au grand dam de la Rue Monsieur (coopération), et l'assistance française avait été interrompue. Mais plus tard, à l'instar des dirigeants renversés, le gouvernement français allait *« prendre acte »* du changement. Cette semaine, le Quai d'Orsay a critiqué les manières électorales très cavalières du général Maïnassara en déclarant qu'elles *« soulèvent des interrogations »*.

Nouvelle passe d'armes feutrée avec la Rue Monsieur. Jacques Godfrain, ministre délégué à la coopération et proche de M. Chirac, a répliqué en déclarant à la radio privée *O'FM* : *« Quand un dictateur, après coup, se soumet au suffrage universel, cela fait un sacré progrès. »*

Francis Cornu

Accord sur les modalités de surveillance de la trêve au Liban sud

LES CINQ PAYS membres du groupe de surveillance du cessez-le-feu au Liban sud – Etats-Unis, France, Israël, Liban et Syrie – se sont mis d'accord, vendredi 12 juillet, à Washington, sur le fonctionnement de cet organisme, dont la création avait été prévue par l'accord de cessez-le-feu du 27 avril. Celui-ci avait mis fin à l'opération israélienne « Raisins de la colère », qui avait fait près de 200 morts au Liban. Le ministère français des affaires étrangères a confirmé la conclusion de cet accord, dont *« la mise en œuvre sera entreprise dans les meilleurs délais »*, a-t-il indiqué dans un communiqué.

Les négociateurs des cinq pays ont donné leur accord final à un texte lors d'une réunion au département d'Etat. *« Nous espérons et attendons de ce mécanisme qu'il contribue au désamorçage des tensions (...) Nous reconnaissons qu'il ne peut se substituer à une solution permanente, mais nous espérons qu'il aidera à installer un climat de stabilité et de tranquillité »*, a expliqué le porte-parole adjoint du département d'Etat, Glyn Davies.

Le groupe, qui commencera à être mis en place *« dans un délai de deux semaines »*, fonctionnera selon la règle de l'unanimité, mais si aucun accord n'est trouvé, les ministres des affaires étrangères se saisiront du problème. Une structure administrative sera installée à Nicosie, où un ambassadeur du pays qui préside le groupe recueillera les plaintes sur les violations du cessez-le-feu par le Mouvement libanais chiite Hezbollah ou l'Etat juif.

Mais toutes les réunions auront lieu à Naqoura, et les enquêteurs travailleront à partir de cette ville, où se trouve le quartier général de la Force intérimaire de l'ONU pour le Liban (Finul). Les plaintes seront examinées dans un délai de 72 heures. Les enquêteurs seront des officiers supérieurs assistés d'experts civils et militaires. La présidence du Groupe sera assurée alternativement par les Etats-Unis et la France pour une période de cinq mois. – *(AFP, Reuter.)*

La communauté internationale renforce son aide économique au Cambodge

Phnom Penh promet de créer un environnement favorable aux investisseurs privés

Le Cambodge s'est vu promettre, lors d'une réunion des pays et organismes donateurs qui s'est achevée, vendredi 12 juillet, à Tokyo, une aide d'un demi-milliard de dollars pour 1996-1997. *Celle-ci s'ajoute au 1,8 milliard d'engagements annoncés depuis les élections de mai 1993.* Le gouvernement royal s'est engagé à créer un *« environnement susceptible, en termes de sécurité et de cadre légal, d'attirer les investisseurs privés ».*

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Réunis, du mardi 9 au vendredi 12 juillet, à Tokyo, des pays et organismes donateurs se sont engagés à fournir au Cambodge, en 1996-1997, une aide d'un demi-milliard de dollars qui vient s'ajouter au 1,8 milliard de dollars d'engagements annoncés depuis les élections organisées par l'ONU, en mai 1993, dans ce pays. En échange, selon Keat Chhon, ministre cambodgien de l'économie, cité par l'AFP, le gouvernement royal a réaffirmé sa *« ferme »* volonté d'organiser des élections locales en 1997 et des élections générales en 1998. *« Ce gouvernement,* a-t-il ajouté, *s'ingénie à créer un environnement susceptible, en termes de sécurité et de cadre légal, d'attirer les investisseurs privés, considérés comme le moteur de la croissance. »*

Avant d'annoncer des engagements jugés *« exceptionnellement élevés »*, car le royaume ne compte que dix à douze millions d'habitants, le Groupe consultatif pour le Cambodge, coprésidé par le Japon et la Banque mondiale, a demandé, selon de bonnes sources, des assurances sur trois points. En premier lieu, que la stabilité politique soit préservée en dépit d'une crise évidente entre les deux premiers ministres, le prince Ranariddh et Hun Sen, présents à Tokyo. En outre, que la transparence du budget soit renforcée, notamment avec l'inclusion des recettes sur l'exploitation controversée des forêts. Enfin, que la priorité soit donnée au développement des ressources humaines (éducation, développement rural, santé) sur les dépenses de sécurité (défense et intérieur). La question des droits de l'homme et des libertés n'a pas été directement évoquée.

EN CHINE ET EN CORÉE

Avec une assistance qui n'est donc pas inconditionnelle, les donateurs ont voulu encourager les progrès déjà réalisés par l'économie cambodgienne en dépit d'une crise politique larvée et de sérieux problèmes de sécurité. Le taux d'expansion économique devrait se situer entre 7 % et 8 % en 1997. A l'origine de l'établissement de relations commerciales avec la Corée du Sud, Hun Sen, le second premier ministre, sera, dimanche, à Séoul. Il doit aussi se rendre, du 18 au 22 juillet, en Chine, à l'invitation de Pékin.

S'agissant des aides bilatérales, le Japon demeure le premier pourvoyeur, avec près de 90 millions de dollars, devant la France (40 millions) et les Etats-Unis (12 millions). Pour leur part, des organisations non gouvernementales étrangères ont annoncé une aide supplémentaire de 17 millions de dollars. Une dernière conférence sur la reconstruction du Cambodge est prévue, l'an prochain, à Phnom Penh. Mais son relais semble déjà assuré par le Groupe consultatif, lequel réunit cinq institutions internationales et seize pays.

Jean-Claude Pomonti

Un projet d'accord avec les autonomistes musulmans du sud des Philippines inquiète les chrétiens de la région

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Le gouvernement philippin risque de remettre le feu aux poudres dans le sud du pays en tentant de mettre fin à une insurrection musulmane qui, depuis 1972, a fait une cinquantaine de milliers de victimes. Après de longs mois de négociations, un accord conclu, le 23 juin, à Davao, entre un représentant du président Fidel Ramos et Nur Misuari, président du Front de libération nationale moro (FLNM)), suscite de très sérieuses réserves chez les catholiques du Sud, tout en étant rejeté, par principe, par les indépendantistes musulmans du Front de libération islamique moro (FLIM) et le groupe terroriste Abu Sayaf.

Une huitième rencontre à Davao, sous les auspices d'une commission de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), présidée par l'Indonésie, a débouché sur un projet de conseil pour la paix et le développement des Philippines du sud (CPDPS) qui serait piloté par Nur Misuari, aidé par trois vice-présidents, l'un chrétien, le deuxième musulman et le troisième représentant la minorité lumad. Ce conseil sera, le cas échéant, assisté d'une assemblée consultative de 81 membres (gouverneurs de province, maires et personnalités diverses), dont plus de la moitié seront désignés par le FLNM. Conformément à la Constitution, les populations des quatorze provinces et neuf villes concernées se prononceront par référendum, sans doute en 1998, sur l'établissement d'un *« nouveau gouvernement autonome »* si l'accord est finalisé, dans les deux ou trois mois à venir, à Djakarta.

Ce projet a déjà provoqué des manifestations hostiles de chrétiens lorsque Fidel Ramos s'est rendu, au début de juillet, à Mindanao, principale île méridionale de l'archipel. Islamisé au XIVe siècle, le sud des Philippines a été colonisé par l'Espagne au siècle suivant. Surtout depuis cent ans, une forte émigration de chrétiens en a bouleversé la structure religieuse. L'archipel compte cinq à six millions de musulmans sur une population totale de 68 millions d'habitants, dans leur immense majorité chrétiens. Mais, dans les provinces concernées par le projet, les chrétiens représentent aujourd'hui plus des deux tiers de quelque dix millions d'habitants.

ARMÉE PRIVÉE ET MILICES

La perspective d'être gouvernés par une autorité dominée par des musulmans les séduit d'autant moins qu'ils estiment avoir joué un rôle privilégié dans le développement de la grande île méridionale de Mindanao, laquelle assure aujourd'hui 60 % des exportations du pays. Ils redoutent que, sous la direction de Nur Misuari, qu'ils assimilent souvent à un boucher, le CPDPS utilise le budget à sa disposition, qui s'élèverait à 763 millions de dollars, pour manipuler un référendum sur l'autonomie. Pour sa part, Manille table sur l'intervalle de deux ans prévu entre la formation du CPDPS et l'organisation de la consultation, pour rassurer tout le monde.

Le projet s'inscrit dans la ligne d'un accord parrainé par le colonel Mouammar Kadhafi et signé, en 1976, à Tripoli, par Imelda Marcos. Après la chute de Ferdinand Marcos en 1986, les quatre provinces à majorité musulmane se sont prononcées en faveur de l'autonomie et forment officiellement, depuis 1990, la Région autonome de Mindanao musulman (RAMM), que Nur Misuari, par dépit ou calcul, ne reconnaît pas. D'un autre côté, Manille a beau faire valoir que la paix encouragerait le décollage économique, notamment dans le cadre d'un « quadrangle de croissance » formé avec Kalimnatan (Indonésie), Brunei et Sabah (Malaisie orientale), les chrétiens du Sud s'inquiètent de négociations « secrètes » auxquelles ils n'ont guère été associés.



Les modalités d'intégration aux forces armées nationales des quelque cinq mille partisans armés du FLNM sont en train de se négocier à Manille. Les chrétiens s'opposeraient à un engagement sur place et par unité constituée, ce qui reviendrait à légaliser l'« armée privée » de Nur Misuari. On ne peut aussi exclure que les éléments les plus radicaux de ce Front rejoignent le Flim, lequel s'appuierait déjà sur cinq mille combattants encadrés par des hommes qui ont fait leurs classes en Afghanistan et ne connaissent que la guerre sainte (Djihad).

Elu en 1992, pour un mandat non renouvelable de six ans, Fidel Ramos souhaiterait rester dans l'histoire comme l'homme de la paix. Il a engagé des négociations parallèles avec des communistes insurgés dont la branche armée, la Nouvelle Armée du peuple, est sur le déclin depuis la chute des Marcos. Dans le sud, toutefois, une paix précipitée pourrait contribuer à ranimer une guerre larvée des religions. Les chrétiens, déjà souvent armés, envisagent de réactiver leurs milices. Pour calmer leurs appréhensions, qu'il avait probablement sous-estimées, le président philippin devrait donc forcer Nur Misuari à accepter un partage du pouvoir plus équilibré. Reste à savoir si ce dernier a les moyens de faire, au cas où on le lui demanderait, une marche arrière.

J.-C. P.

L'Italie est bouleversée par le procès d'Erich Priebke

Cet ancien officier SS est accusé d'avoir participé au massacre de 335 otages en 1944

ROME
de notre correspondante

Au cours des quinze audiences qui se sont succédé, il n'a jamais varié : très droit dans son costume gris qui, à quatre-vingt-trois ans, le sangle aussi bien que son ancien uniforme, toujours attentif, l'ex-capitaine des SS Erich Priebke attend, apparemment détaché, la fin de son procès. Pourtant, il lui faudra encore patienter jusqu'au lundi 15 juillet pour entendre le réquisitoire du procureur du tribunal militaire de Rome, qui le juge depuis le 8 mai, pour *« participation à des meurtres répétés, aggravés de cruauté »*.

Un procès avant tout riche en émotions, voire en coups de théâtre. Car pour arriver à déterminer si Erich Priebke, le bras droit du commandant Herbert Kappler, le chef des SS à Rome durant la dernière guerre, n'a été qu'un simple *« exécutant »*, risquant sa vie en cas de désobéissance, comme le voudrait la défense, ou au contraire un des *« cerveaux »*, comme l'affirme l'accusation, lors du massacre des fosses Ardéatines, le 24 mars 1944, il a fallu rouvrir les blessures d'un passé encore très douloureux.

Bien des parents des victimes se sont laissé aller à pleurer, crier, ou même s'évanouir, lors des évocations de ces douze heures ininterrompues de tueries, au cours desquelles 335 otages (dont 75 membres de la communauté juive) furent massacrés d'une balle dans la nuque, dans les profondeurs des fosses Ardéatines, ces caves naturelles situées au sud de la capitale, en représailles après l'attentat commis, la veille, par des partisans italiens qui avaient tué 33 soldats allemands.

L'ex-capitaine des SS, lui, a toujours maintenu sa version : chargé de contrôler l'identité des victimes sur les listes, il a *« dû en tuer deux de sa main »* pour obéir à des ordres qui, paraît-il, venaient du Führer en personne. Quant aux cinq personnes qui furent tuées « en plus » – il était prévu de tuer dix Italiens pour chaque mort allemand, ce qui aurait dû faire 330, et non 335 victimes –, Erich Priebke dit, là encore, ne pas être responsable.

Dans cette atmosphère pesante, certains témoins attendus ne se sont pas présentés ; d'autres ont eu un comportement aussi incompréhensible qu'inquiétant. C'est le cas, par exemple, de l'ex-major SS Carl Hass, quatre-vingt-quatre ans, attendu comme témoin à charge contre Erich Priebke, et qui, début juin, a voulu s'enfuir de la petite pension romaine où il était logé. Il s'est fracturé le bassin en tentant de s'enfuir par les terrasses, ce qui a donné lieu à des scènes d'interrogatoire pénibles, où l'on voyait, à la télévision, le témoin répondre depuis son lit d'hôpital.

AMBIANCE MALSAINE

Carl Hass a-t-il eu peur ? S'est-il laissé intimider, comme veulent le comprendre certains, qui n'ont pas hésité à parler de la résurgence de certains mouvements nazi comme l'organisation Odessa ? Toujours est-il qu'après avoir accusé Priebke d'autres crimes – en particulier de celui du célèbre syndicaliste Bruno Buozzi – Carl Hass s'est rétracté, s'accusant lui-même d'avoir participé au massacre des fosses Ardéatines, et s'efforçant de minimiser le rôle de son ex-compagnon d'armes, Erich Priebke. Au total, une ambiance assez malsaine, aggravée par le fait que la compétence du tribunal est régulièrement remise en question. Une première fois, en juin, le procureur militaire de Rome, Antonino Intelisano, avait tenté de récuser le tribunal, car le président et deux des cinq juges qui l'assistent, avaient ouvertement déclaré que l'ex-SS serait acquitté. Une deuxième fois sans plus de succès, il y a deux jours : l'avocat des communautés juives, se basant sur des sentences du tribunal de Nuremberg, qui considéraient les SS non comme des *« militaires »* mais comme une milice de *« propagande politique »*, a tenté de réclamer que l'ancien SS ne soit pas jugé par un tribunal militaire, mais par une cour d'assises.

De son côté, la défense, sous les huées des parents des victimes, a demandé le 10 juillet que son client, en raison de son grand âge, soit remis en liberté ou placé en résidence surveillée. Le tribunal s'est réservé une quinzaine de jours pour décider.

Marie-Claude Decamps

MM. Craxi et Berlusconi jugés en novembre pour corruption

MILAN. Les anciens présidents du conseil Bettino Craxi et Silvio Berlusconi seront jugés pour l'affaire « All Iberian » portant sur un transfert illégal présumé de fonds du groupe Fininvest (Berlusconi) au Parti socialiste (PSI) de M. Craxi, a indiqué, vendredi 12 juillet, la justice italienne. Le procès s'ouvrira le 21 novembre à Milan. M. Berlusconi et ses collaborateurs sont accusés d'avoir fait verser par l'intermédiaire d'une société off-shore, la All Iberian, 10 milliards de lires (environ 35 millions de francs) sur un compte à l'étranger en faveur de M. Craxi en octobre 1991, quand celui-ci était secrétaire du PSI. M. Berlusconi s'est déclaré, vendredi, *« étranger aux faits que la justice lui reproche »*. M. Craxi, condamné à plusieurs reprises pour corruption et réfugié en Tunisie, sera jugé en même temps que son frère, Antonio Craxi, et son ami d'enfance, le financier Giorgio Tradati, qui aurait joué un rôle clé dans la transaction. – *(AFP.)*

Les Colombiens soutiennent leur président contre les Etats-Unis

BOGOTA. L'interdiction de séjour aux Etats-Unis opposée au président colombien Ernesto Samper par les autorités américaines, qui l'accusent d'avoir bénéficié de l'argent de la drogue (*Le Monde* du 13 juillet), est perçue en Colombie et en Amérique latine comme une atteinte à la souveraineté nationale. Selon un sondage de la télévision du pays, 62 % des Colombiens trouvent la décision *« injuste »* et *« mauvaise »*. Le mouvement des non-alignés, qui regroupe plus de cent dix Etats, soutient, pour sa part le *« président Samper, le peuple colombien et son gouvernement dans la bataille courageuse et intrépide qu'ils mènent avec autorité contre les maux du trafic de drogue »*. Cependant, et alors que les milieux d'affaires font part de leur *« préoccupation »*, l'influent quotidien *El Tiempo de Bogota*, dans son édition du 13 juillet, demande au président Samper de réfléchir à son éventuelle démission. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

■ **ROUMANIE : le parti du président Ion Iliescu (PDSR) a qualifié**, vendredi 12 juillet, de *« viable »* la poursuite de son alliance avec le mouvement ultranationaliste (PUNR), avec lequel il avait pourtant annoncé sa rupture il y a quelques semaines. A l'approche des législatives, cette volte-face semble dictée par les bons scores obtenus par le PUNR aux municipales de mai. – *(AFP, AP.)*

AFRIQUE

■ **ANGOLA : le sous-secrétaire d'Etat américain** chargé des affaires africaines, George Moose, en visite à Luanda, a appelé, vendredi 12 juillet, le gouvernement et les rebelles de l'Unita à former rapidement le gouvernement de réconciliation prévu par les accords de paix signés à Lusaka en novembre 1994. Les négociations butent toujours sur la structure du futur gouvernement et la formation de la nouvelle armée, alors que les opérations de désarmement et de cantonnement des troupes de l'Unita ne sont pas encore achevées. – *(AFP.)*

■ **MAROC : deux filles du général Mohamed Oufkir**, ancien ministre de la défense, Malika, 43 ans et Soufna, 33 ans, ont obtenu leur visa et doivent quitter, samedi 13 juillet, Casablanca pour Paris. L'épouse du général Oufkir et ses six enfants avaient obtenu leur passeport, le 28 juin, après la fuite d'une de ses filles, Maria Inane, de son fils adoptif et d'une cousine. – *(AFP.)*

■ **NIGER : le couvre-feu a été instauré**, vendredi 12 juillet, à Zinder, ville natale de l'ancien président Mahamane Ousmane et deuxième ville du pays, après les violents affrontements entre manifestants et forces de l'ordre, qui, la veille, avaient fait seize blessés. Les autorités locales ont d'autre part ordonné, le même jour, la fermeture des bureaux des partis de l'opposition, devant les bâtiments desquels les forces de sécurité ont pris position. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUE

■ **ÉTATS-UNIS : Bob Dole a accepté d'inclure** dans la plate-forme républicaine pour l'élection présidentielle une formule de compromis sur la délicate question de l'avortement. La plate-forme continuera d'affirmer que l'enfant à naître a un droit fondamental à la vie tout en reconnaissant que certains républicains peuvent avoir des vues différentes. Ce distingo est censé réconcilier autour du candidat républicain les secteurs les plus conservateurs de sa clientèle et les femmes républicaines favorables au droit à l'avortement. – *(Reuter.)*

ASIE

■ **CHINE : le chef de la sécurité publique de Taian a été exécuté** et les trois principaux cadres du Parti communiste de cette ville du Shandong, située dans l'est du pays, ont été condamnés à mort avec sursis pour avoir trempé dans des affaires de corruption, a rapporté, vendredi 12 juillet, le quotidien du soir de Pékin. Le *« nettoyage »* de Taian a aussi affecté le maire adjoint ainsi que le PDG de la société pétrochimique Taishan. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **VENTES D'ARMES : trente-trois pays ont créé**, vendredi 12 juillet, à Vienne, un organisme chargé de surveiller les exportations d'armes vers des Etats jugés peu sûrs, tels l'Iran, l'Irak, la Libye ou la Corée du Nord. La Russie a accepté de s'associer à des pays occidentaux, dont les Etats membres de l'OTAN, pour constituer un registre d'informations, mis à jour périodiquement, sur le commerce de certains matériels. – *(AFP.)*

Jimmy Carter juge « stupide » la loi Helms-Burton

WASHINGTON. L'ancien président américain Jimmy Carter a qualifié de *« stupide »* et *« peu judicieuse »* la loi Helms-Burton qui durcit l'embargo contre Cuba en l'étendant aux compagnies étrangères. *« Je crois que, de toutes les choses qui ont été accomplies par mon pays, celle-ci est la plus stupide. C'est une insulte contre les Canadiens, les Mexicains et les Européens »*, a estimé l'ancien président. De son côté, Paris, relayé par le président de la Commission européenne, Jacques Santer, a demandé à Bill Clinton de *« suspendre »* pour une durée de six mois l'application de la partie la plus contestée de la loi Helms-Burton qui offre la possibilité aux citoyens américains s'estimant lésés lorsque le régime castriste a exproprié des firmes américaines installées à Cuba de poursuivre devant la justice américaine les entreprises étrangères ayant, depuis, repris ces actifs. Plusieurs pays sont menacés par les retombées d'un texte qui a déjà frappé la société minière canadienne Sherrit International, dont les dirigeants sont interdits d'entrée aux États-Unis au prétexte qu'ils commercent avec Cuba (*Le Monde* du 13 juillet). Les Etats-Unis vont aussi adresser prochainement des lettres d'avertissement à trois autres sociétés (la française Pernod-Ricard, la chaîne hôtelière espagnole Sol Melia et le complexe agroalimentaire israélien BM), les menaçant de sanctions en raison de leurs investissements dans l'île. – *(AFP, Reuter.)*

Les Serbes de Bosnie multiplient les menaces à l'égard de la communauté internationale

L'IFOR n'a pas de mandat pour arrêter MM. Karadzic et Mladic

Après la délivrance par le Tribunal pénal de La Haye d'un mandat d'arrêt international à l'encontre de MM. Karadzic et Mladic, les autorités de Pale – le fief des Serbes de Bosnie – ont mis en garde la communauté internationale contre les menaces que cette décision fait peser sur le processus de paix, à la veille de la campagne électorale qui devait s'ouvrir le 15 juillet en Bosnie.

SARAJEVO
de notre correspondant

La diffusion de mandats d'arrêt internationaux contre Radovan Karadzic et Ratko Mladic *« ne change rien »*. Les forces de l'OTAN (IFOR) ont confirmé, vendredi 12 juillet, leur position vis-à-vis des *« criminels de guerre »* : pas de *« chasse à l'homme »* ! *« Je n'ai pas d'ordres pour débusquer le Dr Karadzic. Je n'ai pas d'ordres pour l'enfermer dans sa maison »*, avait récemment souligné l'amiral Leighton Smith, le commandant de l'IFOR, renvoyant la balle aux capitales occidentales qui déterminent le mandat de l'OTAN en Bosnie-Herzégovine.

A Pale, les Serbes ont riposté à la décision du Tribunal pénal international (TPI) en employant un procédé classique, qui a déjà porté ses fruits : la menace. *« Si quelqu'un a l'intention et pense qu'il peut arrêter quelqu'un en République serbe, qu'il essaie ! »*, a clamé le premier ministre, Gojko Klickovic. Le ministre des affaires étrangères, Aleksa Buha, a averti que si la communauté internationale *« ne met pas fin au volontarisme des pseudo-juges du TPI, le processus de paix risque d'être remis en question »*. *« Nous n'avons pas peur »*, a finalement affirmé la « présidente par intérim », Biljana Plavsic.

La menace de M. Buha semble particulièrement pertinente. La hantise des Occidentaux est que le processus de paix déraille complètement, alors qu'il est déjà sensiblement moribond. Aucun progrès n'a été réalisé depuis la fin de l'application du volet militaire de l'accord de Dayton. Le communiqué de la France n'est d'ailleurs pas passé inaperçu à Sarajevo, indiquant que *« justice doit être faite »*, mais soulignant surtout qu'il ne faut pas que l'arrestation des « criminels de guerre » *« compromette le processus de paix »*. Les organisations internationales présentes sur le terrain répètent pourtant depuis six mois que le processus de paix sera justement compromis si les « criminels de guerre » conservent le pouvoir.

L'arrestation de MM. Karadzic et Mladic pose un problème à toutes les capitales occidentales, pour des raisons différentes. Paris et Londres, forts de leur expérience au temps de la Forpronu, ont pris l'habitude de négocier tranquillement avec les chefs nationalistes, et estiment qu'il serait inutilement dangereux de les placer le dos au mur. Washington est en revanche face à un dilemme, dû à la campagne électorale du président Bill Clinton. Si des soldats américains devaient mourir dans une opération militaire, M. Clinton serait déstabilisé ; mais si les « criminels de guerre » ne sont pas écartés, l'opposition républicaine ne manquera de faire remarquer le non-respect des engagements pris auprès des Bosniaques. Le cas de Radovan Karadzic est également évoqué à propos de la participation de son mouvement, le Parti démocratique serbe (SDS), aux élections générales. Un vif débat continue d'opposer le chef de la mission de l'OSCE, l'Américain Robert Frowick, et le haut représentant civil, le Suédois Carl Bildt. M. Frowick estime que le SDS doit être exclu du scrutin si Radovan Karadzic en demeure le président, tandis que M. Bildt est dorénavant prêt à tolérer l'influence qu'exerce le chef serbe.

L'Américain remarque que les Bosniaques boycotteront les élections si M. Karadzic garde une seule parcelle de pouvoir, et le Suédois rétorque que les Serbes s'abstiendront si M. Karadzic est écarté trop brutalement. Selon des diplomates, *« Washington exerce une pression intense sur l'OSCE pour que Radovan Karadzic soit marginalisé, tout en refusant d'envoyer ses soldats à la rescousse »*. Or, il est clair que Pale ne pliera que face à une menace militaire, et non à une table de négociations.

La campagne électorale officielle doit s'ouvrir lundi 15 juillet en Bosnie. Après avoir choisi eux-mêmes les candidats, les chefs nationalistes vont en piloter le déroulement.

L'option européenne, notamment française et britannique, qui semble être d'envisager une éventuelle arrestation une fois le scrutin achevé, représente un sérieux danger que les élections n'aient jamais lieu. Car Sarajevo devrait s'opposer fermement à des élections marquées par l'influence de Pale sur 50 % du territoire bosniaque.

Colum Murphy, porte-parole de Carl Bildt, a sans doute résumé la situation en affirmant récemment, à propos des arrestations de MM. Karadzic et Mladic. *« Quelqu'un doit le faire*, a-t-il dit. *Si ce n'est pas nous : qui ? Et si ce n'est pas maintenant : quand ? »* Face à l'intransigeance de Pale et à l'immobilisme de Belgrade, la communauté internationale devient en effet la première responsable de la progression du plan de paix. Sauf s'il est accepté que le Tribunal de La Haye demeure le seul élément actif, et isolé, d'un processus de paix en péril.

Rémy Ourdan

Le président du TPI écrit au Conseil de sécurité

Le président du Tribunal pénal international a demandé au Conseil de sécurité de l'ONU de prendre des mesures à l'encontre de la République fédérale de Yougoslavie (RFY) et la Republika Srpska (RS), en raison de leur refus de livrer Radovan Karadzic et Ratko Mladic à la justice internationale. Dans une lettre, adressée jeudi 11 juillet au président du Conseil de sécurité, le président Antonio Cassese souligne *« la nécessité de prendre des mesures »* pour l'arrestation des deux accusés, rappelant *« le refus de la RS et de la RFY de coopérer avec le Tribunal »*.

Dans une seconde lettre, adressée au président croate, Franjo Tudjman, le juge demande aux autorités de Zagreb d'arrêter Dario Kordic, ancien commandant dans les forces croates de Bosnie (HVO), et de le livrer au Tribunal. Accusé de crimes de guerre par le TPI, il vivrait actuellement à Zagreb, sans être inquiété par la police.

Défilés protestants sous tension en Irlande du Nord

Violences à Belfast et Londonderry

BELFAST et NEWRY
de notre envoyée spéciale

« Cher président Mandela, alors que votre peuple a réussi à se libérer des lois racistes et répressives, notre communauté catholique opprimée, ici à Belfast, continue de voir sa liberté et ses mouvements sévèrement limités par les autorités, afin de faciliter les parades de l'ordre d'Orange, sectaire et violent. Nous vous serions extrêmement reconnaissants de faire de notre part des recommandations au gouvernement britannique » : ce fax, envoyé au président sud-africain qui achevait, vendredi 12 juillet, sa visite d'Etat au Royaume-Uni, a-t-il atteint son destinataire ? En tout cas, il traduit bien la frustration des catholiques d'Irlande du Nord depuis que la police, changeant de tactique, a décidé de laisser passer les défilés protestants en dressant de formidables barrages pour éviter tout heurt direct entre nationalistes et loyalistes.

Samedi 13 juillet au matin, après la deuxième nuit de violences dans les bastions catholiques de Belfast et Londonderry, où des milliers de cocktails Molotov et de balles en caoutchouc ont été échangés entre jeunes manifestants et policiers, la méfiance, la rancoeur, le rejet mutuels sont de nouveau là. Chacun, avec plus de résignation que de tristesse, s'apprête à reprendre les vieilles habitudes de la division. Gerry Adams, le dirigeant du Sinn Fein, l'aile politique de l'IRA, a même estimé, vendredi, que le processus de paix était *« totalement en ruine »*.

ORIFLAMMES ET MUSIQUE

La « Saison des marches » des protestants orangistes a culminé, vendredi, avec pas moins de dix-huit défilés organisés dans toute l'Ulster, le plus important se déroulant à Newry, au sud-est de la province. Dès le matin, les orangistes étaient arrivés en bon ordre dans cette ville catholique à 85 %. Les colonnes se sont formées au cœur du quartier protestant. Pieusement ont été déroulées les grandes bannières carrées bordées d'orange, peintes à la main, qui représentent, par exemple, David et Goliath, la reine d'Angleterre, un *« frère »* assassiné par l'IRA ou, le plus souvent, sur son cheval, Guillaume III d'Orange, le vainqueur des catholiques lors de la célèbre bataille de la Boyne en 1690. Les orangistes ont monté leurs oriflammes sur de longues hallebardes. Ceints de leurs écharpes orange à frange d'argent, agrémentées de différents insignes et médailles, portant gants blancs et, parfois, melon et parapluie, ils se sont mis en rang par loges. Ces fidèles sujets de la Couronne se veulent avant tout protestants et britanniques. Pourtant, quoi de plus irlandais que des noms comme *« Ballyvicknakelly »* (Loyalist Orange Lodge) ou *« Listullycurran Truth Defenders »* ? Outre les bannières et le costume, la parade exige de la musique. Les musiciens sont jeunes, des enfants parfois, par orchestres entiers de fifres, d'accordéons, de cornemuses.

SIFFLETS

Ces parades, plutôt boy-scouts, n'auraient pas de quoi retourner les sangs des nationalistes s'il n'y avait pas les tambours. Le grondement guerrier de ces grosses caisses a dévalé les collines de Newry bien avant que n'apparaissent les marcheurs. Sur Marcus Square, au centre-ville, quelques centaines de manifestants catholiques en colère se pressent contre le barrage policier qui protège le passage du cortège. *« Orangemen, out ! »*, *« RUC-SS »*, scandent-ils entre deux discours des conseillers municipaux du Sinn Fein. Chaque bannière orange qui surgit au bout de la rue est saluée par des sifflets ; *« ici, c'est chez nous,* dit un retraité. *Ils auraient pu rester dans le quartier protestant. Mais non, ils veulent montrer qu'ils sont les maîtres de ce pays, comme toujours ! »* Un jeune prêtre renchérit : *« Nos droits démocratiques sont foulés au pied. Défendre les droits du peuple, c'est le premier message du Christ. »* *« C'est leur police, ils sont tous protestants*, reprend le retraité. *Nous, nous n'avons que le Sinn Fein et l'IRA pour nous protéger. »* Ses quatre fils sont membres de l'Armée républicaine, *« et j'en suis fier »*, ajoute-t-il.

Au tonnerre des tambours orangistes qui passent tout près, les manifestants répondent en tapant sur les rideaux de fer des magasins. Enfin, la parade protestante est remontée vers la colline. Sur une immense pente herbeuse, les *« orangemen »* ont participé à la prière et chanté le *God save the Queen* puis, en bon ordre, ils ont, loge par loge, regagné leurs cars, se donnant rendez-vous l'année prochaine. *« Je me souviens qu'autrefois les catholiques de mon quartier regardaient passer la parade avec nous,* raconte Evelyn, une orangiste de Newry. *Nous ne défilons pas contre eux mais pour nous. C'est une grande fête de famille. »*

Sophie Gherardi

Les séparatistes croates contestent l'élection du maire bosniaque à Mostar

SARAJEVO
de notre correspondant

La liste de Safet Orucevic, le maire bosniaque de Mostar-Est, a remporté les élections municipales qui ont eu lieu le 30 juin sous l'égide de l'Union européenne. Le scrutin était supposé réunifier Mostar, actuellement divisée entre Bosniaques républicains (essentiellement Musulmans) et Croates séparatistes. L'Union démocratique croate (HDZ) a immédiatement annoncé qu'elle refusait de participer à un « conseil de la ville » conduit par M. Orucevic, et appelle à reporter des élections jusqu'au 14 septembre, date du scrutin national en Bosnie-Herzégovine.

La liste bosniaque « Pour Mostar unifiée », formée par une coalition de différents partis dont le SDA du président Izetbegovic, a obtenu vingt et un sièges au conseil municipal, répartis entre seize Musulmans, quatre Serbes et un Croate. L'Union démocratique croate, conduite par l'actuel maire croate de Mostar-Ouest, Mijo Brajkovic, a obtenu seize sièges. Onze autres sièges ont été bloqués par la commission électorale en raison de la non-participation des citoyens serbes qui ont fui Mostar au début de la guerre, soit pour aller vivre en « République serbe » séparatiste, soit chassés par les extrémistes de la ville. Ces onze sièges devraient être pourvus lors des élections générales de septembre.

Mijo Brajkovic et le HDZ estiment que l'*« irrégularité du scrutin »* ne leur permet pas de reconnaître la victoire bosniaque. Un incident s'était effectivement produit au bureau de vote de Bonn, censé accueillir les réfugiés en Allemagne, lorsqu'il fut trouvé vingt-sept bulletins de plus que de votants. Le HDZ, perdant en Allemagne, avait déposé une plainte, mais les experts de l'Union européenne ont estimé que les résultats restaient valides. Selon l'UE, l'incident est dû à une faute technique, et non à une fraude volontaire. De plus, le nombre de bulletins concernés ne remet absolument pas en question le résultat du scrutin.

« MAÎTRES CHEZ EUX »

Les Croates paraissent cependant choisir l'intransigeance en réclamant *de facto* l'annulation de ce premier scrutin de l'après-guerre en Bosnie. La victoire confortable de Safet Orucevic les a pris au dépourvu. Il existe également une autre raison au mécontentement des séparatistes : ils n'ont obtenu qu'une majorité relative dans les trois sous-munipalités de Mostar-Ouest, pourtant peuplée majoritairement de Croates. La majorité absolue leur aurait permis de modifier le statut municipal, déclarant officiellement Mostar-Ouest « capitale » de leur « République » autoproclamée d'Herzeg-Bosna. Durant la campagne électorale, ils avaient prôné la division de la ville en affirmant que *« les Croates doivent être les maîtres chez eux »*. Cela est désormais impossible, sauf à enterrer brutalement le processus de paix.

Au siège de l'Union européenne, les diplomates ne savent plus comment réagir. Une visite de la présidence irlandaise de l'UE à Zagreb n'a pas résolu le problème. Mostar attend le retour de l'administrateur européen, Ricardo Perez Casado, actuellement en Espagne, dans la ville de Valence dont il fut le maire. M. Perez Casado s'est fait une spécialité d'être absent lorsque Mostar chavire : les deux jours précédant le scrutin, il n'avait pas quitté sa chambre d'hotel. Les forces de l'OTAN ont renforcé leur présence dans les rues de la ville, qui demeure cependant très calme.

Le « succès » des élections que décrivait Ricardo Perez Casado est totalement remis en cause. Il semble que les séparatistes ne permettront jamais qu'un scrutin participe à une quelconque réunification des communautés en Bosnie-Herzégovine, ce qui irait à l'encontre de leurs buts de guerre.

A Mostar, les Croates maintiennent un strict mur de haine ethnique de chaque côté de la rivière Neretva. La ville, que le scrutin n'aurait pas empêchée de rester divisée entre l'est et l'ouest, risque de ne même pas bénéficier d'un symbolique maire unique.

R. O.

Spéculations sur le divorce royal britannique

LONDRES
de notre envoyée spéciale

Le journal du soir de Londres, *The Evening Standard*, s'est arraché, vendredi 12 juillet. *« Diana takes the money »*, Diana prend l'argent, titrait avec délicatesse le premier quotidien à annoncer la grande nouvelle : les Galles divorcent. Après des semaines de suspense, les communiqués du Palais de Buckingham et des avocats du prince et de la princesse ont été publiés simultanément en début d'après-midi, à peine achevée la visite d'Etat de Nelson Mandela.

La presse du samedi matin se répand en détails. On croit savoir que le mariage de Charles et Diana sera dissous officiellement le 28 août. Les estimations financières oscillent entre 15 et 17 millions de livres-sterling (entre 120 et 136 millions de francs) que touchera la princesse pour solde de tout compte. *« Les Galles se mettent d'accord à un million de livres par année de mariage »*, calcule cyniquement *The Guardian*, le grand quotidien de gauche. *« La princesse devra abandonner son titre d'altesse royale »*, préfère titrer le quotidien conservateur, *The Daily Telegraph*, qui souligne toutefois que la reine *« la considérera comme membre de la famille royale »*.

La précision est importante : Diana, perdant sa raison sociale de *HRH* (son altesse royale) devrait théoriquement faire la révérence aux membres de la famille royale, y compris ses deux fils, dont elle obtient la garde conjointe. Malgré la confidentialité des termes de l'accord, *The Independent* estime que c'est vraisemblablement la reine Elizabeth elle-même qui paiera le gros de la transaction financière. Outre la somme convenue, la princesse conserve ses appartements du palais de Kensington – mais perd ses bureaux du palais Saint-James – et recevra quelque 400 000 livres par an pour couvrir les frais de son secrétariat particulier.

Le divorce princier n'étant pas une surprise, les commentaires des journaux sont relativement apaisés. Dans le *Times* Sarah Bradford, biographe de la reine, estime que Diana *« a triomphé en apparence »* mais compare sa situation à celle du duc de Windsor, plutôt marginalisé.

S. Gh.

Les autorités russes commencent à « nettoyer » Moscou après les attentats

MOSCOU
de notre correspondant

Démocrate d'opposition, ex-candidat à la présidentielle, Grigori Iavlinski a dit tout haut, vendredi 12 juillet, ce que beaucoup pensaient tout bas. Les autorités russes – le maire de Moscou, le ministre de l'intérieur –, avaient aussitôt vu *« la piste tchétchène »* derrière les deux attentats à la bombe non revendiqués commis jeudi 11 juillet (5 blessés) et vendredi 12 juillet (28 blessés), dans des trolleybus à Moscou. M. Ivalinski a estimé qu'il y avait *« certainement un lien »* entre la reprise de la guerre en Tchétchénie et ces explosions criminelles. Mais *« tout indique que* [ces attentats] *ont été provoqués par ceux qui veulent intensifier la guerre »*, par *« ceux qui veulent cacher les malversations en Tchétchénie, le nouvel envoi des appelés, la rupture de tous les accords »* de paix, a-t-il estimé sur la chaine NTV.

M. Iavlinski a souligné que les actes terroristes commis par les Tchétchènes, à Boudennovsk en juin 1995, à Pervomaïskaïa en janvier 1996, *« étaient spectaculaires et revendiqués »*, tandis que *« les forces qui veulent intensifier la guerre en Tchétchénie ne peuvent revendiquer leurs attentats »*.

Les Tchétchènes sont montrés du doigt sans qu'aucun indice crédible soit fourni

L'hypothèse que les autorités russes elles-mêmes puissent être à l'origine des attentats a aussi été évoquée par le célèbre commentateur de la radio Echo de Moscou, Andreï Tcherkizov. *« Dans un pays comme le nôtre, il y a toujours des structures de forces qui agissent pour le gouvernement »*, a-t-il estimé.

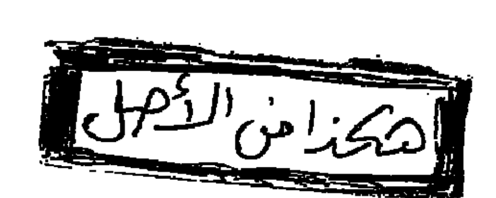
L'idée qu'un groupe de Tchétchènes ait pu commettre ces attentats pour se venger de la reprise des bombardements russes ne peut être écartée. Force est cependant de constater que les attentats de Moscou ont détourné l'attention, voire permis de justifier le déluge de fer et de feu déversé par les forces russes depuis le début de la semaine sur les villages de Tchétchénie. Après le premier attentat, le général Vladimir Chamanov, vice-commandant des forces russes en Tchétchénie, a ainsi estimé que cet acte montrait qu'il fallait *« livrer une bataille sans pitié contre ces salauds »*.

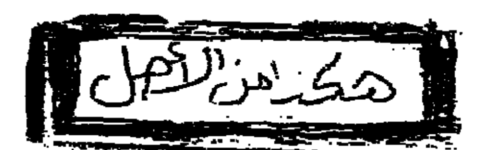
Sans fournir le moindre indice crédible, Iouri Loujkov, le maire de Moscou, a jugé vendredi que la *« piste tchétchène se précisait »*. Tandis que la police diffusait le portrait-robot d'un homme de *« type caucasien »* que des témoins auraient vu s'enfuir avant l'explosion, le maire de Moscou a affirmé avoir reçu un appel téléphonique d'un homme avec *« l'accent du sud »*, menaçant de nouveaux attentats.

M. Loujkov a aussitôt déclaré ouverte la chasse au faciès. *« Il faut déporter toute la communauté »* tchétchène, a-t-il dit. Indiquant qu'il *« avait reçu des ordres du président »*, M. Loukjov a annoncé un *« nettoyage »* de la capitale, ainsi que des mesures pour *« isoler, pas seulement les individus, mais les organisations politiques ayant des liens avec le Sud »*.

Le président Eltsine a estimé que Moscou était *« infesté de terroristes »*, qu'il fallait *« prendre des mesures dures »*. Certains hauts responsables, se gardant évidement d'évoquer l'hypothèse d'une manipulation russe, ont tenté de calmer les esprits. Ils ont estimé que la seconde piste « officielle » – celle d'une réaction du monde criminel aux mesures annoncées par le Kremlin pour lutter contre la mafia – était la plus probable.

Jean-Baptiste Naudet





Défilés protestants sous tension en Irlande du Nord

Violences à Belfast et Londonderry

14 JUILLET Jacques Chirac devait s'adresser aux Français, dimanche 14 juillet en milieu de journée, à l'occasion de la Fête nationale, sous la forme d'un entretien télévisé diffusé sur TF 1 et France 2. L'intervention du président de la République était particulièrement attendue, alors que les indicateurs économiques et politiques sont mauvais pour le gouvernement. ● LES RELATIONS au sein de la majorité, entre le RPR et l'UDF, sont surveillées par le chef de l'Etat, qui s'efforce de les améliorer personnellement en apportant un soin particulier à son entente avec Raymond Barre. ● LA SEMAINE POLITIQUE a été fertile en mauvaises nouvelles pour le pouvoir, la dernière en date étant la perquisition effectuée vendredi 12 juillet à la mairie de Paris par des policiers agissant sur commission rogatoire du juge Eric Halphen *(lire aussi page 20)*.

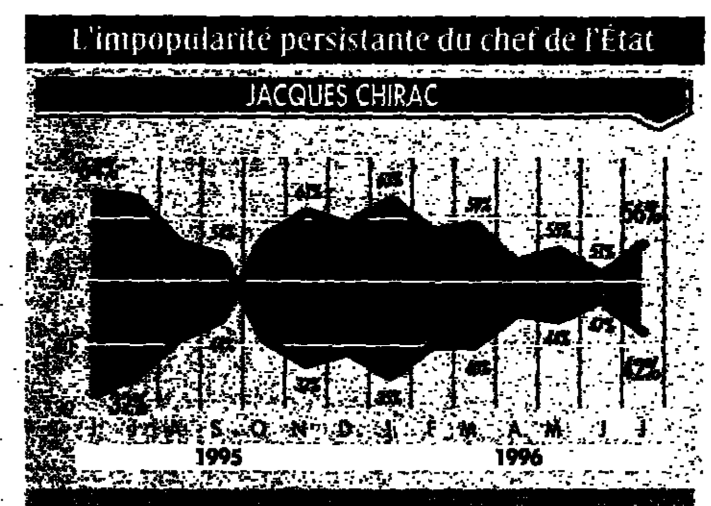
Jacques Chirac est ramené, malgré lui, sur le terrain de la politique intérieure

L'intervention télévisée du président de la République, à l'occasion de la Fête nationale, est l'occasion de faire le point, quatorze mois après son entrée en fonctions, alors que la popularité de l'exécutif est en baisse et que la conjoncture économique et sociale est morose

L'APPARENT silence a engendré un espoir sans réserves. Depuis de longues semaines, les Français ont le sentiment que Jacques Chirac ne s'intéresse plus à *leurs préoccupations quotidiennes* : le chômage qui s'accroît ; le niveau de vie qui, au mieux, stagne ; la « vache folle » qui révèle les aberrations où peut conduire un progrès scientifique non maîtrisé. *Leur moral est donc* en chute libre, et tous ceux qui s'en inquiètent – au premier rang desquels les élus de la majorité, redoutant l'échéance législative de 1998 – se sont mis à rêver que la traditionnelle intervention télévisée du président de la République, le 14 juillet, pourrait dissiper le brouillard qui aveugle la droite et les électeurs.

M. Chirac n'est pourtant pas resté inerte – ce n'est guère, il est vrai, dans son tempérament. Les chefs d'Etat *défilent les uns* après les autres dans son bureau. Fin juin, il a présidé à Lyon la réunion du G 7, après avoir participé, à Florence, au sommet européen. En mai, il a fait une visite d'Etat en Grande-Bretagne ; il rentre à peine d'un voyage dans le Golfe. Le 16 juillet, il s'envolera pour la Gabon et le Congo. Mais rien n'y fait. *Même à l'ère de la mondialistion*, les Français n'arrivent pas à comprendre que la diplomatie est un élément essentiel de la politique nationale qui permet de préserver des emplois dans l'Hexagone. *Tous ceux qui s'y livrent* sont facilement accusés de se prêter aux seuls plaisirs des rencontres internationales et d'oublier *les soucis quotidiens de leurs* concitoyens.

Pour éviter cette *« fracture »*-là, l'Elysée a inventé des tournées en province, exclusivement consacrées à l'écoute des Français. Depuis le début de l'année, elles reviennent *régulièrement*, pour « casser » les séquences internationales. Cependant, la dernière, dans le Finistère, fin mai, a démontré les limites de l'excercice. Celui qui a été élu au suffrage universel direct ne peut se contenter d'être un « médiateur ». Il lui faut aussi annoncer des décisions. La remise à plat complète de la stratégie militaire de la France, et donc de sa défense nationale, a certes été l'occasion d'annonces claires et nettes, mais, là encore, cela ne paraît aux Français qu'une annexe de la politique étrangère. Et lorsqu'ils en voient les retombées dans leur vie quotidienne, c'est pour compter les emplois perdus dans les arsenaux et les usines d'armement, pour calculer les pertes de chiffre d'affaires dans les villes où le pavillon tricolore cessera de flotter sur la caserne.



Une inquiétude de plus pour tous ceux qui cherchent vainement un emploi, pour des parents qui ne savent plus ce que vont devenir leurs enfants, pour des commerçants et des industriels qui constatent, effondrés, que leurs clients freinent leur consommation. Ce dossier vient ainsi s'ajouter à tous les autres : le déficit de la Sécurité sociale qui perdure, la réforme Juppé n'ayant pas eu encore le temps de produire ses *effets ; les impôts qui rentrent* mal ; un budget de l'Etat pour 1997 qui se prépare dans la douleur, le premier ministre ayant promis de réduire la pression fiscale et le déficit ; un patron de la SNCF mis en examen et en prison au moment *même* où il *semblait* avoir *réussi* à donner un peu de dynamisme à une entreprise aussi critiquée *qu'aimée par les Français* ; des « affaires » qui font de nouveau la « une » de l'actualité et qui, cette fois, frappent la mairie de Paris et, même, le *premier magistrat* de la capitale, dont son prédécesseur a tenu à préciser, vendredi 12 juillet, *qu'il est au nombre de ses « amis »* : une justice qui semble s'affronter au président la République en personne, pour conserver un début d'indépendance fraîchement conquise.

SEMAINES NOIRES

A côté de tout cela, comme le montre un dessin de Chenez publié dans le dernier numéro de *L'Evénement du jeudi*, dessin particulièrement remarqué à l'Elysée, M. Chirac paraît siffloter au bord *du gouffre*. Sa *chute dans les sondages* n'a donc rien de suprenant. Après la dégringolade de l'automne, son comportement lors du décès de François Mitterrand et l'effet bénéfique de ses premiers voyages en province avaient permis au chef de l'Etat de regagner une bonne dizaine de points de confiance, malgré un mécontentement *durable. Les semaines noires* qu'il vient de traverser ont fait plonger de nouveau sa cote dans l'opinion publique.

Un tel climat ne peut que nourrir les inquiétudes des députés de la majorité tout en redonnant quelques espoirs à *ceux qui*, depuis un an, rêvent d'une *« autre politique »* ou d'une autre manière *de conduire celle que mène* M. Juppé. Charles Pasqua remet en service l'association qu'il anime avec *Philippe Séguin et se répand* partout pour demander au chef de l'Etat d'intervenir. Edouard Balladur lance une *lettre hebdomadaire* et invite ses amis à venir débattre avec lui à Chamonix pour ce qu'il n'ose pas encore appeler une université *d'été. La rentrée pourrait* être « chaude » au Parlement.

Le président de la République a peut-être en mémoire cette phrase lancée par le polémiste Henri Rochefort à Napoléon III : *« La France a trente-six millions de sujets, sans compter les sujets de mécontentement. »* Mais La V[e] République n'est pas le Second Empire, et des élections se préparent. M. Chirac n'est pas homme à l'ignorer.

Thierry Bréhier

Du Havre à la Guyane

***Le rodage** a été effectué au* **Havre, le 29 septembre 1995 ; la vérification est venue de Vaulx-en-Velin,** *dans la banlieue lyonnaise*, **le 12 octobre : Jacques Chirac n'est jamais aussi à l'aise que lorsque, sans protocole, il** *plonge dans la France profonde* **pour écouter et serrer des mains. Le président de la République a** *donc* **arpenté les Deux-Sèvres, en janvier, le Doubs et la Réunion, en mars, la Somme en avril, le Finistère en mai.**

Le programme **est toujours le même : un dîner, en ouverture, avec les élus du département , pour pouvoir leur demander poliment mais fermement de ne pas l'accompagner les deux jours suivants ; un ou deux thèmes précis pour le reste de la visite, pendant laquelle tout ministre est interdit de séjour ;** *deux déjeuners de travail avec* **des jeunes, des animateurs d'associations ou des responsables professionnels ; un dîner avec des personnalités locales non politiques. La Guyane est à l'agenda de la fin juillet.**

Raymond Barre, l'atout UDF de l'ancien chef du RPR

« JE TIENS à exprimer toute ma gratitude à Raymond Barre. » Quand il a ces mots aimables pour le maire de Lyon, vendredi 28 juin, *Jacques Chirac est tout sourire. Il a* la mine heureuse des hommes au sommet du pouvoir, presque du pouvoir mondial, puisqu'il parle devant la presse internationale en sa qualité de président du G 7. Se souvient-il, à ce moment-là, d'un *autre vendredi*, le 29 avril 1988, où, au Palais omnisports de Bercy, il avait déjà remercié l'homme qui, *en août 1976, lui avait succédé* à l'hôtel Matignon ?

Ce jour-là, celui qui était encore maire de Paris avait la mine défaite d'un candidat qui sait déjà qu'il a perdu la bataille électorale : les résultats du premier tour étaient *sans appel, François Mitterrand* serait réélu à la présidence de la République. Les remerciements n'avaient pas traduit, d'ailleurs, de réelle gratitude. La compétition avait été sans merci entre Jacques Chirac, candidat du RPR, et Raymond Barre, *défenseur des con*leurs de l'UDF, et si les électeurs avaient *sélectionné* le premier pour être le porte-drapeau de la droite, le second ne s'était rallié à *lui que la mort dans l'âme*. Il n'était même pas nécessaire de lire son discours de Bercy entre les lignes pour y découvrir une condamnation des thèmes de campagne de l'homme à côté duquel il faisait grise mine le temps *d'un unique meeting commun*.

Huit ans ont passé, et la présidentielle de 1995 a fait oublier celle de 1988. *M. Barre* a eu le bon goût de se montrer fort discret tout le temps où Edouard Balladur lui avait succédé comme adversaire du président du RPR. M. Chirac ne lui en demandait pas plus. Aujourd'hui, le président de *la République* a besoin *d'alliés* au sein d'une UDF toujours rétive, l'OPA lancée via les amis de Valéry *Giscard* d'Estaing et d'Alain Madelin ayant échoué. Toutes les occasions sont donc bonnes pour flatter le dernier carré barriste, dont un des piliers, Charles Millon, siège déjà au gouvernement. Bruno Durieux, *fidèle entre les fidèles* du député du Rhône, a été ainsi, bien qu'ancien ministre de Michel *Rocard, élevé* au rang d'envoyé personnel du chef de l'Etat dans quelques capitales du monde pour préparer le G 7.

« UNIVERSITAIRE ÉMINENT »

Le maire de Lyon lui-même est *l'objet de toutes les attentions. Le* sommet des « maîtres du monde » se tenant dans sa bonne ville, le *président de la République* l'a associé, bien au-delà de ce ce qu'exigeait le protocole, à toutes les cérémonies publiques. Dès qu'il le pouvait, M. Chirac lui adressait compliments et éloges. Lors de sa conférence de presse finale, avant *même de rendre compte de cette* rencontre internationale, il a tenu à assurer que les chefs d'Etat et de gouvernement réunis autour de lui l'avaient chargé d'adresser leurs remerciements à M. Barre pour la qualité de l'organisation et de l'accueil des Lyonnais. Ultime preuve de cette lune de miel, c'est à *M. Barre que M. Chirac* a confié le mandat dont il dit lui-même qu'il a eu le plus de regrets de devoir *l'abandonner après son élection* à la présidence de la République française : celui de conseiller international français du Prix impérial du *Japon*, équivalent du prix Nobel pour les disciplines artistiques. Pour le maire de Paris, cette fonction *n'était pas honorifique* ; elle traduisait sa réelle passion pour les cultures asiatiques en général *et japonaise en particulier*.

Quand il a reçu ses anciens pairs à l'Elysée, le 4 juillet, dont l'ancien chancelier allemand Helmut Schmidt et les anciens premiers ministres britannique Edward Heath et japonais Yasuhiro Nakasone, *le chef de l'Etat a qualifié le* maire de Lyon *« d'homme de grande culture et de réflexion »*, *d'« universitaire éminent »*. La rancune a été jetée dans l'eau du Rhône.

Th. B.

La République attend son président

LUNDI : écoutes. Charles Pasqua attend Jacques Chirac au grand bal du 14 juillet. Il en attend même beaucoup. *Il le dit lundi, le répète jeudi, le serine toute* la semaine. Un vrai feu d'artifice, le Charles. Bonasse, il *grogne que les Fran*çais ont besoin d'un *« coin de ciel bleu »*. Bonimenteur, *il pré*tend que la V[e] République *« s'use quand on ne s'en sert pas »*. Gaullien, il assure que, *« si le président de la République appelait les Français à l'effort, il serait entendu »*. Encore faudrait-il qu'il fût lui-même... écouté.



UNE SEMAINE POLITIQUE

François Léotard ne se pose pas ce genre de question. *Ecouté, il l'était*, du moins indirectement, entre juillet et octobre 1995, par l'intermédiaire de quelques-*uns de ses anciens proches collaborateurs* au ministère de la défense lorsqu'il était un des caciques du gouvernement Balladur. Et ce sous couvert de son *successeur* à l'hôtel de Brienne, Charles Millon, et avec l'aval de Matignon. A peine éclose, l'affaire est close.

Le secret-défense efface opportunément ces pratiques que le président de l'UDF avait crues peu honorables pour la démocratie. *Rien de tel, en définitive, que* quelques « interceptions de sécurité » pour se comprendre entre barons de l'UDF.

Pendant ce temps-là, *patronat*, syndicats et gouvernement *s'écoutent*, mais ne s'entendent pas. C'est la règle des grands-messes : le sommet social sur le temps de travail n'y déroge pas.

MARDI : déchéances. Le Conseil supérieur de la magistrature attend Jacques Chirac, rentré dans la nuit d'un lointain émirat. L'Orient compliqué n'a rien à envier aux arabesques de la haute hiérarchie judiciaire. Trois postes prestigieux se libèrent, *à la tête de la Cour de cassation*, de la cour d'appel de Paris et du tribunal de Paris, et voici un ballet fiévreux de *toques et d'hermines* ; voici l'horrible soupçon que le garde des sceaux et le chef de l'Etat, garants de l'indépendance de la magistrature, *seraient tentés* de placer des amis impatients ; voici le président de la République *« scandalisé »* des *« pressions »* exercées par certains. Beaux défilés d'indignations !

Alain Carignon, lui, n'attend plus rien du président. Ni de grand monde. Après *une dernière ballade dans les monts du* Lyonnais, l'ancien maire de Grenoble, l'ancien ministre, l'ancienne étoile montante de *la majorité, rejoint* la maison d'arrêt de Villefranche-sur-Saône. Déchu. La cour d'appel de Lyon a alourdi sa condamnation *dans l'affaire* Dauphiné News : cinq ans de prison, quatre ferme. Rageur, il veut se persuader que la loi lui permet d'exercer son dernier mandat de président du conseil général de l'Isère. Pouce baissé, son parti, le RPR, lui conseille illico de se mettre en congé du *mouvement*.

Baroudeur solitaire, Bernard Tapie ne connaît pas cette sorte d'humiliation. mais, harcelé par mille procès, sa *liquidation judiciaire* personnelle confirmée par la Cour de cassation, le voici désormais menacé de la déchéance prochaine de ses mandats de député des Bouches-du-Rhône et de parlementaire européen. La prison, dit-il, lui fait peur, comme à tout le monde, mais il y est *« prêt »*. On le croirait la tête sur le billot.

MERCREDI : successions. Sans attendre l'intervention du chef de l'Etat ni *même la chute de la République, le comte* de Paris a mis de l'ordre dans ses affaires. Cela faisait grand bruit. Il était temps de *calmer la fronde : malgré un coupable divorce*, son fils aîné est confirmé solennellement comme héritier des droits à la couronne de France, conformément *à la règle* traditionnelle de succession. D'ailleurs, M. le Comte aime bien l'actuel monarque. Jacques Chirac *« a du cœur »*, assure-t-il.

Tout républicains qu'ils soient, Lionel Jospin et François Bayrou n'en sont pas moins respectueux des ordres de succession. Le premier vise 1998. Le second le coup suivant. Devant le bureau national du PS, le patron des socialistes a installé *un de ces échafaudages qu'il affectionne* : groupes de travail, commission de coordination, consultation des militants, puis *convention nationale devraient conduire*, d'ici la fin de l'année, à la définition d'une politique économique qui marie *« l'audace et la maîtrise »*.

Devant le conseil des ministres, le patron de l'éducation nationale a godillé, avec son habileté coutumière, pour *présenter le calendrier de ses réformes*. *« Tout vient à point pour qui sait attendre »* pourrait être leur devise à tous les deux. *Contrairement à Jean-François Mancel*, coadjuteur du président du RPR. M. Mancel comprend mal que les Français ne comprennent pas qu'ils n'ont aucune raison d'avoir le moral à zéro. Il l'a dit, ce midi, au déjeuner des responsables de la majorité, à l'hôtel Matignon. Il est vrai que M. Mancel ne brigue aucune succession.

JEUDI : censures. Le maire Front national d'Orange, lui, n'attend pas. Installé depuis un an, Jacques Bompard a entre*pris de faire le ménage dans la biblio*thèque de sa ville, d'en expurger les ouvrages de nature à démoraliser notre *jeunesse, d'en débarrasser les rayonnages* de tout *« cosmopolitisme »*, de toute négritude, de toute dégénérescence rappeuse. L'affaire éclate *aujourd'hui. Du* coup, M. Bompard dénonce ce *« procès d'intention »*, presque en sorcellerie. Pour un peu, *il convoquerait la Milice*.

Edouard Balladur craint-il les censures, le dogmatisme, la pensée unique ? Il a trouvé la parade et lance une lettre bimensuelle. Le titre en est convenable : *Pour la réforme*. Son fidèle Nicolas Sarkozy en est le codirecteur. Espiègle, ou charitable, l'ancien premier ministre avertit, dès ce premier numéro : *« Personne ne peut être sûr de détenir à lui seul la vérité. » Son ami Jacques pourra* utilement méditer la sentence d'ici dimanche. Surtout s'il veut répondre aux dix mille Brestois en colère, manants et *puissants* réunis, *qui* manifestent, cet après-midi, contre la restructuration des arsenaux, les suppressions d'emplois, le « plan Millon ».

VENDREDI : chevaleries. Charles Millon est pourtant un ministre attentionné. *Il a remis à Jacques Chirac une lettre ma*nuscrite inédite du général de Gaulle, acquise récemment à une vente chez Drouot. Le futur chef de la France libre *voyait décidément très loin, légitimant*, dès le 17 avril 1935, la réforme des armées engagée aujourd'hui. Favorable à un *« corps de manœuvre professionnel »*, il l'espérait doté *« d'un esprit analogue à celui de notre ancienne chevalerie »*.

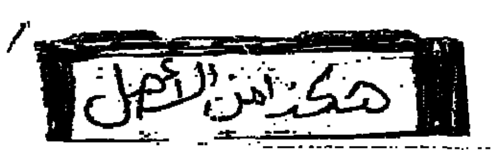
Nul doute que les officiers supérieurs auront su se montrer chevaleresques autant que disciplinés. Reçus à huis-clos par le chef de l'Etat, ils ont eu la primeur des dizaines de régiments, bases et arsenaux *qui seront rayés de la carte dans* les prochaines années. Ils auront apprécié ce *blitzkrieg* en connaisseurs. De ce côté-là, au moins, Jacques Chirac peut espérer une adhésion sans faille.

Les juges aussi savent témoigner d'esprit de chevalerie. Eric Halphen, par exemple. Voilà deux semaines, il avait osé frapper à la porte du domicile du maire de Paris. *Un peu seul, il est vrai*. Le patron de la PJ de Paris l'avait privé d'assistance policière, manquant à tous ses devoirs plutôt que de perquisitionner l'appartement de Jean Tiberi. *Pas rancunier, le juge* a donné une chance à ses amis policiers de se racheter. Il a ordonné une perquisition au *bureau et au domicile du chef de cabinet* du maire de Paris. Les pandores étaient au rendez-vous. Le président de la République *aussi*.

En guise de bouquet final, devant les maires des capitales des quinze pays de l'Union européenne et leurs homologues sud-américains, reçus à l'Elysée au même moment, il rendait hommage à son *« ami Jean Tiberi »*.

Tout est prêt pour le grand bal du 14 juillet. Jacques Chirac n'y est pas seulement attendu. Il y est réclamé. Et sait se faire attendre.

Gérard Courtois



IMMIGRATION Les mouvements de solidarité avec les sans-papiers se multiplient depuis trois mois, en région parisienne et en province. Des pétitions circulent dans les milieux universitaires, des parrainages d'enfants d'irréguliers ont été organisés à Nice et à Lille, les jeûnes de solidarité se succèdent. ● PARENTS D'ENFANTS FRANÇAIS ou nés en France, conjoints de Français, jeunes entrés en France hors regroupement familial : le recentrage de la revendication sur le *« droit de vivre en famille »* favorise la mobilisation des mouvements chrétiens. ● À L'ÉGLISE SAINT-HIPPOLYTE, sept femmes et un homme, s'engageant au nom de dizaines de cas similaires, poursuivent une grève de la faim. Le curé et quatre paroissiens ont entamé, jeudi 11 juillet, un jeûne de quatre jours afin de *« dénoncer le refus des pouvoirs publics d'entamer une discussion ».*

Les mouvements de solidarité avec les sans-papiers se multiplient

Malgré l'été, les associations et les réseaux chrétiens continuent à se mobiliser contre la politique répressive du gouvernement. Pétitions, parrainages, jeûnes de soutien, les initiatives se développent, à Paris et en province, en faveur des étrangers en situation irrégulière

JEÛNES, occupations d'église, pétitions, parrainage d'enfants... L'imagination des défenseurs des étrangers sans papiers ne semble pas avoir été bridée par la trêve estivale. Le mouvement, démarré en mars avec l'occupation de l'église Saint-Ambroise par des Africains, a essaimé au printemps en de nombreuses manifestations de solidarité soutenues cette fois par les Eglises et encadrées par les associations de défense des droits de l'homme.

Aujourd'hui, tandis que des familles issues du mouvement de Saint-Ambroise continuent d'occuper les entrepôts SNCF de la rue Pajol et l'église Saint-Bernard-de-la-Chapelle, sept femmes et un homme poursuivent, depuis le 1er juillet, une grève de la faim à l'église Saint-Hippolyte, à Paris. Dans le Val-de-Marne, où plus de deux cents dossiers sont en instance d'examen par la préfecture, quatre journées de jeûne ont été organisées dans des salles municipales et paroissiales. A Nice et à Lille, des *« parrainages républicains »* d'enfants d'étrangers sans papiers ont été célébrés, manière *pour des citoyens français de s'engager* à protéger des familles guettées par l'expulsion. Ces mouvements se sont concentrés sur quatre catégories d'étrangers sans papiers : les parents étrangers d'enfants français nés en France, les conjoints de Français et les *jeunes entrés hors regroupement* familial mais élevés en France. Une focalisation sur le *« droit de vivre en famille »* qui a facilité la mobilisation des mouvements chrétiens.

A Versailles, Nantes, Nîmes, des collectifs réunissant la Cimade (d'obédience protestante), la Pastorale des migrants (catholique), la LDH et le MRAP sont en première ligne. Critiquée pour avoir requis l'intervention de la police à Saint-Ambroise, l'Eglise catholique a repris l'initiative. Dans son message adressé aux sans-papiers de l'église Saint-Hippolyte, Claude Frikart, évêque auxiliaire de Paris a dénoncé *« l'injustice, l'immoralité de certaines lois sur l'immigration ». « S'il y a un temps pour discuter, il y a aussi un temps pour crier devant ce qui est insupportable »*, a-t-il déclaré.

Cette paroisse du 13e arrondissement semble, malgré les vacances, plus décidée que jamais. Jeudi 11 juillet, le curé de la paroisse, Guy de Lachaux, et quatre de ses fidèles, ont même entamé un jeûne de quatre jours pour *« dénoncer le refus des pouvoirs publics d'entamer une discussion »* avec les grévistes de la faim. Une épreuve que Jeanine Martin, infirmière retraitée, avoue *« redouter un peu, mais on se doit de faire le maximum »*. L'église n'a pas ménagé ses efforts. Eau, thé, lait et couches pour les enfants sont achetés grâce à la caisse de solidarité. Trois permanences de deux heures sont organisées chaque jour – démarches administratives, suivi médical – mais surtout, les paroissiens se succèdent auprès des grévistes pour les soutenir. *« Parfois, on est presque trop nombreux, on les fatigue »*, assure l'un d'eux. Aussi, même s'il confesse redouter l'*« effet 14 juillet »*, le père de Lachaux rêve d'*« un jeûne solidaire de toutes les Eglises de France, le 21 juillet »*.

D'autres manifestations d'hostilité aux projets répressifs du gouvernement se sont développées dans le milieu universitaire, inquiet de l'aggravation des peines menaçant les personnes aidant des irréguliers à demeurer sur le territoire. *« Je déclare avoir hébergé des étrangers sans leur avoir demandé s'ils étaient en situation régulière ou pas, et affirme mon attention de continuer à le faire. Ce sont nos propres libertés de citoyens français que je défends ainsi »*, ont ainsi écrit 530 personnes, dont le sociologue Pierre Bourdieu, l'historien Jacques Le Goff et l'astronome Jean-Claude Pecker, dans une lettre adressée à M. Chirac. Deux cents autres universitaires ont déclaré offrir *« l'hospitalité à quelqu'un du groupe de Saint-Ambroise »* en précisant qu'ils le feraient *« à l'avenir pour toute personne en situation similaire »*.

Les résultats ont été inégaux. A Versailles, 135 des 183 dossiers présentés à la préfecture sont en voie de régularisation, mais, selon les associations, seuls un tiers des quelque 700 cas répertoriés en Seine-Saint-Denis ont bénéficié d'un traitement favorable. Quant aux 300 Africains de Saint-Ambroise, 48 d'entre eux seulement recevront un titre de séjour. La préfecture de police a élargi les critères officiels de régularisation en admettant quelques parents d'enfants non français mais nés en France avant 1994. La nouvelle circulaire adressée aux préfets ordonnant la régularisation des parents d'enfants français (*Le Monde* du 12 juillet) résulte aussi de ces mobilisations.

Des « parrainages républicains » d'enfants d'étrangers sans papiers ont été célébrés

Ces avancées n'ont pas suffi à apaiser l'inquiétude des centaines de familles dont les dossiers n'ont pas encore été examinés ou l'ont été défavorablement. Et le camouflet infligé au « collège de médiateurs », qui avait tenté de négocier avec Matignon des critères précis de régularisation, n'est pas fait pour les rassurer. L'appel en faveur d'une nouvelle médiation lancé par le conseil des Eglises chrétiennes de France (*Le Monde* du 13 juillet) entend entretenir l'espoir d'une issue négociée. En attendant, le « collège des médiateurs » a décidé de mettre en place une permanence à partir du 14 juillet afin que les sans-papiers ne tombent pas dans l'oubli à la faveur de l'été.

Philippe Bernard et Nathaniel Herzberg

Jeûner pour défendre « le droit de vivre en famille »

LEUR SORTIE n'a duré qu'une demi-heure. Juste le temps d'entendre le père Guy de Lachaux, curé de l'église Saint-Hippolyte, annoncer officiellement le début d'un jeûne de solidarité de quatre jours, de répondre aux quelques questions des journalistes et de poser pour les photographes. Doucement, ils ont demandé au prêtre s'il avait encore besoin d'eux. Puis ils ont refait les cinquante mètres qui séparent l'église de la salle paroissiale, prêts à s'écrouler sur leurs lits.

Depuis qu'ils ont cessé de s'alimenter, le 1er *juillet, ils ne quittent plus cette pièce de* 20 mètres carrés où s'étale leur vie. Sous la table, des dizaines de bouteilles d'eau minérale. Dessus, des sachets de thé, des réserves de sucre et quelques bouquets de fleurs. Des paquets de lait en poudre. Une poussette, un lit d'enfant, des cintres pendus aux poignées de fenêtre. Et ces huit matelas, placés côte à côte, à même le sol. Huit, parce que le père de Lachaux avait été très clair : *« Au-delà, nous ne pourrons pas vous soutenir. »* Aujourd'hui, toute la vie de la paroisse tourne autour d'eux : sept femmes et un homme, fers de lance d'un comité regroupant plus de cent familles. Cinq nationalités, pour en représenter des dizaines. Mais surtout, huit cas *« significatifs »* des entraves à ce *« droit de vivre en famille »* qu'ils ont décidé de défendre.

Gloria, Gladys et Anna Maria sont toutes trois péruviennes, toutes trois mères d'enfants français, toutes trois déjà éconduites après une première demande de régularisation. Gloria se souvient de sa précédente tentative. La carte d'identité de son fils de quatre ans à la main, elle s'était présentée avec bon espoir. *« Une circulaire incitait les préfets à nous régulariser. Alors j'y croyais. Ils m'ont demandé mes ressources. Je leur ai dit que je travaillais à gauche, à droite. Des ménages, des gardes d'enfants... Mais je ne pouvais pas leur montrer de fiches de paye. »* Le refus n'a pas été long à venir. Catégorique. Avec invitation à quitter le territoire.

Pour ses deux amies, l'accusation de *« détournement de la loi »* fut tout aussi prompte à tomber, malgré les avis favorables donnés par la commission de séjour à leur demande de régularisation. Certes, leurs enfants était nés après l'entrée en vigueur des lois Pasqua. Mais, faute d'avoir été déclarés au consulat du Pérou, ils ne disposaient d'aucune nationalité. Le tribunal d'instance les avait donc jugés français. *« Vous avez organisé l'apatridie de votre enfant »*, a estimé la préfecture de police. Aujourd'hui, Gladys et Anna-Maria sont donc *« invitées à quitter la France »*.

L'« ACHARNEMENT » DE L'ADMINISTRATION

Comme Assia et Naïma. Son dernier bébé dans les bras, Naïma assure ne rien comprendre à l'*« acharnement »* de l'administration. D'accord, son mari a été expulsé de France, où il vivait depuis trente ans, après une *« tentative de vol »* payée d'une peine de prison. *« Mais mes trois enfants n'y sont pour rien. Ils n'ont jamais vécu ailleurs qu'en France. L'aîné a douze ans. Vous l'imaginez en Algérie ? »* Assia ne dit rien, car elle n'écoute pas. Aujourd'hui, il n'y en a que pour cette fille de six ans qu'elle tient sur les genoux. *« J'ai dû la placer car je galérais. Pas de logement, pas d'argent. Je ne pouvais même pas chercher du travail. Et le mois dernier la préfecture a refusé ma demande. Sans explication. »*

Ailan n'en a pas eue davantage. Du reste, elle n'en a jamais eue. A la naissance de son premier enfant, il y a sept ans, personne n'est venu lui dire qu'il avait droit à la nationalité française. Déboutée du droit d'asile, accrochée à sa machine à coudre dans les ateliers clandestins, cette jeune Chinoise ne pensait qu'à travailler. Puis les lois Pasqua sont passées par là. Aujourd'hui, c'est donc comme *« mère d'enfant né en France »* qu'elle se bat, ne ratant jamais une manifestation, attirant derrière elle des dizaines de Chinois.

A onze mois, le fils de Musnane n'est pas non plus français. Quant à sa femme, en France depuis vingt-deux ans, elle restera marocaine. *« Elle a demandé la nationalité française*, raconte-t-il. *Ils lui ont dit que tant que je resterai en France, ils n'examineraient pas son dossier. Je ne vais quand même pas la laisser seule ici, non ? »*

Des mots que Marie aurait presque pu entendre prononcés par Tahar. Lorsque, en novembre 1994, elle, la *« bonne Française »*, épousait ce Tunisien en situation irrégulière, tous deux prévoyaient bien quelques obstacles administratifs. Mais elle ne pensait pas que la mairie les dénoncerait à la police. Quelques semaines plus tard, Tahar est frappé d'un arrêté de reconduite à la frontière. Aussi, c'est *« pour le droit de vivre en famille mais aussi contre le viol des lois par l'administration elle-même »* qu'elle a cessé, le 1er juillet, de s'alimenter.

Derrière elle, deux femmes écoutent, le bébé de Naïma crie. *« Il a faim »*, assure l'une d'elle. *« Moi, ça va »*, sourit Marie.

N. H.

Deux tiers des places d'accueil resteront ouvertes aux sans-abri cet été

L'IMAGE de « hordes » de marginaux venus du nord de la Loire et envahissant, dès le début de l'été, les villes touristiques du sud de la France est souvent brandie par les maires concernés pour justifier leurs arrêtés contre la mendicité. Or cette image-prétexte est fausse, selon le dernier constat établi par Danielle Huèges, chargée de mission auprès de Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence. Selon elle, *« le phénomène de l'errance des gens sans domicile fixe durant l'été est très exagéré : 80 % d'entre eux demeurent en fait toute l'année dans ces villes. Simplement, ils sont plus voyants parce qu'ils restent dehors, ils dérangent davantage »*.

De récentes visites à Menton, Béziers et Avignon, étayées par les observations des associations de solidarité, ont conforté Mme Huèges dans des conclusions qu'elle avait déjà faites durant l'été 1995, et qui étaient prévisibles pour 1996 (*Le Monde* daté 16-17 juin). Une autre donnée confirme la forte « sédentarisation » des sans-abri pendant la période estivale : dans les grandes villes, notamment à Paris, la demande d'accueil dans les centres d'hébergement reste élevée.

Alors que les errants ont pu déplorer, dans le passé, la fermeture de nombreux foyers pendant les vacances, il a été décidé, cette année, de laisser ouvertes, en juillet et en août, près de 10 000 places (sur 15 000) d'hébergement d'urgence, dont 1 300 à Paris (sur 2 000). A cette date, 1 100 lits parisiens sont effectivement occupés.

« SAMU SOCIAUX À PIED »

S'ils répugnent à admettre qu'ils sont confrontés pour une grande part à leur propre population d'exclus, les maires des cités touristiques n'en sont pas moins, selon Danielle Huèges, *« preneurs de solutions »*. Par exemple, la municipalité (RPR) de Roquebrune - Cap-Martin (Alpes-Maritimes) a sollicité elle-même la venue de l'envoyée spéciale de M. Emmanuelli. *« Les arrêtés anti-mendicité*, estime cette dernière, *sont en fait de vrais appels au secours. »* Les solutions résident, en particulier, dans l'instauration de centres d'accueil de jour – encore peu nombreux en province – et dans la constitution d'équipes techniques de rue, qui joueraient en quelque sorte, pour Mme Huèges, un rôle de *« SAMU sociaux à pied »*.

A Béziers, un lieu de vie va ainsi être créé. De même, en plein Festival d'Avignon, un centre d'accueil doit être aménagé, avec le concours de la SNCF, dans la gare de la Cité des papes. Pour le secrétariat d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, maintenir ouverts les centres d'accueil l'été permet non seulement de ne pas accroître l'errance, mais encore de ne pas rompre la prise en charge. Ainsi, l'Armée du salut fait savoir qu'elle poursuit son travail habituel, et l'association RESO (soins aux plus démunis) indique que près de deux mille médecins continuent de recevoir gratuitement les plus défavorisés (numéro vert : 05-23-26-00).

M. C.

Les chiffres de la délinquance à Paris sont en baisse

AU COURS du premier semestre de 1996, les statistiques des crimes et délits constatés par la police dans Paris *intra-muros* ont nettement baissé (– 10,52 %) par rapport à la même période de 1995, a indiqué, vendredi 12 juillet, le préfet de police de Paris, Philippe Massoni. Les délits de voie publique (cambriolages, vols de voiture et dans les voitures, etc.) ont diminué de 16,4 %, les infractions économiques et financières de 6,6 %, celles relatives aux stupéfiants de 13,5 %. Les atteintes physiques aux personnes (sous la violence ou la contrainte) sont toutefois en hausse (+ 4 %). Dans le métro et le RER, une forte baisse a enfin été enregistrée (– 19,3 %).

DÉPÊCHES

■ **VIOLENCES URBAINES : cinq jeunes gens ont été écroués** et mis en examen pour *« dégradations volontaires par incendie »*, jeudi 11 juillet, après les incidents survenus l'avant-veille à Mantes-la-Jolie (Yvelines) dans le quartier du Val-Fourré. Deux voitures avaient été brûlées et un engin incendiaire avait été lancé dans le poste de police du quartier. Ces incidents faisaient suite à la mort d'un jeune homme de la cité qui avait plongé dans la Seine, le 8 juillet, pour échapper à une poursuite des gendarmes à la suite d'un vol de scooter.

■ **SPÉLÉOLOGIE : l'un des deux derniers spéléologues bloqués depuis le 7 juillet** dans un gouffre du massif du Vercors (Isère) a regagné l'air libre dans la matinée, samedi 13 juillet. Ce ressortissant hongrois âgé de vingt-sept ans devait être transporté vers l'hôpital de Grenoble. Aidé par des spéléologues secouristes de la Drôme, l'ultime rescapé de la violente crue souterraine qui avait tué deux personnes, le 7 juillet, était attendu en surface dans la journée de samedi.

■ **PROFANATION : vingt et une croix du cimetière de la Trinité, près de Nice (Alpes-Maritimes), ont été descellées**, dans la nuit du samedi 6 au dimanche 7 juillet. Une douzaine de crucifix ont été placés à l'intérieur de cercles réalisés à l'aide d'objets funéraires, ou plantés à l'envers dans le sol, selon une mise en scène d'inspiration satanique. Aucun vol n'a été commis, ni aucune sépulture violée. La gendarmerie de Nice a été chargée de l'enquête.

Le parcours initiatique du volontaire au service militaire long

LES APPELÉS du contingent qui se portent volontaires pour effectuer un service long (VSL) ne cherchent pas seulement à parfaire une formation professionnelle ou à retarder une entrée difficile dans la vie civile. Pour nombre d'entre eux, prolonger son service militaire de quatre à douze mois apparaît aussi comme un parcours initiatique nécessaire pour s'imposer dans son groupe familial. Une conclusion à laquelle est parvenue Anne-Marie Devreux, chercheur à l'Institut de recherche sur les sociétés contemporaines (Iresco), après avoir mené de longs entretiens auprès de quarante-quatre appelés incorporés dans cinq casernes de l'Est et du Centre.

« Au-delà des raisons immédiates invoquées – voir du pays, passer gratuitement le permis poids lourd, faire une période d'essai avant d'envisager un contrat d'engagement –, les motivations profondes de ces jeunes doivent être recherchées dans leur histoire personnelle », souligne la sociologue. Ces appelés, qui, souvent, appartiennent à des milieux modestes et connaissent des difficultés d'insertion professionnelle, affichent une *« perception très négative de tout ce qui ressemble de près ou de loin à l'instruction, à laquelle s'oppose un point de vue très positif sur ce que représente l'activité militaire »*.

Là, pourtant, n'est pas l'essentiel. *« Les VSL sont beaucoup plus souvent que les autres issus de familles nombreuses de quatre enfants et plus, dans lesquelles ont trouve très fréquemment un père ou des frères militaires. » « Derrière les motivations premières*, ajoute-t-elle, *se cache souvent un positionnement incertain dans la famille d'origine. Face à un frère héritier évident du rôle masculin, face à un père pour qui l'armée représente la virilité ou à une famille de femmes qui attend qu'il soit son représentant mâle dans la société, le jeune homme se trouve en quelque sorte en situation de devoir confirmer son appartenance au groupe social des hommes. »*

Spécialiste des rapports sociaux entre les sexes, Mme Devreux s'est aussi intéressée aux travaux domestiques, les *« travaux d'intérêt général »* (TIG). *« De la notion de service rendu à la collectivité s'opère un glissement vers l'idée d'un asservissement non pas tant aux besoins du groupe qu'à l'ordre hiérarchique. » « L'apprentissage du travail domestique à l'armée*, insiste-t-elle, *a pour arrière-plan la division sexuelle du travail expérimentée dans le cadre familial. » « Institution masculine, l'armée apparaît comme un vecteur de transmission et d'apprentissage de l'ordre hiérarchique entre le féminin et le masculin. »* A vrai dire, on s'en doutait un peu...

Jean-Michel Normand

HORIZONS

REPORTAGE



GENS DE MER

Les chenapans de l'île de Sein en ripaille

C'ÉTAIT un soir, à l'île de Sein. Un soir de grande marée, et de ténèbres précoces. Un soir d'été plombé. Un soir de manigances. La mer avait tiré sur l'île le grand rideau de brume. S'il lui prenait cette nuit-là la fantaisie d'agir, elle n'aurait pas de témoin... Dans une ruelle du quartier de Roc'hig, derrière le quai des Français-Libres, la porte de Pierre Salün était comme toujours entrouverte et laissait échapper des rires de chenapans.

C'était soir de ripaille, c'était soir de fête, entre copains, entre marins, entre Sénans. Et autour d'une table couverte d'un paréo turquoise, souvenir d'un séjour à Tahiti pour le compte de la Royale, des Sénans gourmets et bons vivants dégustaient avec fougue un formidable ragoût de cormoran. « *Fameux ! Fameux Pierre, vraiment !* » Pierre faisait le modeste. « *Un peu trop cuit je crois, c'est du réchauffé.* » Mais tous de se récrier : « *Puisque on te dit que c'est parfait !* »

La chaire étant couleur charbon, on hésitait à croire. Mais ces petits os et ce fin cartilage... L'évidence s'imposait : le chef nous avait préparé ce « poulet-chocolat » dont parlent les îliens avec un air gourmand et des regards complices, avertis de l'amende élevée sanctionnant les chasseurs de cormoran. Ce n'était pas, bien sûr, le cas de Pierre. Son cormoran, jurait-il, n'était troué d'aucun plomb ! « *Un suicide, peut-être, ou bien un accident.* » Le volatile, donc, on mangea.

François Follic, le pêcheur, concéda quelques coups pendables joués, gamin, au malheureux animal. « *On l'empaillait en partie, on déployait ses ailes retenues par un morceau de bois, et on le posait sur un rocher afin qu'il serve d'éclaireur pour les cormorans de la pointe du Raz qui s'en venaient pêcher à Sein. "Tiens, un copain", se disaient-ils en s'approchant. Et hop ! on les gaulait chacun à notre tour...* » Il fut un temps, dans l'île, où le moindre volatile venu de l'océan constituait un appoint précieux pour les familles de pêcheurs confrontées à la pénurie de poissons. Cela n'empêchait pas les enfants de s'en faire des amis. François Follic se souvient encore de « son » cormoran, qui, le soir, traversait le café familial pour aller dormir dans le jardin. Joséphine Spinec avait aussi « sa » mouette... La mer était leur terrain de jeu. La mer, chaque jour, remplit leur horizon.

« *Je n'ai vécu que pour ça !*, dit Follic. *La mer, la mer, la mer. Je ne voyais que ça ! C'était un but, c'était une joie. Tout gamin j'en rêvais, je passais mes journées à l'eau, à plonger dans les vagues, à piquer des canots, à manier la godille. Sur la digue, avec mon frère jumeau, nous poussions en courant la poussette de ma petite sœur en essayant de passer sous les rouleaux. Elle hurlait ; sûr qu'elle adorait ça ! Et quand on m'a emprisonné à la pension de Pont-Croix pour faire des études, je m'enfuyais en courant à Audierne, juste quelques minutes, juste pour voir la mer. C'était un truc vital. C'est comme une partie de moi, comme si je venais de là.* » La mer, ici, est d'abord maternelle.

FOLLIC s'est arrêté, presque étonné d'avoir parlé autant, mais soucieux de savoir si on l'a bien compris. C'est le plus grand sujet de sa vie. Alors, il est à vif. D'ailleurs, il dit « *vital* » et il ajoute avec conviction : « *Pêcheur était une vocation. Je serais resté à terre, j'aurais crevé.* »

Il a croisé les bras au-dessus d'un ventre aujourd'hui imposant, les yeux, sous une broussaille de sourcils roux, perdus dans l'infini. Et tous hochent la tête en silence. Jean-Pierre Bloch, son copain de toujours, qui dut suivre sa famille à Brest, ne s'y est jamais plu, fit dix ans de « marchande » – « *ma mère ne voulait pas la pêche* » – avant d'être lamaneur au port de commerce et de rêver d'un retour définitif à Sein. « *On était plusieurs à s'être donné rendez-vous en retraite. A savoir qu'à Sein on retrouverait nos repères, nos plaisirs, nos sensations de mer.* »

Joséphine Spinec, la compagne de leurs jeux, qui se confectionnait des spartiates romaines en laçant des algues autour de ses mollets et participait, sur la plage du port, aux combats fratricides entre nordistes et sudistes de l'île, a quitté Quimper pour les rejoindre à son tour. Le désir de Sein, dit-elle, est autre chose qu'un retour au bercail. « *Il y a ici, plus que sur n'importe quelle côte, plus que dans d'autres îles, une intimité avec la mer qui fortifie et qui élève, qui réunit, qui donne un sens.* » De la vie qui coule et de la mort qui passe.

Oui, Sein, disent-ils, est unique. Et les Sénans sont tous gens de la mer, de la race des goélands, des dauphins, des sirènes. La filiation est criante. Car Sein est un miracle ; radeau, berceau, confetti posé sur l'océan, à la merci des humeurs et colères des flots qui, s'ils le voulaient, n'en feraient qu'une bouchée. « *Une aberration, vous dis-je. Une magnifique aberration.* » Trois raz de marée, dit-on, faillirent la submerger. Les Sénans en rigolent.

« *L'île est indestructible !* », affirme Joséphine. Pourquoi la mer qui lèche l'île de partout – parfois avec un allant inquiétant – chercherait-elle à l'engloutir ? Elle est fille de la mer ! Elle est plus mer que terre. « *Il suffit de vivre ici un hiver pour comprendre*, dit François Follic. *Qu'est-ce qu'on se prend !* » Des vagues gigantesques assaillent les façades de front de mer, obligeant les îliens à fermer leurs citernes sous peine de boire de l'eau salée. Les gouttières recueillent des galets et des goémons, des torrents éphémères dévalent sur le quai. La mer danse, se creuse et se boursoufle, avance, repart, attaque, tandis que ses embruns voltigent dans toute l'île, donnant à la pierre, aux végétaux, aux hommes, un goût et un parfum salés. La mer est en furie. Mais c'est la faute du vent.

Pierre ressert du vin et des pommes de terre. « *Allons, mes mignons ! Il faut finir le cormoran !* » Personne ne se fait prier. De l'autre côté de la rue, large d'un bon mètre – le passage d'un tonneau –, chante un accordéon. « *Chaque année*, dit Jean-Pierre, *la mer nous grignote un bout de terre. Mine de rien, elle façonne la structure de l'île. La dune devient la plage, le gravier est charrié...*

– Ah ! Si tu t'absentes de Sein deux ans, tu sens tout de suite la morsure de la mer !

– Il faudrait mettre des pieux à l'endroit où nous jouions, enfants ! A marée haute, ils seraient couverts d'eau.

– La mer avance et les îliens vieillissent. Mille habitants il y a cinquante ans, cent cinquante aujourd'hui... Un jour, il n'y aura plus d'îliens. L'île sera aux mains des Parisiens et des Quimpérois. De la mer, ils ne sauront plus rien. »

ILS ne sauront pas ces histoires de tempêtes, de naufrages, de sauvetages, de trésors qu'on se raconte chez Pierre, le cheveu lisse et ras puisque la coiffeuse d'Audierne est passée ce jour-là. Ces histoires de pêches stupéfiantes dont se souvient François – « *tant de crevettes une année qu'on en donnait aux poules !* » –, ces souvenirs de mariage, non, de menus de mariage – « *du homard, du turbot et une lessiveuse de palourdes !* » –, les expéditions-langoustes à Ouessant, à Saint-Malo, en Angleterre, au Portugal, la chasse à la coquille, l'hiver, à Saint-Quay-Portrieux. Et puis la pêche au bar, avec six, puis vingt-deux hameçons, en face, autour du phare de la Vieille, « *du coucher au lever du soleil* », au milieu du raz de Sein. « *C'était souvent risqué, mais les bars adorent le courant.* »

La mère de François étant « *terrienne* », de Poncroix, elle ignorait la force d'un appel de la mer. Elle s'est même réjouie, l'imprudente, en apprenant que François, dès ses premières marées, était malade en bateau. « *Malade ? Comme un chien ! A dégueuler de la bile, à trembler sur mes jambes. On aurait pu me foutre à l'eau.* » En voilà un, pensait-elle, qui ne prendrait pas la mer, échapperait aux dangers et puis à la misère. « *Ah ! ma pauvre Anna*, dit Follic tendrement, *tu n'as pas été déçue du voyage ! J'étais fait pour être pêcheur ! Trois de tes quatre fils ont fait marins. Et le quatrième a toujours regretté sa désertion !* »

Ce qu'ils ont été heureux en mer ! Pierre, dans la Royale, qui finit sa carrière à bord du *Clemenceau* et se vit même offrir un jour le cadeau d'un héliportage du « *Clem* » sur son île. Jean-Pierre, le lamaneur qui n'avait qu'une envie, quitter le quai, larguer les amarres, profiter de la moindre aubaine pour embarquer sur un remorqueur. Et puis François surtout, qui confesse pourtant n'avoir « *jamais eu de bol* ». Deux navires coulés, sept moteurs cassés, les économies émiettées. Non, « *le pognon rentrait par la fenêtre et ressortait par la porte. Ma croûte, c'est en dormant moins que les autres que j'ai pu la gagner. Mais j'en ai eu du plaisir ! Plein de plaisirs.* »

ALLONS ! Il y eut des revers, il y a donc eu des peurs, des angoisses, des périls, de vraies trouilles ? Oui, il s'en souvient. De bien fameuses. « *Mais, tout compte fait, ce n'est pas si triste de mourir noyé. On ne doit pas souffrir. Deux tasses, c'est l'asphyxie. Fini, on n'en parle plus. La mer t'a pris.* »

Est-ce parce qu'il s'inquiétait qu'on charrie trop de souvenirs ? Est-ce parce qu'il craignait qu'on juge l'île nostalgique et somme toute un peu triste, malgré les dénégations des convives enthousiastes ? Pierre, un instant, nous faussa compagnie et revint avec l'accordéon – et l'accordéoniste – de l'autre côté de la rue. Il nous restait du vin, du far et, en réserve, cent chansons. En français, en breton. Des chansons à virer, à hisser, et à boire. Des berceuses et des hymnes, *Loguivy*, *Marins de Groix*... Et puis celle-ci, que Joséphine, Pierre, Jean-Pierre – qui font partie de la chorale de Sein –, François, ont entonnée gravement :

La mer, toujours la mer,
a quelque chose à dire,
Musique et poésie,
amour et liberté,
Les mots que nous chantons
vogueront, beaux navires,
A travers les saisons,
toute une éternité.

C'était un soir à l'île de Sein. Au ras des flots.

Annick Cojean
Photographie : Jean Mourot

PROCHAIN ARTICLE :
Le bonheur foudroyé d'une sentinelle de l'océan

La fin d'un rêve princier

Le mariage entre Charles et Diana s'est embourbé dans de longues tractations juridiques et financières consacrant une rupture médiatisée à outrance et dont l'institution monarchique ne sort pas grandie

1981 29 juillet Lady Diana Spencer et le prince Charles se marient à la cathédrale Saint-Paul de Londres



UN nouvel objet vient de débarquer sur le marché britannique : un *mug*, une tasse à thé, commémorant le divorce à venir du prince héritier d'Angleterre et de « Lady Di », la princesse de Galles. A l'inverse de toute la bimbeloterie mise en vente à l'occasion de leur mariage, le 29 juillet 1981, et que s'arrachent les collectionneurs de bondieuseries royales, Charles et Diana se tournent le dos, à côté de bannières inclinées vers le bas en signe de deuil.

L'heureux créateur de ce gadget devrait voir ses ventes s'envoler avec l'annonce officielle par Buckingham Palace, vendredi 12 juillet à 15 h 30, que l'expéditive procédure de divorce était enclenchée. Un premier décret, qui reconnaît l'irréversibilité de la séparation, devrait être pris par les juges dès lundi matin et le « décret absolu » officialisant le divorce, fin août. « Lady Di » restera membre de la famille royale, avec le titre de *« Diana, princesse de Galles »* et, selon le porte-parole de la cour, *« il sera parfaitement acceptable de l'appeler Ma'am »*. A l'issue de négociations qualifiées d'*« amicales »*, Charles et la reine Elizabeth ont accepté la plupart des conditions posées par l'incontrôlable princesse. En particulier, un solde de tout compte d'une quinzaine de millions de livres (120 millions de francs) et, au bas mot, un demi-million de livres de revenus et de frais par an.

« Le » divorce aura fait couler autant d'encre que de larmes. Pain bénit pour les journalistes, ce feuilleton médiatisé à rebondissements multiples, ce conte de fées tourné en bluette et s'achevant en drame pour presse du cœur, a rapporté énormément d'argent. Ce *soap opera* dynastique, à faire pâlir les scénaristes de Hollywood, s'il a fait rêver dans les *cottages* et dans les longues banlieues tristes des *villes anglaises, s'il a permis* d'oublier dans les ors des bals la dure réalité quotidienne de la pauvreté, du chômage, de la violence et de la désespérance, n'aura pas eu de *happy end*. Ceux qui y cherchaient un dérivatif, l'oubli que l'on trouve au cinéma ou devant une pinte de bière, ne peuvent qu'être déçus de voir le rideau se baisser sur le plus beau des romans-photos.

SANS doute, certains Anglais en voudront-ils aux *« Royals »* de les avoir ainsi laissés tomber, de n'avoir pas joué jusqu'à leur dernier souffle le rôle que l'on attendait d'eux, d'avoir préféré leurs intérêts mesquins à un script qui faisait se pâmer le public, de n'être plus des acteurs mais des êtres humains. Même dans cette bonne vieille Angleterre où des pasteurs anglicans offrent à leurs ouailles des cérémonies de divorce pour clore devant l'autel un sacrement qui y avait pris naissance, où le sens de la famille en a pris un bon coup, où les futurs divorcés rejoindront les quelque 30 % de familles éclatées, les larmes de tristesse et de déception vont pleuvoir dru pour l'ex-couple princier ; surtout pour Diana, plus populaire que tous les autres *« Royals »* réunis.

Ces derniers mois, on a vu apparaître deux figures à l'arrière-plan de cette lutte au couteau d'amoureux déçus qui ont utilisé journalistes, courtisans et courtisans-

1982 21 juin Naissance du premier fils, le Prince William

journalistes, confidences distillées comme des poisons florentins et rumeurs assassines. Elles tiraient les ficelles du scénario juridique derrière la volonté de Charles de tirer le plus rapidement possible un trait sur un mariage raté, qu'il avait accepté avec la soumission d'un fils trop bien élevé, alors qu'il en aimait une autre, et la détermination de Diana de se venger en ruinant son ex-mari. Ce sont les avocats des deux parties, ceux que le futur Charles III et celle qui se voit devenir *« reine des cœurs »* se sont choisis pour mener la « guerre des Galles » à son terme. La presse a donné leurs noms, disséqué leurs origines sociales et leurs méthodes d'une redoutable efficacité.

EN contrepoint de cette guerre entre Charles et Diana, il y a donc eu celle qui a opposé Fiona Shackleton à Anthony Julius, tous deux âgés de trente-neuf ans, les dents longues et une solide réputation d'efficacité. Elégante blonde, Me Shackleton, du cabinet Farrer & Co – les avocats de la reine –, est l'auteur d'un manuel sur le divorce, *The Divorce Handbook* ; évoluant avec aisance dans le petit monde des beaux quartiers, elle représente les intérêts du prince héritier. *« Une salle de tribunal*, a-t-elle écrit dans ce livre qui consacre un chapitre aux *« choix des très riches »*, *est un endroit barbare pour ramasser la carcasse d'un mariage raté. C'est aussi un processus coûteux et lent. »* Spécialiste des grosses fortunes, elle sait de quoi elle parle, puisque ses émoluments se comptent en millions de francs et que les frais du divorce princier atteindraient le demi-million de livres.

Me Julius, du cabinet de Lord Mishcon de Reya, un pair qui a le cœur à gauche, est de la même trempe, mais sort d'un autre monde. L'air d'un séducteur derrière ses lunettes d'intellectuel, auteur d'un ouvrage qui tente de démontrer que le poète T. S. Eliot aurait fait preuve d'antisémitisme, il mettrait plutôt des gants de boxe que de soie pour traiter avec la famille royale ; travailliste, on lui prête des sentiments républicains, même s'il a mis ses talents au service de la locataire de Kensington Palace. Pugnace, retors, arrogant, traité de *« dogue du barreau »* par le *Sunday Times*, il a tracé la stratégie de Diana, dilatoire et théâtrale. Il n'a eu aucun complexe à croiser le fer avec l'institution monarchique pour défendre les intérêts de sa cliente.

Car, depuis l'oukase royal enjoignant aux deux époux – séparés depuis 1992 – de mettre un terme à leur dispute, plus de six mois ont passé, pendant lesquels la jeune femme, qui vient d'avoir trente-cinq ans, a peaufiné sa stratégie. Il est évident que, ne pouvant briser sa longue liaison avec Camilla Parker Bowles – contre laquelle elle éprouve une haine obsessive, allant jusqu'à collectionner ses photos –, Diana a décidé de frapper Charles au portefeuille. D'où ses exigences démesurées, estimées, à l'origine, par la presse entre 15 et 30 millions de livres, alors que les revenus du duché de Cornouailles

1984 15 septembre Naissance du second fils, le Prince Harry

rapportent au prince moins de 5 millions par an ; une fois impôts et salaires payés, Charles ne dispose plus que... d'un million et demi.

Survivance de l'époque féodale, cet apanage de 175 000 hectares du prince de Galles est inaliénable ; ainsi en avait décidé Edouard III au XIVe siècle. Pour satisfaire aux exigences de Diana, Charles devra faire le tour des banques et aura besoin de la garantie de sa mère. A moins que cette dernière, dans un accès de générosité dont elle est peu coutumière, ne lui donne tout ou partie des millions qui seront versés à sa gourmande épouse. Sinon, ses revenus seront engloutis pendant des lustres ou jusqu'à ce qu'il monte lui-même sur le trône.

Le dernier épisode de la saga des Windsor s'est donc achevé sur une affaire de titre et de zéros sur un chèque d'adieu. Certes, il n'était pas question de priver Lady Di de ses toilettes, de son club de sports, de ses frais de coiffure, de massage et autres. D'autant qu'elle reste la mère de l'héritier du trône après Charles, le prince William, quatorze ans, comme du prince Harry, onze ans, dont les deux parents superviseront ensemble l'éducation. Ultime codicille au divorce, ils devraient s'engager à conserver le silence sur leurs aventures passées. Pour éviter ce que les Britanniques appellent, dans leur langage imagé, tout risque de *« kiss and tell »* (embrasser puis raconter).

L'idée de la reine et du prince Philip de faire épouser par leur fils une oie blanche issue d'une vieille famille et que l'amoralisme ambiant n'aurait pas polluée a fait long feu. Cette ravissante oiselle au cœur de midinette, initiée au monde à travers les romans à l'eau de rose de sa parente Barbara Cartland, est devenue tigresse. Piquée au vif par l'infidélité de son prince charmant, elle lui a rendu la pareille avec autant d'énergie qu'elle en met dans l'aérobic. Instable, anorexique, bombardant certains de ses amis de coups de fil nocturnes, obsédée par elle-même, ambitionnant de devenir une ambassadrice internationale des cœurs et de toutes les souffrances de ce monde, Diana s'est, entre autres, entichée d'un officier de cavalerie qui, après s'être fait offrir ses cravates, l'a quittée pour écrire ses Mémoires, *Princess in Love. Kiss and tell*, déjà. Puis, elle a tourné ses regards vers le capitaine de l'équipe anglaise de rugby, Will Carling. Ce qui ne l'a pas empêchée de rester en relation avec des tabloïds, intérêt mutuel oblige.

Charles, lui, est d'un autre monde. Gentleman à l'ancienne mode, grand chasseur et joueur de polo, élevé pour son métier de futur roi sous la tutelle d'un père dont il a abhorré la dureté, négligé par sa mère au profit de ses fonctions officielles, il promène un regard ennuyé sur le monde qui l'entoure. Ce qui ne l'empêche pas d'avoir ses idées sur la société ou la religion – il souhaite devenir le représentant de toutes les confessions et non plus seulement du culte anglican – ni de patronner la fondation qui porte son nom et qui fait un travail exceptionnel pour l'insertion des jeunes. Il ne dissimule pas ses vues controversées sur l'architecture et l'urbanisme. Il avait en vain tenté d'intéresser Mme Thatcher aux problèmes des banlieues. A ses heures perdues, il s'est aussi livré à des confidences téléphoniques scabreuses à Camilla, évidemment interceptées par des journalistes et publiées *in extenso*.

SI « Lady Di » reste maîtresse de sa vie privée, il n'en sera pas de même pour Charles. Le primat de l'Eglise d'Angleterre, qui tente d'associer la famille royale à une nouvelle croisade en faveur de la morale dans la société, l'a averti qu'il ne pourrait fréquenter sa Camilla une fois divorcé. Peut-être sera-t-il tenté d'épouser celle à laquelle il aura été plus fidèle qu'à sa légitime

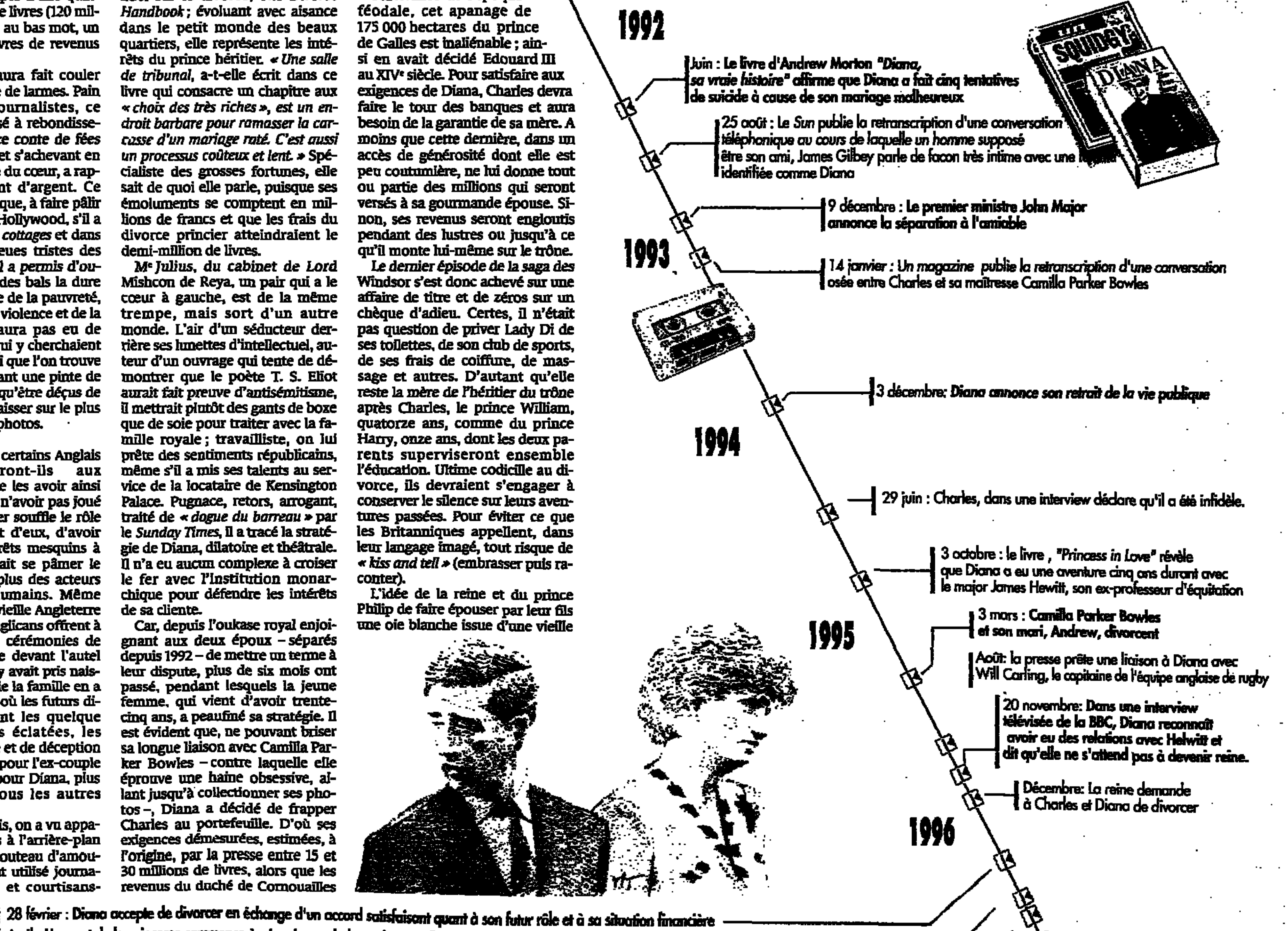
> « La monarchie bourgeoise issue des années 20 a bel et bien sombré dans le pire des gâchis »

épouse ? Même si, constitutionnellement, rien ne l'empêche de se remarier – sauf avec une catholique –, il risque de se heurter à une opinion publique qui ne lui a toujours pas pardonné la confession télévisée de son infidélité. Alors qu'elle en avait moins voulu à Diana d'étaler ses sentiments éplorés sur la BBC et d'affirmer que Charles n'était pas fait pour être roi, ouvrant ainsi la voie à son fils William... Gageons toutefois que Charles n'a pas plus envie de céder son tour qu'Elizabeth II d'abdiquer en faveur du prince de Galles.

Deux visions du monde, deux générations, deux modèles de société opposent Charles et Diana. Compassée, introvertie, confite dans ses traditions et un rituel empoussiéré – mais qui fascine les touristes –, la monarchie peine à s'ajuster à un monde qui change. Diana l'a plongée brutalement dans ce monde médiatique que la famille royale tentait d'attirer dans son camp avec des méthodes d'avant-guerre. Elle aura réussi *au-delà de ses espérances*. Peut-être même, en ruinant Charles, aura-t-elle contribué à faire plonger l'institution dans le réel. Mais peut-être aussi, selon David Starkey, de la London School of Economics, la cupidité de la princesse nuira-t-elle à sa popularité, *ce dont ne peuvent que bénéficier* les *« Royals »*. *« La monarchie bourgeoise issue des années 20 a bel et bien sombré dans le pire des gâchis et avec le maximum de dégâts au profit d'une monarchie médiatique »*, regrette-t-il. Faute de vouloir réduire ses pompes d'un autre âge, ruinée par une épouse trompée, ne risque-t-elle pas d'être contrainte de troquer ses carrosses et ses Daimler pour des vélos et d'adopter le modèle des monarchies scandinaves ?

Cela sauvera-t-il la couronne britannique de l'obsolescence et fera-t-il revenir vers elle tous ces Anglais qui s'en sont éloignés ? Trois enfants royaux ayant déjà divorcé – à la suite de leur tante Margaret –, les yeux se tournent désormais vers le petit dernier, Edward, dont on pourrait annoncer bientôt les noces avec Sophie Rhys Jones. Peut-être dureront-elles plus longtemps que les autres.

Patrice de Beer



1996
28 février : Diana accepte de divorcer en échange d'un accord satisfaisant quant à son futur rôle et à sa situation financière
Avril : L'avocat de la princesse commence à négocier sur la base de 30 millions de livres, somme que l'avocat de Charles jugera excessive.
Mai : Diana signifie à la reine q'elle refusera le divorce si sa demande n'est pas acceuillie favorablement
Juillet : La procédure de divorce est enclenchée à 15 millions de livres (soit 120 millions de francs), plus une rente annuelle d' au moins 500 000 livres
Diana restera membre de la famille royale et aura désormais le titre de "Diana, princesse de Galles ".

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, *Le Monde Investisseurs*, *Le Monde Presse*, Iéna Presse, *Le Monde Prévoyance*
SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21. Télex : 206 806 F

Le marché de la nostalgie

Suite de la première page

Une étude menée par l'agence de publicité J. Walter Thompson dans cinq pays (France, Espagne, Italie, Allemagne, Grande-Bretagne) confirme l'attrait des 20-30 ans pour les années 60 et 70 (et, d'ailleurs, la quasi-absence de conflits de génération avec leurs parents). Mais ces recherches mettent surtout en exergue des jeunes désenchantés, plus indifférents que contestataires, pour lesquels ironie et dérision tiennent souvent lieu de position idéologique et de vision du monde.

Cet air du temps ne doit rien au hasard. Moyen de prendre de la distance avec l'incertitude du lendemain, le succès de cette vague nostalgique tient aussi à des rapports de forces socio-démographiques. Quelles sont, en effet, les « cibles » premières des publicitaires ? Ce sont les catégories qui disposent de l'essentiel du pouvoir d'achat. Aujourd'hui, ce sont les « seniors » mais aussi et surtout les « babyboomers », autrement dit les 30-50 ans qui, durant les « Trente Glorieuses » de l'après-guerre, ont inauguré la célébration culturelle et commerciale de la jeunesse. Cette génération qui commence à accéder aux différents leviers du pouvoir, politique et économique, imposerait-elle, fût-ce inconsciemment, ses propres références culturelles, étouffant au passage les autres créations ? Cela pourrait bien être le cas dans le domaine de la musique, mais aussi dans celui de la danse, où se multiplient les simples reconstitutions de ballets anciens au détriment des véritables innovations (*Le Monde* du 3 juillet).

Cette « rétromania » prolongée recèle également un risque de démobilisation intellectuelle. Les idéologies descendues de leur piédestal (les grandes théories politiques ou sociologiques très présentes il y a vingt ans échappent soigneusement au *revival* des années 60 et 70...), le mouvement des idées paraît singulièrement manquer de perspectives. « *L'idéologie du progrès, de la science positive née à la fin du siècle dernier n'a pas survécu à la crise. Sans doute, cette conception a été outrée mais son rejet va beaucoup trop loin,* s'inquiète le sociologue Jean-Claude Kaufmann. *Aujourd'hui, tout est relativisé, la vérité scientifique est battue en brèche. Le scepticisme est général, on considère volontiers que tous les points de vue se valent. D'une certaine manière, c'est une défaite de la pensée.* »

CRÉATIVITÉ EN PANNE

« *Notre société continue d'innover technologiquement mais sa capacité de création a énormément baissé* », résume Bernard Cathelat, directeur du Centre de communication avancé (CCA). « *Les techniques de diffusion de la télévision évoluent mais ce que l'on voit surtout, ce sont des rediffusions. Quant aux CD-ROM, ils permettent surtout de visiter des musées* », poursuit-il. Conséquence de ce décrochage : la créativité se réfugierait dans l'imaginaire personnel plutôt que dans la vie sociale et professionnelle. Un mouvement de repli sur la sphère privée qui compenserait la dureté et les contraintes de l'époque.

Sans doute ne faut-il pas brosser un tableau trop noir. Modes et valeurs sont régies par un mouvement pendulaire : les confitures de grand-mère, les pantalons pattes d'éléphant et les rétrospectives en tout genre finiront bien par lasser. En attendant, le balancier reste désespérément immobile. Et cela pourrait bien devenir malsain.

Jean-Michel Normand

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION
Jacques Amalric

■ La France n'a pas toujours des raisons d'être particulièrement fière d'accueillir tel ou tel hôte étranger. C'était encore le cas avec l'affligeante visite officielle à Paris d'Alexandre Loukachenko, le sinistre président de la Biélorussie, qui se réfère à Hitler pour se déclarer candidat à un pouvoir encore plus absolu que celui qu'il exerce déjà hors de tout contrôle. Raison de plus pour se réjouir de l'invitation faite à Nelson Mandela d'honorer de sa présence la Fête nationale. Car c'est bien un honneur que de recevoir celui qui a su donner la liberté à son peuple sans sombrer pour autant dans l'esprit de revanche et de vengeance. Nelson Mandela passera sans doute dans l'histoire comme celui qui a évité le pire à l'Afrique du Sud. Homme de principe mais aussi de sagesse, il est un des rares révolutionnaires à avoir refusé la sempiternelle recette qui veut qu'on ne fasse pas d'omelette sans casser des œufs.

THE TIMES

■ Si l'Occident veut sérieusement respecter le calendrier des accords de Dayton sur la Bosnie, il doit faire rapidement quatre choses. D'abord, les patrouilles de l'OTAN doivent empêcher les autorités civiles d'abuser de leurs pouvoirs, notamment en préservant le droit de libre rassemblement. Ensuite, Carl Bildt doit user de tous ses pouvoirs pour réimposer des sanctions contre toute partie qui refuserait explicitement, contrairement aux accords de paix, de livrer à la justice les criminels de guerre. De plus, la France et la Grande-Bretagne, qui s'opposent à l'arrestation de MM. Karadzic et Mladic, doivent faire preuve de courage. Enfin, le président Clinton doit suivre le sage conseil de son secrétaire à la défense William Perry en donnant aux citoyens bosniaques l'assurance – dont ils ont tant besoin – que l'IFOR restera aussi longtemps qu'il sera nécessaire pour consolider la paix. La fin de la guerre en Bosnie est une œuvre importante. Elle ne doit pas être mise en péril maintenant à cause d'un manque de détermination.

RECTIFICATIFS

LOI EVIN

Contrairement à ce que nous avons indiqué dans l'article consacré à la loi Evin, dans nos éditions du 10 juillet, l'Union des annonceurs nous fait savoir qu'elle n'a en aucune manière « *élaboré* » et encore moins signé ou ratifié le prétendu « *code de bonne conduite* » applicable aux retransmissions télévisées. L'Union des annonceurs ajoute qu'elle se réjouit sans restriction de la décision prise par l'Union européenne de remettre en question le caractère « *disproportionné* » de la loi Evin.

FORCE INTERAFRICAINE

Dans l'article d'Afsané Bassir Pour sur l'inquiétude de l'ONU à propos de la difficulté à mettre sur pied une force interafricaine d'intervention au Burundi, publié dans nos éditions du 6 juillet, une erreur de transmission faisait dire que cette force « *est* « juridiquement et ethniquement indépendante » *des Nations unies* ». Il fallait lire « *techniquement* » et non « *ethniquement* ».

Le Monde

ÉDITORIAL

Un divorce sans grandeur

DIANA ne sera pas reine, ni plus même gratifiée du titre d'« *altesse royale* » ; Charles, en revanche, l'héritier, peut de nouveau envisager de devenir roi. L'accord « *à l'amiable* » annoncé vendredi 12 juillet sur les termes du prochain divorce met fin à une union qui, pendant quinze années, aura fait les beaux jours de la presse à sensation britannique. Il met un terme aussi à cette situation de séparation conflictuelle dans laquelle vivait le couple princier depuis trois ans et qui bloquait pour Charles toute perspective de succession au trône.

Les déchirements conjugaux, complaisamment étalés sur la place publique grâce aux bons soins de Diana, auront certes distrait le chaland de ses préoccupations quotidiennes, ce qui est l'une des fonctions de la Cour et une sorte de tradition historique de la couronne d'Angleterre. Mais trop c'est trop, comme l'avait fait savoir la reine Elizabeth II à son fils et à la princesse. Ce drame conjugal a manqué de grandeur. Aux affaires de cœur se sont trop ostensiblement mêlés les coups bas médiatiques et les affaires d'argent – celles que réalisèrent divers organes de presse en publiant quelques révélations intimes sur ou par Diana, celle que vient de faire la princesse, et qui sert d'épilogue assez peu romanesque à l'histoire. On appréciera sans doute moyennement, dans les chaumières et dans les banlieues, ces 15 millions de livres supposés panser les blessures de cœur de la princesse et rendre sa liberté à Charles.

Au total, l'institution est meurtrie ; c'est une véritable crise que vient de vivre la monarchie britannique et dont elle ne sortira pas indemne avec ce divorce annoncé. *The Guardian* estimait samedi que cette crise était pire que l'abdication d'Edouard VII en 1936 – pour cause de passion pour l'Américaine Wallis Simpson – bien que moins lourde de conséquences sur le plan strictement constitutionnel.

Les Anglais, plutôt conservateurs dans ce domaine, ne vont pas devenir des républicains pour autant ; la monarchie reste un élément fort de leur identité nationale et ses frasques ne déclencheront pas la révolution. Mais d'une part, plus on s'éloigne de l'Angleterre, vers les marches du Royaume-Uni et qui plus est vers le Commonwealth, et plus la fonction fédératrice de l'institution risque de pâtir de ces aventures peu glorieuses. D'autre part, le statut de chef de l'Eglise d'Angleterre suppose de la part du monarque, quelle que soit la tolérance de l'Eglise anglicane, une certaine tenue, faute de quoi cette fonction tourne à la bouffonnerie.

Enfin, le style que la dynastie d'Angleterre avait été jusqu'ici la seule à préserver en Europe paraît désormais bel et bien condamné à terme. La Cour était supposée exalter jusqu'à la mythologie les valeurs familiales bourgeoises, et s'aider pour ce faire d'un cérémonial pompeux et anachronique. On va de plus en plus lui demander des comptes. Quand la toujours très populaire et très respectée reine Elizabeth II partira, il serait bien étonnant que le bon peuple ne réclame pas de son prochain souverain un train de vie plus modeste, plus moderne, plus « scandinave » en quelque sorte. Charles n'y est sans doute pas hostile, mais ce n'en sera pas moins une révolution en Angleterre.

AU COURRIER DU « MONDE »

La fin de l'année scolaire avait laissé sans réponse, parmi les dizaines de missives qui arrivent chaque jour au *Monde*, un avis de recherche à l'écriture d'enfant. La lettre était signée Pauline, Meddy, Anaïs, Jérôme... Vingt-huit signatures en tout. Elle s'achevait sur une supplique : « *Ne nous décevez pas. Aidez nous !* » D'ordinaire, *Le Monde* ne publie pas de messages personnels. Mais comment résister à une telle injonction ? On lira donc ci-dessous l'« appel à Esther » que nous ont adressé les élèves d'un collège de Vaulx-en-Velin (Rhône). En les remerciant d'enrichir d'une note d'humanité les graves débats dont le « Courrier des lecteurs » est inévitablement le reflet.

A LA RECHERCHE D'ESTHER

Nous sommes des élèves de 6e A du collège « Les Noirettes », à Vaulx-en-Velin (69120). Un écrivain, Gérard Hubert-Richou, dont nous avions lu quatre œuvres, est venu le 13 mars répondre à nos questions. Nous avons appris qu'un des livres étudiés racontait une histoire vraie romancée. Le personnage principal, Esther, est, en vérité, une de ses anciennes élèves, une fillette de couleur, victime de difficultés pour se déplacer. A la fin d'un bon CM2 à l'école Michelet B de La Varenne, comme aucun collège du secteur n'a accueilli cette élève, sa famille a déménagé. Nous avons été bouleversés quand l'écrivain nous a dit avec émotion qu'il ne savait pas où était allée Esther. Il pense qu'elle est toujours dans la région parisienne. Si vous, lecteurs de notre appel, avez rencontré Esther depuis 1987, ayez la gentillesse de le faire savoir (...) à notre collège.

LA RÉALITÉ DE LA RECHERCHE FRANÇAISE

A la lecture de l'entretien avec M. de la Martinière paru dans *Le Monde* du 19 juin, j'ai été choqué de lire, à propos de la recherche en France : « *Ceux qui ne trouvent pas restent au CNRS ; ceux qui trouvent s'en vont à Berkeley ou ailleurs.* »

Cette affirmation est infondée et reflète ignorance et mépris pour la recherche française menée dans les grands organismes publics (CNRS, Inserm, Institut Pasteur, etc.) comme dans les universités. Dans la discipline dans laquelle je travaille, les mathématiques, les récompenses internationales suprêmes ont pour nom médaille Fields, prix Crafoord, prix Wolf (il n'existe pas de prix Nobel en mathématiques).

Depuis 1950, sept Français ont obtenu la médaille Fields (sur trente-six lauréats dans le monde), et tous ont fait leur carrière en France, souvent pour partie au CNRS. On peut y ajouter deux Belges qui travaillaient en France et sont, depuis, partis aux Etats-Unis. Mais aucun Français ayant reçu une de ces distinctions n'a quité la France (exception faite d'André Weil, réfugié aux Etats-Unis pendant la deuxième guerre mondiale, pour d'autres raisons). Au contraire, deux mathématiciens d'origine soviétique, et un d'origine belge, l'un récipiendaire du prix Crafoord, les deux autres du prix Wolf, travaillent en France. Et, cette année, un mathématicien russe a décliné un poste à l'université de Berkeley pour venir travailler à Bures-sur-Yvette.

Il en est de même dans les autres disciplines scientifiques où, à l'exception de Gérard Debreu (qui a quitté la France en 1948) et de Roger Guillemin, aucun des Prix Nobel scientifiques français depuis 1960 (...) n'a quitté son pays.

Il reste vrai que les chercheurs souffrent trop souvent d'un manque de moyens, et la faiblesse relative de leur traitement est un des signes de cette insuffisance. Il est vital pour le pays non seulement de garder les chercheurs français, mais aussi de pouvoir attirer des chercheurs étrangers. La France a obtenu des succès dans ce domaine, mais il faut faire plus et mieux. Une politique de recrutement à long terme et des conditions de travail plus dignes sont pour ce faire aussi productives et efficaces qu'une revalorisation des salaires. Les rares départs vers l'étranger sont plus souvent dus à un manque de postes ou à une insuffisance de moyens qu'à des considérations salariales (...).

Claude Viterbo
mathématicien, Orsay

LA PRÉTENDUE ARMURE DE JEANNE D'ARC

Lorsque France 3 a diffusé la séquence consacrée à la prétendue armure de Jeanne d'Arc (...), pourquoi ai-je « *tiqué* » ? Parce que d'évidence cette armure ne peut être celle de la Pucelle. Aucun texte ne dit qu'elle était de petite taille. Les témoignages des compagnons de notre héroïne font état d'une poitrine « *avantageuse* » que ne pourrait contenir l'armure en question, laquelle, d'après moi, fut celle d'un damoiseau riche. Trop de fioritures. Une armure de parade. Jamais Jeanne n'aurait toléré de chausser des solerets à la poulaine : ils étaient énergiquement proscrits par l'Eglise.

Il faut se représenter Jeanne comme une forte femme bien « *adurée* » (costaude et endurcie à la fatigue). A Nancy, en présence du roi René, elle jouta contre des hommes, si bien, si fort, qu'elle ébahit la noblesse. Elle renouvela ses prouesses à Chinon et impressionna tellement le duc d'Alençon qu'il lui offrit un cheval. A Selle, quelque temps plus tard, elle se prêta à une exhibition.

Or une lance « *fresnine* », c'est-à-dire en frêne, mesurait près de 4 mètres et pesait quelque 5 kilos. Ce n'était pas une créature éthérée qui la pouvait porter, mais bien une « *garçonne* » solide, à la semblance des athlètes féminines qui s'affrontent aux lancers du disque, du javelot, du poids, dans les grandes compétitions.

Il serait opportun d'en finir avec l'image archifausse de la gracile pucelle et l'humaniser plutôt que de la déifier.

Pierre Nandin
Choisy-le-Roi
(Val-de-Marne)

LOUBAVITCH

Le Monde daté 23-24 juin, pour désigner le mouvement loubavitch, a utilisé le mot « *secte* ». Ce terme recouvre, dans son acception française, une réalité bien définie par les récents travaux parlementaires. Or, il ne me semble pas que le mouvement loubavitch y ait été cité le moins du monde. Certes, cette expression est couramment employée par les journaux américains, mais ceux-ci n'y mettent pas la connotation péjorative qui s'attache à son emploi en français. En effet, on parle aussi bien, outre-Atlantique, des « *sectes protestantes* », simplement pour désigner des groupes religieux.

Libre à chacun de ne pas partager les idées du mouvement loubavitch, il convient cependant de savoir de quoi l'on parle. Il est question ici d'une branche du hassidisme, mouvement piétiste né au XVIIe siècle en Pologne, qui s'étendit rapidement à toute l'Europe de l'Est au point de devenir la référence majeure du judaïsme de ces régions avant guerre. Il est clair qu'il est toujours plus facile de n'y voir que du folklore, au mieux, ou une « secte », au pis ; cependant, l'ignorance et la diabolisation n'ont jamais contribué à la compréhension ni au dialogue.

Haïm Nisenbaum
porte-parole
du Beth Loubavitch

CONSIGNES FERMÉES

De longs mois après le dernier attentat, les consignes des gares parisiennes sont toujours fermées. Comment font les innombrables touristes qui y déposaient leurs bagages ? Cette situation est d'autant plus exaspérante qu'elle est absurde. En effet, ce que cherchent les terroristes, c'est à faire le plus grand nombre de victimes possible. Je ne vois donc pas pourquoi ils iraient mettre leurs bombes dans des consignes, où elles n'en feraient, au pire, que très peu, alors qu'il est tout aussi simple, mais tellement plus « efficace », de les mettre dans un train en instance de départ (...).

Louis Lourdelet
Margny-lès-Compiègne
(Oise)

CULTURE TRANSGÉNIQUE

L'histoire de notre société industrielle est ponctuée de catastrophes dues pour l'essentiel à l'ignorance, à l'irresponsabilité ou à la négligence. L'affaire du sang contaminé et l'épidémie de la « vache folle » présentent des caractéristiques nouvelles. Dans les deux cas, la machine industrielle, par un brassage à sa mesure, a permis la diffusion massive d'agents pathogènes. Dans les deux cas, un petit groupe de spécialistes a tenté de donner l'alerte sans parvenir à se faire entendre.

La question de l'amiante aurait dû être traitée il y a vingt ans comme un dégât du progrès. Elle aboutit aujourd'hui devant les mêmes tribunaux que le sang contaminé. Cela tient à la fois à la nature et au délai des maladies provoquées.

L'introduction de cultures (puis d'animaux ?) transgéniques nous fait franchir un nouveau degré dans la prise de risques. La probable mise sur le marché d'un colza qui ne se comporte en aucun point comme l'avaient annoncé ses promoteurs permet d'entrevoir le cauchemar que constituerait la prolifération d'une variété nouvelle non maîtrisée, capable de mettre en péril la suffisance alimentaire de la planète.

L'industrie ne se satisfait plus de la vache ou du mouton comme matière première. Il lui faut désormais accéder au gène. Qui peut raisonnablement croire, sur de telles bases, que l'on va sans défaillance intervenir sur le fragile équilibre – ou ce qu'il en reste – construit par la nature en quelques millions d'années ?

Denis Limagne
Paris

LA MOITIÉ DE L'HUMANITÉ

Les femmes ne sont ni une minorité, ni une nationalité, ni un groupe religieux. Elles constituent la moitié de l'humanité. L'être humain est homme ou femme. La parité politique homme-femme doit être envisagée comme une nécessité aujourd'hui, au même titre que le fut, en son temps, le suffrage universel. Les techniques proposées jusqu'à présent pour la mettre en œuvre ne semblent pas satisfaisantes ni même applicables. (...)

La seule technique sociale que je voie pour satisfaire pleinement à la réalisation de la parité politique homme-femme consiste en une double représentation universelle et systématique à tous les niveaux électifs (municipalité, région, Assemblée nationale, présidence). A chaque élection, il devrait y avoir deux listes, une liste de femmes et une liste d'hommes, et il y aurait ainsi, systématiquement, et sans contestation ni discrimination possible, une femme *et* un homme élus en même temps et au même niveau de représentation. Dans chaque ville, il y aurait ainsi une mairesse et un maire ; dans chaque circonscription, il y aurait une députée et un député ; et nous aurions une présidente et un président de la République. Les décisions seraient prises en commun accord et, en cas de litige, une procédure de vote à la majorité par les instances représentatives des différents niveaux de l'autorité (conseil municipal, conseil de région, Assemblée nationale) serait mise en œuvre.

Jacques Jaffelin
Paris

25 MESSIDOR 203

Fruit de la Révolution, institué par la Convention nationale le 24 octobre 1793, pour remplacer l'ancien calendrier du pape Grégoire XIII, plus adapté à un Etat confessionnel qu'à un Etat laïque, le calendrier républicain concrétisait la fraternité entre les citoyens égaux sans distinction d'opinion religieuse, libre pour chacun, aucune ne s'imposant aux autres !

S'instituant monarque à la suite de son coup d'état du 18 Brumaire, l'empereur Napoléon Ier rétablit en 1806 l'ancien calendrier religieux, le même utilisé, paradoxalement, aujourd'hui en République !

En ce jour de fête nationale, célébrant la symbolique prise de la Bastille du 14 juillet 1789, l'abolition des privilèges, la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, la proclamation de la première République, je demande à chacune et chacun d'entre nous de réfléchir au retour, chargé de symbole, que serait l'utilisation à nouveau par toutes et par tous du calendrier républicain !

Robert Hadjadj
Villeneuve-lès-Maguelonne
(Hérault)

DISPARITIONS

■ **LOUIS LUC**, maire communiste de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne) depuis 1979, est mort, vendredi 12 juillet, d'une crise cardiaque, à l'âge de soixante-huit ans. Né le 22 juillet 1927 à Saint-Bonnet-L'Enfantier (Corrèze), Louis Luc avait adhéré au Parti communiste français en décembre 1943. Il participa à la Résistance. Journaliste aux quotidiens *Ce soir*, puis à *L'Humanité*, il était entré dans le cabinet de Maurice Thorez, vice-président du conseil, en 1947, avant de retrouver ses activités de journaliste parlementaire. Elu maire de Choisy en octobre 1979, en remplacement du maire et député communiste Fernand Dupuy, Louis Luc avait été réélu en mars 1983, en mars 1989, et en juin 1995, au second tour, lors d'une triangulaire avec le Front national, avec 49,1 % des voix. Proche des communistes refondateurs, Louis Luc était l'époux d'Hélène Luc, vice-présidente du conseil général du Val-de-Marne et présidente du groupe communiste républicain et citoyen au Sénat.

■ **GOTTFRIED VON EINEM**, compositeur autrichien, est mort vendredi 12 juillet, à Vienne, a annoncé son fils, le ministre autrichien de l'intérieur Caspar Einem. Il était âgé de soixante-dix-huit ans. Né le 24 janvier 1918 à Berne (Suisse), où son père était attaché militaire, Gottfried von Einem avait passé son enfance en Allemagne et fait ses études à Berlin avec le compositeur allemand Paul Hindemith, puis avec Boris Blacher. Nommé administrateur du Festival de Salzbourg en 1946, il le restera jusqu'en 1966 ; en 1963, il avait été nommé professeur de composition à l'Académie de Vienne. Gottfried von Einem est devenu célèbre en 1947, lors de la première de son opéra *La Mort de Danton*, au Festival de Salzbourg, mais son ballet *Princesse Turandot* l'avait déjà fait remarquer quelques années plus tôt. Son œuvre comprend notamment sept opéras, cinq ballets, quatre symphonies et se caractérise par sa force dramatique.

■ **KAZUKO YASUKAWA**, pianiste japonaise, est morte, vendredi 12 juillet, des suites d'une faiblesse cardiaque. Elle était âgée de soixante-quatorze ans. Kazuko Yasukawa avait passé une bonne partie de sa jeunesse en France, où elle avait étudié la musique. Elle y avait remporté plusieurs concours de piano avant la guerre et fut la première Japonaise à obtenir le premier prix du Conservatoire de Paris. Revenue au Japon, elle œuvra pour la connaissance de la musique française – en particulier Debussy, Fauré, Ravel et Chopin, qu'elle avait étudiés avec Vlado Perlemuter –, à une époque où la musique allemande était largement prédominante dans l'archipel nippon. Grande personnalité de la vie musicale japonaise, parallèlement à sa carrière d'interprète, Kazuko Yasukawa était un professeur très recherché et organisait des concerts et des festivals où elle conviait de nombreux musiciens français ; dans le même temps elle envoyait de nombreux jeunes pianistes étudier en France. On peut même affirmer qu'elle est à l'origine de l'extraordinaire attraction excercée par l'enseignement français de la musique au Japon depuis les années 60. Elle avait reçu la Légion d'honneur en 1967.

NOMINATIONS

DIPLOMATIE

Patrick Chrismant, ambassadeur en Macédoine, est nommé ambassadeur en Albanie, en remplacement de Louis Dominici.

[Né le 12 avril 1947 à Rouen (Seine-et-Maritime), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'Ecole nationale des langues orientales, ainsi que de l'Institut d'études hispaniques et de la Chambre de commerce britannique, Patrick Chrismant fut admis au concours pour le recrutement de secrétaires des affaires étrangères en décembre 1972. Il a été en poste à Stockholm, à l'administration centrale, à Ankara, Islamabad, Helsinki et Tokyo. Revenu au quai d'Orsay en 1985 comme chargé de mission auprès du secrétaire général (1988-1990), il fut nommé premier conseiller à Athènes avant d'être successivement délégué général de France (mars 1993), puis chargé d'affaires (janvier 1994) à Skopje (Macédoine), et ambassadeur en Macédoine.]

Michel Legras, représentant permanent adjoint de la France auprès de l'Organisation de coopération et de développement économiques, est nommé ambassadeur en Arménie, en remplacement de Marie-France de Hartingh.

[Né le 14 mars 1946, diplômé de l'Institut national des langues et civilisations orientales, a occupé des postes à Pékin, Budapest, Hongkong, Moscou et Sydney. Il était représentant permanent adjoint de la France auprès de l'OCDE depuis octobre 1994.]

ADMISSIONS AUX GRANDES ECOLES

Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales (Essec)

Laure Albouy (263e), Alice Altemaire (56e), Nathaniel Amsellem (314e), Cécile Arragon (249e), Frédéric Arsac (144e), Frédéric Asquiedge 239e), Fabien Auberger (181e), Jérôme Auguste (63e), Farid Baddache (31e), Bénédicte Bahier (286e), Clémentine Baldon (260e), Juliette Balsen (270e), Grégoire Barreau (96e), Filipe Barroso (269e), Amélie Barthalon (128e), Jérôme Baufine-Ducrocq (252e), Eléonore Bayen (39e), Thomas Beaumont (74e), Thomas Beraghel (156e), Jocelyne Bendriss (157e), Lamia Bennani (146e), Lounis Bessaa (237e), Jérôme Besse (330e), Christophe Besset (331e), Laure Bied-Charreton (138e), Julie Bingi (48e), Maude Bizet (130e), Jérôme Blaevoet (209e), Linda Blanchet (78e), Alexandre Boissins (141e), Erwann Bomstein-Erb (188e), Alexandre Bon (224e), Sébastien Bonnefoy (34e), Lucie Bonnet (288e), Marianne Bosland (251e), Constance de Bosredon Combrailles (154e), Joakim Bouaziz (23e), Jérôme Bouchard (139e), Bérénice Boulay (225e), Nicolas Boulay (306e), Frédéric Bouquet (19e), Vincent Bourdon (175e), Cyril Brites (32e), Amélie Brossier (53e), Dimitri de Bruchard (214e), Marie-Laure Bruneel (273e), Adeline Cabaret (336e), Cécile Cadoux (195e), Marie Cadudal (240e), Vincent Cambon (20e), Antoine Carrière (47e), Caroline Cassinat (17e), Magalie Castano (132e), Sandra Catalani (28e), Emmanuelle Chailley (54e), Félix Chambost (213e), Anne Chapelle (159e), Géraldine Chatelain (275e), Audrey Chauchon (185e), François Chenevat (284e), Karine Chenevière (15e), Mai-Lan Chiche (102e), Laureline Chopard (131e), Clara Chung (81e), Vincent Clairac (268e), Jean-François Clei (18e), Anaële Cojan (35e), Diane Coliche (199e), Philippe Collet (52e), Florian Combres (233e), Christian Constant (248e), Emmanuel Corbin de Granchamp (299e), Grégory Corcos (277e), Edwige Cousin (253e), Olivier Cretegny (164e), Delphine Cuenca (247e), Mimsy Daly (93e), Sébastien Damaud (295e), Emmanuel Danzin (316e), Nathalie Daste (49e), Jean David (319e), Olivier Dacazes (75e), Julien Decultot (226e), Christophe Defaye (199e), Michel Degryck (256e), Aurore Delarue (295e), Michael Delouis (25e), Jérôme Derozard (274e), Nicolas Deschamps (142e), Renaud Deschamps (344e), Laure Deshayes (103e), Stéphanie Dhur (1re), Caroline Diaz (122e), Mohamed Djilani (11e), Ignacio Domingo Puertolas (75e), Laurent Dominguez (310e), Delphine Druel (13e), Mélanie Dugas Phocion (41e), Emmanuel Dupont de Dinechin (40e) Mehdi Dutheil (149e), Tina El Boustany (44e), Laurent Elmalem (198e), Mohamed Ennaifer (95e), Eric Enregle (43e), Sylvie Falcato (208e), Karolyn Favreau (83e), Carine Fediere (244e), Pamela Ferra (10e), Estelle Ferriol (272e), Ghita Filali Baba (170e), Cédric Fontenit (315e), Samuel Fossat (108e), Nicolas Fouché (2e), Aude Foulquier-Gazagnes (100e), Olivier Fouques (70e), Fabienne Fourquet (289e), Jérôme Franck (322e), Philippe François (186e), Alix Françoise dit Bernard (166e), Johanna Fredj (152e), Pol-Erwan Fritz (151e), Emmanuel Gagnez (118e), Mario Galanter (264e), Sophie Galelli (114e), Clotilde Garcia (220e), Cyril Garnier (245e), Julie Garnier (92e), Anne-Marie Gauthier (45e), Stéphane Gentilini (211e), Béatrice Geoffrin (84e), Anne Gérault (282e), Stéphanie Gerthoffert (192e), Blandine Gervesie (329e), Edouard Giuntini (340e), Gilles Glorieux (203e), Aurélie Godet (261e), Emmanuel Goulin (189e), Philippe Goutet (21e), Séverin Grandcolas (221e), Aino-Leena Grapin (163e), Nicolas Gros (123e), Julie Grunberg (135e), Charlotte Grunman (30e), Annelie Guerbe (255e), Alexandre Guerin (333e), Alexis Guffroy (172e), Cédric Guillerminot (276e), Charlotte Guyon de La Berge (12e), Sandra Guyon Gellin (66e), Raphaël Hara (116e), Elise Haroche (234e), Xavier hébert (176e), Florence Hecquet (286e), Guillaume Hedon (222e), Marc-Antoine Hennel (204e), Boris Hennion (236e), Nicolas Henry (337e), Guillaume Hery (217e), Nathalie Hery (173e), Rpahaël Hodin (6e), Edouard Hoepffner (242e), Mai Hua Thai Truc (24e), Flavien Huet (155e), Romain Iohblah (254e), Frédérique Jacob (147e), Sabine Jacques (113e), Caroline Jacquin (324e), Caroline Jacquin (324e), Raphaëlle Janoray (193e), Raphaële Jarry (129e), Aurélien Jehan (168e), Marion Joubert (305e), Eric Jurany (232e), Nicolas Kachler (219e), Anne Kaminsky (89e), Balbine Karcher (298e), Anne-Sophie Kervella (3e), Enisse Kharroubi (77e), Benoît Knopper (238e), Wojciech Ksen (46e), Matthieu Labrousse (183e), Julien Lacombe (218e), Laurent de La Garde de Saignes (169e), Abid Lahlou (57e), Zines Lahrech (72e), Vanessa de La Lande de Vallière (306e), Lan Lam Thien (86e), Hadrien-Charles Lange (162e), Alvaro Larrain (290e), Maud Larzillière (267e), Vincent Laurencin (174e), Louis Lauvergne (71e), hélène Lavaux (82e), Amélie Le Barbier (326e), Aurélien Lechevallier (196e), Guillaume Leclerc (180e), David Leclercq (291e), Philippe Leclercq (68e), Dorothée Ledein (38e), Anna Lefèvre (104e), Fabrice Le Parc (22e), Vincent Lepine (205e), Marie-Laure Lepont (36e), Mathilde Leroy (187e), Yannick Le Serviget (297e), Anaïs Lesne (127e), Julien Lestrade (106e), Amédée Levillain (119e), Maiwenn L'Hostis (271e), Mei Lin Yun (109e), Rachel Liu (7e), Paul Lombard (317e), Caroline Longerna (281e), Xavier Loosveldt (241e), Céline Lotz (341e), Savanna Luraschi (69e), Clarisse Magnin (229e), Imène Maharzi (126e), Virginie Maignien (165e), Stephan Mancini (117e), Antoine Maréchal (325e), Caroline Mariani-Largillière (266e), Prune Marre (347e), Alexis Martineau (147e), Stéphanie Marty (283e), François-Xavier Mauron (8e), Anne Meyer (171e), Nicolas Meisel (278e), Jérémie Melin (27e), David Menasce (200e), Carole Merelle (212e), Philippe Merigot (14e), Arnaud Michon (99e), Marie Millard (150e), Guillaume Moinet (350e), Bastien Monsaingeon (161e), Charles de Montbel (345e), Nicolas Mora (265e), Nicolas Morineaux (85e), Stéphane Motard (50e), Marie-Laure Mouillat (257e), Anne Mounier (194e), Emeline Museux (210e), Ghislain Mussato (321e), Frank Navarro (302e), Lise Nedélec (231e), Nathalie Nègre (318e), Bertrand Neveux (90e), Alice Noizet (58e), Xavier Norcia (80e), Valérie Novi (338e), Mickael Ogrinz (5e), Mickhael Ohana (215e), Ismaël Orozco Pozos (88e), Marie Palluat de Besset (292e), Frédérik Panel (293e), Julien Papelier (111e), Thibaud Paquin (328e), Laurent Pecoraro (179e), Harold Peiffer (97e), Pascal Pellier (333e), Édouard Péramaud (234e), Véronique Pierrot Mathonna (125e), Adeline Perrissin-Fabert (197e), Thomas Perrot (343e), Raphaëlle Pezant (105e), Mai Pham To (207e), Robin Phavorin (79e), Marie-Geneviève Pierson de Brabois (115e), Edouard Pillot (303e), Elodie Pineau (51e), Sébastien Pinon-Guérin (327e), Isabelle Pinson (262e), Thomas Pinson (243e), Coralie Piton (9e), Romain Playner (73e), Franck Poisson (280e), Isabelle Poly (60e), Magali Pons (124e), Armelle Pontal (309e), Jacque Potin (91e), Raphaëlle Poux (16e), Pierre-Olivier Py (137e), François-Xavier Quepin (320e), Laurent Quiot (311e), Wandrille Ract Nadoux (300e), Cécile Ramond (143e), Laetitia Raoust (191e), Sébastien Rembauville-Nicolle (333e), Charlotte Requillart (312e), Jean Reymond (349e), Gauthier Reymondier (294e), Vanessa Ribes (245e), Olivier Richard (55e), Frédéric Rimattei (304e), Walter Ringwald (301e), Sophie Rivière (258e), Gaël Rognon (29e), Guillaume Rossignol (190e), Foulques de Rostolan (140e), Sylvie Roucart (339e), Corinne Rountieu (178e), Stéphane Roy (285e), Mathilde Rubinstein (110e), Aline Rutily (164e), Julien Salanon (37e), Julien Sallmard (346e), Marc-Edouard Schlumberger (62e), Xavier Sement (227e), Julien Serre (94e), Romaric Servajean Hilst (133e), Gilda Sharifi (136e), Franck Sillard (67e), Fabien Simon (259e), Odile Soulard (201e), Usevolod Sourkov (107e), Blandine Stefani (117e), Jérôme Stioui (308e), Billy Suid (42e), Jean de Tserclaes de Wommerso (33e), Jean-Noël Talabardon (98e), Sandra Talbot (279e), Fabien Tayart de Borms (250e), Stéphane Teneze (230e), Nadia Terfous (65e), Magali Thevenlault (323e), Mathieu Thollin (160e), Jean-Baptiste Thomas (59e), Philippe Thonier (4e), Pierre Tillit (101e), Cynthia Tobiano (313e), Mickaël Toledano (152e), Elisabeth Tona (216e), Christele Touzet (206e), Alexandre Tsuk (64e), Sophie Tuillier (87e), Sandra Tuminy (158e), Olivier Vaquin (228e), Charles-Edouard Vareine (149e), Henri Variet (61e), Maria Vaz (342e), Jean Vergne (332e), Pierre Vergnes (202e), Mathieu Vicard (167e), Thomas Videlaine (134e), Cyrille Veillard (112e), Raphaël Vieux (26e), Aurélie Viriot (223e), Camille Voizard (348e), Deborah Vouche (182e).

Ecole normale supérieure de Cachan

Section : B/A - Concours B - Option A Prépa. T

Christopher Kuhl (1er), Emilie Penel (2e), Alexis Baskind (3e), Barthélemy Longueville (4e), Pierre Renaud (5e), Xavier Rochas (6e), Paul Bernardoni (7e), Tony Paintoux (8e), Christophe Alliot (9e), Raphaël Trujillo (10e), François Louf (11e), Arnaud Lejeune (12e), Barthélemy Zoz (13e), Alexandra Bertron (14e), Marc Aguettand-Piemontais (15e), Cédric Garlon (16e), Mathieu Jahnich (17e), Cédric Gameion (18e), Tiana Pissot (19e), Sébastien Hentz (20e), Christian Simon (21e), Arnaud Larue (22e), Laurent Garaudee (23e), Félix Majou (24e), Yann-Marc Marco (25e), Pierre Laguillaumie (26e), Patrick Abadie (27e), Emeric Vernat (28e), Stéphane Guibert (29e), Jean Turnau (30e), Franck Blascheck (31e), Julien Averseng (32e), Adrien Gintrand (33e), Jean-François Longueville (34e), Nicolas Rountier (35e), Arnaud de Grave (36e), Matthieu Tourbier (37e), Gilles Lubineau (38e), Pierre Feuillette (39e), Christophe Bois (40e), Etienne Baranger (41e), Nicolas Piot (42e), Thibaut Lecompte (43e), Sébastien Krut (44e), Luc Verdure (45e), Thomas Roy (46e), Jean-Martial Haeffelin (47e), Fabien Mangione (48e), Guillaume Haudebert (49e), François Neuts (50e), Franck Rio (51e), Grégoire Peigne (52e), Alban Le Chapelain (53e), Christophe Perret (54e).

Section : B/B - Concours B - Option B Prépa. TA

Christophe Barbe (1er), Christophe Flouzat (2e), Matthieu Féraille (3e), François Bonhomme (4e), Olivier Thomann (5e), Laurent Henry (6e), Sébastien Amiot (7e), Jérôme Pigeron (8e).

Section : B/C - Concours B - Option C Prépa. MP

Sonia Grédel (1re), Antoine Vianney Choserot (2e), Laurent Meunier (3e), Sébastien Jean (4e), Mélissa Inglart (5e), Florent Dumont (6e), Fabien Evrard (7e), Vincent Crolzier (8e), Cédric Quivouron (9e), Hugues Doffin (10e), Stéphanie Garcia (11e), Marc Le Pincart (12e), Isabelle Walter (13e), Sylvestre Lacour (14e), Nicolas Jidenko (15e), Alexandre Dubus (16e).

Section : B4 - EEA - Génie électrique

Youssef Dormouche (1er), Philippe Goubier (2e), Olivier Lebreuß (3e), Jonathan Thimonier (4e), Nicolas Simond (5e).

Section : C - Arts - Créations industrielles

Raphaël Lefeuvre (1er), Tania Massol (2e), Manuel Charpy (3e), Céline Lamade (4e), Agnès Daham (5e), Estelle Barraud (6e), Yasmine Dumiens (7e), Laurence Leyrolles (8e), David Pilloix (9e), Gabriel Vacher (10e), Sophie Pierret (11e), Mehdi Hercberg (12e), Stéphanie Colonna (13e).

Section : D1 - Économie-Droit-Gestion

Laetitia Driguez (1re), Nathalie Poinsot (2e), Irène Politis (3e), Magali Degne (4e), Lucie Leonardi (5e), Caroline Trévisan (6e), Tatiana Grundler (7e), Julien Alisse (8e), Élise Grosjean (9e), Sophie Riffiod (10e), Catherine Barrue (11e), Laure Legrand (12e ex ae.), Catalina Badea (12e ex ae.), Maxime Jeandel (14e), Bruno Bonnefous 15e), Jérôme Le Dily (15e), Élodie Defecques (16e).

Section : D2 - Economie et gestion

Marc-David Seligman (1er), Catherine Vannavong (2e), Ivan Arpin (3e), Nolwenn Le Roux (4e), Isabelle Rebeille (5e), Nicolas Komilikis (6e), Frédéric Folscheid (7e), Philippe Caillou (8e), Barbara Cassier (9e), Stéphanie Laguerodie (10e), Laure Cabantous (11e), Sébastien Soulez (12e), Vanina Giudicelli (13e), Nathalie Gary (14e), Pierre hébert (15e), Pierre-Alain Le Ster (16e), Caroline Hussler (17e), Florent Lecinq (18e), Maxime Legrand (19e), Hélène Beaumevieille (20e), Adeline Fialon (21e), Hakim Boudjakdji (22e), Sonia Capelli (23e), Franck Chevallier (24e), Baptiste Janiaud (25e), Anne-Laure Mascle-Allemand (26e), Julien Durand (27e), Marie-Laure Vaux (28e), Grégory Camp (29e), Sylvain Mazin Hallia (30e), Jean Gond (31e), Jean-François Satrin (32e), Catherine Andoynand (33e).

Section : D3 - Sciences sociales

Jean-Samuel Beuscart (1er), Nicolas Banquet (2e), Coline Dessière (3e), Sophie Barbier (4e), Céline Bignebat (5e), Olivier Renucci (6e), Thomas Le Bianic (7e), Sarah Gensburger (8e), Gabriel-David Behar Galvez (9e), Etienne Lhuillier (10e), Pierre-Yves Cusset (11e), Laure de Verdalle (12e), Catherine Nave (13e), Éléonore Lepinard (14e), Agnès Benoussan (15e), Frédéric Chatel (16e).

Section : E - Langues étrangères

Marie-Laure Neulat (1re), Ronan Ludot Vlasak (2e), Brian Vales (3e), Céline Legrand (4e), Christophe Roppinger (5e), Guillaume Odin (6e), Anne-Marie Miller (7e).

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Olivier FAGARD
et
Catherine JOLLY
ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur petit-fils,

Calliste,

le 18 juin 1996, à Paris.

De Dorothée et Robin FAGARD-JENKIN

Michel et Jeanne-Christine BERGUE,
leur fils Romain,
ont le bonheur de faire part de l'arrivée de

Diane,

née à Bogota, le 7 mars 1996.

M. et Mme Bergue,
5, rue Clerjot,
02000 Laon.

Mariages

Céline GOUJON
et
Benoît DUCROT

sont heureux d'annoncer leur mariage, célébré, le 29 juin 1996, en l'église d'Habère-Poche (Haute-Savoie).

Décès

– Claudine, Nicole, Pierre et Jacques Belayche,
Les familles Ghnassia et Karsienti,
font part du décès de

Mme Mireille BELAYCHE,
née KARSIENTI,

survenu le 12 juillet 1996.

Maman disait :

« Si Dieu m'aime, je partirai debout. »

Dieu l'a aimée.

L'inhumation aura lieu le lundi 15 juillet, au cimetière de Bagneux.

9, rue de Gentilly,
92120 Montrouge.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 8 juillet 1996, dans un hôpital de la région niçoise, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, de

Mme LÉVY,
née Sophie MANOUVRIER,
professeur honoraire
au lycée Racine à Paris.

De la part de son mari,
M. Élie Lévy,
de ses enfants,
Andrée, Bernard, Denise,
de ses petits-enfants,
Julien et Thomas,
de ses gendres et belle-fille,
Robert Guigue, Jacqueline Ridard et Jacques Farré,
de sa sœur,
Louise Cleyet-Michaud,
de ses neveux et nièces,
Antoinette, *Pierre* et *Maria Servoz-Gavin*,
Françoise et Jean Bontoux,
Rosine Cleyet-Michaud,
leurs enfants et petits-enfants,
de ses belles-sœurs et beau-frère,
Jacques et Annette Lévy,
Marcelle Tiberin, leurs enfants et petits-enfants.

Après avoir consacré sa vie professionnelle à enseigner les sciences physiques à de jeunes garçons et filles, elle a fait don de son corps pour l'enseignement de futurs médecins.

– Le comité régional de France de l'Union générale arménienne de bienfaisance
a la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Alex MANOUGUIAN,
président à vie de l'UGAB,
grand philanthrope
et détenteur de plusieurs distinctions,
dont la croix
de Saint-Grégoire l'Illuminateur,

survenu le 10 juillet 1996, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu, le 18 juillet, à l'église arménienne Saint-Jean de Southfield, Michigan.

Ni fleurs ni couronnes.
Des dons pourront être versés à l'UGAB, 11, square de l'Alboni, Paris-16e, où un registre de condoléances sera ouvert toute la semaine, du lundi 15 au vendredi 19 juillet, aux heures de bureau.

– Le Père Guy Poisley
et sa famille
recommandent à vos prières

Jeanne POISLEY,

entrée dans la paix de Dieu, dans sa soixante-dix-neuvième année, à Versailles, le 10 juillet 1996.

Une célébration aura lieu en l'église Saint-Pierre et Notre-Dame-des-Ardents de Lagny, le lundi 15 juillet, à 14 heures.

– Blois.

Mme Louise Cleret
a la douleur de faire part du décès accidentel de son fils,

Georges ROUSSEAU,
agrégé de l'Université,

et de sa belle-fille,

Laurence ROUSSEAU,
née LALLIER,
agrégée de l'Université,

survenu, le 5 juillet 1996, à Chamonix.

La cérémonie religieuse aura lieu, le mardi 16 juillet, à 14 h 30, en la cathédrale Saint-Louis de Blois, où l'on se réunira, suivie de l'inhumation au cimetière de Blois-Ville.

Leurs familles,
Leurs nombreux et fidèles amis s'associent à sa douleur.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Maison Claude de France,
15, rue Croix-Chevallier,
41000 Blois.

Remerciements

– La famille
Et les amis de

Alain SCHEIDEMANN

remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur chagrin lors de son décès.

Anniversaires de décès

– A ses amis, sa mère rappelle que

Patrick BRUYNINCKX

nous a quittés, le 15 juillet 1991.

En ce cinquième anniversaire de sa mort, ayez une pensée pour lui.

– Il y a un an, nous quittait

Mme Marie-Josée DIBANGO.

Que tous ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée pour elle.

De la part de
M. Manu Dibango,
Ses enfants,
Et sa famille.

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

– Le 14 juillet 1995, malgré tout son courage,

Pierre-Bernard IMBERT

nous quittait.

Edouard,
Sa famille,
Ses amis,
se souviennent.

Joséphine SICSIC,

née le 15 juillet 1896, à Tlemcen (Algérie), est décédée, le 12 décembre 1991, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans, à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine).

Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants se souviennent.
M. et Mme Maurice Beddock, Saint-Cloud,
M. et Mme Isidore Sicsic, Saint-Germain-en-Laye,
M. et Mme Roland Sicsic, Paris-17e.

Ils rappellent le souvenir de leur père,

Edmond SICSIC,

né le 11 décembre 1899, à Lamoricière (Algérie), décédé, le 20 juillet 1953, à Berkane (Maroc) à l'âge de cinquante-trois ans.

12, rue Léon-Cogniet,
75017 Paris.

Messes anniversaires

– Le 23 juillet 1992, est décédée

Ginette FONTAINE-EBOUE.

Son souvenir et celui de ses proches seront évoqués lors de la messe célébrée, le samedi 27 juillet 1996, à Sidiailles (Cher).

Le bourg,
18270 Sidiailles.

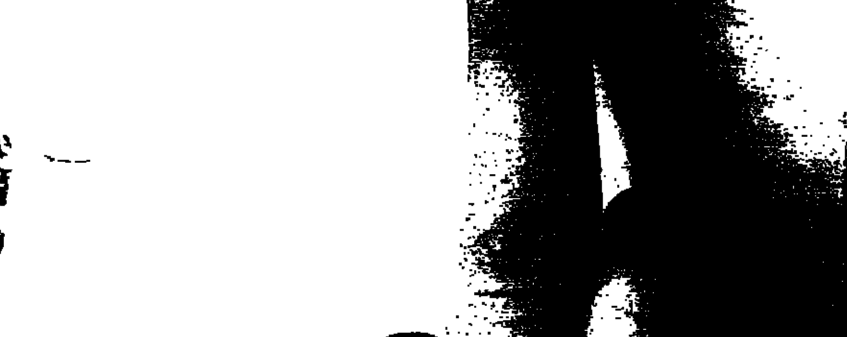
CARNET DU MONDE

21 bis, rue Claude-Bernard
75242 Paris Cedex 05

Renseignements :
42-17-29-94
ou 29-96 ou 38-42
Télécopieur : 42-17-21-36
Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Thèses étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.



COMPÉTITIVITÉ Pour rentabiliser un nouvel investissement dans son usine phare de la région parisienne, la direction d'IBM France a négocié une organisation du travail beaucoup plus contraignante pour les salariés. ● SIGNÉ par la CGC le 12 juillet, l'accord que devaient également parapher FO et le syndicat autonome le 15 juillet, banalise le travail de nuit, de week-end et des jours fériés en l'étendant à l'ensemble des salariés. ● LA SEMAINE de travail passe de 38 h 30 à 33 h 36, sans perte de salaire, mais personne ne vit cette évolution comme une avancée sociale. ● LA DIRECTION reconnaît, en privé, qu'il s'agit d'une régression rendue, selon elle, nécessaire par le montant des investissements réalisés. Cet accord amène à s'interroger : à quel prix la France est-elle compétitive et jusqu'où faut-il aller pour défendre l'emploi ?

IBM banalise le travail de nuit, du dimanche et des jours fériés à Corbeil

La direction estime que l'investissement de 5 milliards de francs qu'elle réalise dans cette usine de l'Essonne impose cette « régression ». L'accord signé par la CGC, vraisemblablement rejointe par FO, relance le débat sur le prix à payer pour défendre l'emploi

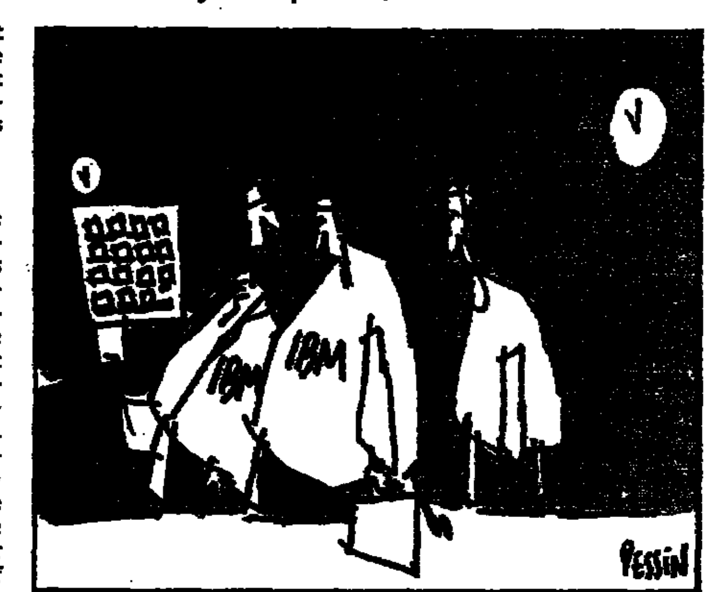
LA DIRECTION d'IBM France a obtenu ce qu'elle voulait pour la toute nouvelle ligne de production de composants mémoires – des DRAM (« *dynamic random access memory* ») de 64 mégabits – qui doit entrer en service d'ici à fin 1996 sur le site de Corbeil-Essonnes (Essonne). Vendredi 12 juillet, la CGC a signé un accord visant à instaurer une nouvelle organisation du travail et de nouveaux horaires au sein de la filiale qui sera créée afin de prendre en charge la production de ces puces pour lesquelles l'investissement, annoncé en novembre, doit s'élever à 5 milliards de francs. Les syndicats FO et SNA (autonome) devraient signer cet accord lundi 15 juillet, selon la direction d'IBM France.

La nouvelle organisation va consister à faire fonctionner la future unité de production en continu avec cinq équipes : à l'intérieur d'un cycle de cinq semaines, chacune d'elles travaillera le matin, le soir, la nuit, avant de s'arrêter pendant quatre jours. Actuellement, les trois lignes de fabrication existantes à Corbeil fonctionnent également en continu vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept avec cinq équipes. Mais, deux équipes travaillent alternativement une semaine le matin, une semaine l'après-midi, une autre n'intervient que la nuit, alors que les deux dernières travaillent deux fois douze heures le week-end.

MOUVEMENTS DE GRÈVE

La filiale du géant américain de l'informatique attend de cette nouvelle organisation des économies sur les coûts de fabrication. Les salariés du site de Corbeil, qui progressivement seront appelés à rejoindre cette unité de production, devront quant à eux composer avec une totale remise en cause de leurs conditions de travail et de leur vie sociale. A cette perspective, ils ont été nombreux ces dernières semaines à marquer leur opposition : le 10 et le 17 juin, des mouvements de grève ont été suivis respectivement par 350 et 750 personnes sur un effectif de 1 200 personnes employées directement en production.

A la direction d'IBM France, on fait valoir que ces modifications sont essentielles pour « *réduire l'écart sur le plan de la main-d'œuvre* » avec les pays du Sud-Est asiatique avec qui la France était en concurrence pour attirer cet investissement. « *Nous avions intégré dès le départ dans notre dossier auprès de la maison-mère le fait qu'il nous faudrait avoir des conditions de travail et de salaires un peu plus compétitives* », indique-t-on à la direction, où l'on ajoute que « *si nous voulons maintenir le niveau de travail en France, ce type d'aménagement constitue la condition clé* ».



« *La direction assure que ce changement d'horaires permettra de réduire de 12 % les coûts de fabrication, mais nous ne comprenons pas bien comment, car les machines sont déjà quasiment utilisées à 100 % avec les horaires actuels* », souligne un élu de la CFDT, qui, tout comme, la CGT, s'est opposée à ce projet. Les deux syndicats dénoncent un « *horaire continu qui entraîne une banalisation des week-ends et jours fériés, qui détruit la vie sociale et familiale des individus* ». La CFDT est le premier syndicat chez IBM France (28,5 %) et à Corbeil. Le deuxième syndicat au niveau de la compagnie est le SNA (25 %). Viennent ensuite la CGC (22,7 %), FO (10 %), la CGT (7,6 %) et la CFTC (6,2 %).

UN CHÈQUE INCITATIF

« *Les gains avec la nouvelle organisation se feront aussi sur la masse salariale* », relève un élu CGT. « *La direction parle d'un gain de 8 %* », ajoute le représentant CFDT, qui explique qu'« *avec ce nouveau système, on gomme le coût financier des équipes de nuit (payées 50 % de plus) et de week-end (payées sur environ 38 heures pour 24 heures effectuées), tout le monde se retrouvant à égalité, les majorations disparaissant* ».

« *Il n'y aura pas de baisse des revenus* » assure la direction, qui, au fil des négociations avec les syndicats, a lâché un peu de lest sur le plan financier. Les salariés qui rejoindront la nouvelle unité toucheront ainsi leur salaire de base actuel et leur ancienneté, plus différentes primes : outre 225 francs par mois pour le port des tenues spécifiques à l'univers des semiconducteurs – combinaisons, masques... afin de ne pas contaminer les composants – ils percevront une prime de 15 % liée à l'horaire de travail, ainsi que 1 500 francs par mois de prime forfaitaire.

Un chèque de 40 000 francs sera également versé à titre d'incitation, les premiers transferts devant se faire sur la base du volontariat. Une soixantaine de personnes devraient être concernées d'ici à fin 1996, puis 100 à 150 en 1997. « *Ce qui inquiète d'autant plus les gens c'est qu'à terme nous sommes presque tous concernés sur le site car deux des lignes actuelles sont proches de la fin de vie* », souligne l'élu CGT. L'une des trois unités de production doit fermer en octobre, une deuxième arrivera en fin de vie en 1998. « *Toute la question dans cette affaire est de savoir jusqu'où on peut accepter de reculer socialement pour accepter de maintenir l'emploi* » conclut l'élu CFDT.

Philippe Le Cœur

A quel prix faut-il défendre l'emploi ?



ANALYSE

DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, IBM-France est une entreprise dont les innovations sociales dérangent. En proposant à ses salariés, extrêmement qualifiés, de cesser, partiellement ou totalement, leur activité dès 52 ans en continuant à les rémunérer, l'entreprise avait déjà été montrée du doigt. Personne n'avait tenu compte du fait qu'il s'agissait là du plus onéreux plan social jamais élaboré par une société privée en France.

Nul doute que l'accord en cours de signature pour réorganiser la production à Corbeil-Essonnes va susciter le même type de protestation. Pour construire son usine fabriquant « *les mémoires de demain* », Big Blue a hésité entre l'Asie du Sud-est et l'Europe avant de trancher en faveur de la France. Pour notre pays, cet investissement de cinq miliards de francs est une incontestable bonne nouvelle. Il prouve que, grâce à la qualité de sa main-d'œuvre, la France reste l'un des pays les plus compétitifs de la planète. Certes les aides publiques – dont le montant n'est pas connu – ont joué un rôle non négligeable dans ce choix mais tous les gouvernements ont recours à ce genre d'arguments. L'accord signé avec les syndicats montre que cela ne suffisait pas.

Pour être compétitifs et conserver leurs emplois, les salariés de Corbeil-Essonnes, bacheliers ou techniciens supérieurs pour la plupart, ont dû accepter des horaires de travail beaucoup plus contraignants. Désormais, l'ensemble du personnel affecté à ces nouvelles lignes de production sera régulièrement amené à travailler la nuit, les week-ends et les jours fériés.

En privé, la direction reconnaît que cela peut être vécu comme une régression sociale. Elle estime que, pour être rentable, l'investissement doit tourner en permanence, jours fériés compris, mais que les traditionnelles équipes de fin de semaine (les VSD, vendredi-samedi-dimanche) n'offrent pas les garanties de qualité suffisantes. Si, dans la métallurgie, un accord de 1986 permet le travail en continu pour des raisons économiques et non plus seulement pour des raisons de sécurité, rares étaient jusqu'ici les entreprises à avoir adopté un tel système.

Dénoncer la pratique d'IBM est insuffisant. D'autres entreprises de la métallurgie remettent en question leurs équipes de fin de semaine, généralement peu encadrées et assurant une qualité de travail qui n'est pas toujours optimale. Dans les mois ou les années à venir, d'autres entreprises vont vouloir banaliser le travail le week-end et les jours fériés, et sans doute étendre le travail de nuit.

UN BILAN DISCUTABLE

Cet accord démontre que la réduction du temps de travail – les horaires à Corbeil passent de 38h 30 à 33 h 36 – même sans perte de salaire, ne constitue pas forcément un progrès social. Rien ne permet par ailleurs d'affirmer que le bilan d'une telle organisation du travail sera positif pour la direction. Est-on sûr de pouvoir imposer des horaires contraignants à des salariés tout en exigeant d'eux une qualité totale ? Nul ne possède aujourd'hui la réponse.

Plus profondément, l'accord amène chacun à s'interroger : jusqu'où faut-il aller pour la défense de l'emploi ? Les salariés, les syndicats et les pouvoirs publics vont devoir inventer de nouvelles contreparties aux exigences de l'internationalisation.

Trois pistes paraissent envisageables : une nouvelle organisation du temps de travail tout au long de la vie active (IBM-Allemagne vient d'accorder des congés parentaux de six ans à la naissance du premier enfant et de dix ans à la naissance du second), un engagement très fort des employeurs à développer en permanence les compétences des salariés et, enfin, bien que cela ne soit pas dans l'air du temps, une prise en charge accrue des problèmes de santé et de retraite qui ne manqueront pas de se poser aux salariés dans les prochaines années.

Frédéric Lemaître

Le savoir-faire Citroën pour près de huit cents Chinois

POUR RÉALISER ses ambitions en Chine, Citroën compte non seulement sur l'argent mais également sur la formation des hommes. A ce jour, 24 000 Citroën ZX ont déjà été assemblées en Chine par la société mixte DCAC (Dongfeng Citroen Automobile Company) qui associe, depuis 1992, la marque aux chevrons et DFM (Dong Feng Motor), l'un des principaux constructeurs chinois de camions. Pour être en mesure de porter la capacité de production des installations à 150 000 véhicules, fin 1997, les deux partenaires vont investir 7,5 milliards de francs.

Mais l'argent ne saurait être le seul nerf de la guerre. La formation des opérateurs est tout aussi stratégique. C'est pourquoi, depuis début 1993, les deux partenaires ont développé des programmes de formation technique. Près de huit cents stagiaires chinois de DCAC bénéficieront d'un total de 203 000 heures de formation en France, ce qui représente, en moyenne, une trentaine de jours par personne. En mai 1996, 64 % du volume d'heures prévues a été atteint.

Durant les trente jours, les programmes de formation technique des stagiaires sont regroupés autour de trois axes : le « process » (méthodes et moyens de production), les caractéristiques propres de la ZX et le management. Le contrat avec DCAC prévoit également un stage de management, ainsi qu'une formation sur le poste de travail. Les transferts de technologie et de savoir-faire sont organisés dans tous les domaines : conception, production, commerce et gestion.

Citroën a également organisé l'envoi de 50 expatriés pour une durée de trois ans, ainsi que de 600 assistants techniques de manière ponctuelle sur les deux sites industriels de Wuhan et Xianfan. Soumis à la législation du travail chinois, les expatriés – élevés au rang d'émissaires du savoir-faire occidental – sont des cadres Citroën préalablement formés.

DES MOYENS DE S'ENRICHIR

Les salariés chinois devraient ainsi bénéficier de « *tout le savoir* » Citroën. Selon la direction de cette entreprise, « *la volonté de DFM est d'avoir un partenaire occidental pour apprendre ce que les Chinois ne savent pas faire* ». Le constructeur français devrait y trouver son compte en aidant la Chine à devenir son client. Son objectif avoué ne manque pas d'ambition : « *donner les moyens aux Chinois de s'enrichir pour qu'ils achètent nos productions* ».

Au-delà des divergences culturelles, du choc des mentalités entre Chinois et Français – certains stagiaires chinois ayant une grande expérience professionnelle ne seraient pas prêts à travailler en groupe – on assure chez Citroën que le déroulement du projet est conforme au calendrier prévu.

Un centre de formation implanté sur le site industriel de Wuhan, créé à la demande de DCAC, devrait débuter ses sessions de formation en septembre 1996. Objectif : que les Chinois « *se débrouillent seuls rapidement* », selon l'expression de la direction. Avant Citroën, Mao n'avait-il pas déjà compris que, pour se nourrir, mieux vaut apprendre à pêcher que se voir offrir le poisson ?

Le gouvernement crée une banque de développement des PME

LES POUVOIRS PUBLICS ont annoncé vendredi 12 juillet la création d'une banque de développement des PME qui sera l'actionnaire majoritaire du CEPME (Crédit d'équipement des PME) et de la Sofaris (Société française de garantie de financements des PME). La nouvelle entité, destinée à améliorer le financement du tissu industriel français, sera dirigée par Jacques-Henri David, actuel président du directoire du CEPME et dont les propositions ont servi de base à ce projet.

La création de cette banque vise à « *renforcer l'efficacité du dispositif de soutien public au financement des petites et moyennes entreprises* » explique le ministère de l'économie. Le rapprochement entre le CEPME et la Sofaris était souhaité par le premier ministre depuis l'automne. L'objectif est de donner naissance en France à une véritable banque de développement des PME, à l'instar de celles qui existent dans d'autres pays européens, comme en Allemagne. Les pouvoirs publics souhaitent que le CEPME agisse en complément du réseau bancaire traditionnel et non pas en concurrence, situation qui a lui a valu de lourdes pertes depuis quatre ans. En 1995, le CEPME a encore perdu 256 millions de francs.

Concrètement, la banque de développement des PME sera l'actionnaire majoritaire du CEPME et détiendra conjointement avec le CEPME la majorité du capital de la Sofaris, les deux organismes conservant chacun leur identité. Pour améliorer l'efficacité du CEPME, les ressources Codevi mises à sa disposition seront portés à 30 milliards de francs contre 12 milliards. Le CEPME pourra continuer à faire appel au marché financier. Les interventions du CEPME pour renforcer les fonds propres des entreprises seront « *significativement développées avec le soutien financier de la Caisse des dépôts et consignations* ». De son côté la Sofaris, « *grâce à la contribution du budget de l'Etat* », conservera son activité de garant d'une partie des crédits consentis aux PME.

■ **COMPTOIR DES ENTREPRENEURS : le capital social de la banque spécialisée dans l'immobilier** a été porté de 779,3 millions à 1,2 milliard de francs à la suite d'une augmentation de capital réservée, ce qui achève le plan de restructuration arrêté le 8 juin 1995. A l'issue de cette opération, qui permet de reconstituer les fonds propres de l'établissement, les AGF détiennent 76,73 % du capital.

■ ***PHILIPS* : le groupe néerlandais d'électronique** a signé le 12 juillet pour son usine du Mans (Sarthe) – dont elle a décidé de faire son centre mondial pour les téléphones mobiles – une convention d'aides avec l'Etat (30 millions de francs au titre de l'aménagement du territoire) et les collectivités locales (24 millions). Philips devrait se voir accorder par le ministère de l'Industrie environ 70 millions au titre de l'aide à la recherche et développement.

■ ***JET TOURS* : le voyagiste, filiale d'Air France,** a annoncé le 12 juillet une perte nette de 227 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 1,475 milliard, au cours de l'exercice 1995-96 (17 mois). La société qui a engagé un plan de redressement sur trois ans depuis décembre 1995, maintient sa prévision de retour à l'équilibre pour l'exercice actuel (1996-97).

■ ***AIR FRANCE* : l'Union des navigants de l'aviation civile** (UNAC) a appelé les hôtesses et stewards de la Compagnie Air France à un nouvel arrêt de travail le 17 juillet contre la politique d'individualisation des salaires et les nouvelles conditions d'embauches. Air France a indiqué que le programme des vols prévus sera assuré normalement.

■ **LA POSTE : trois organisations syndicales** (CFDT, CFTC et CGC) ont signé le 12 juillet l'accord d'entreprise sur l'emploi des agents contractuels de droit privé (*Le Monde* du 3 juillet).

■ **REMAFER : la société spécialisée dans la construction et la réparation de matériel ferroviaire et installée à Reims** a signé un accord réduisant de 39 h à 32 h le temps de travail hebdomaire des 240 salariés sans baisse de salaire. L'entreprise estime que cette réduction associée aux départs en préretraite progressive, à l'organisation du travail en deux postes et aux mesures d'exonération sociale prévues par la loi, va lui permettre d'embaucher 50 à 60 collaborateurs dans les trois mois.

Les obligations américaines profitent de la faiblesse de Wall Street

La Banque de France, qui s'efforce d'entretenir le climat de détente monétaire, a réduit d'un seizième de point le taux de l'argent au jour le jour. Le conseil de la Bundesbank a opté pour le statu quo

Les emprunts d'Etat américains ont, paradoxalement, profité cette semaine de la chute de Wall Street et d'un phénomène de *flight to quality*, de fuite vers la qualité. Dans la crainte d'un krach de la Bourse new-yorkaise, les investisseurs préfèrent placer leurs capitaux sur des titres d'Etat, jugés plus sûrs que des actions d'entreprises privées. En Europe, le conseil de la Bundesbank a opté, jeudi 11 juillet, pour le statu quo. Elle a maintenu inchangé, à 3,30 %, le taux de ses prises en pension hebdomadaire (REPO). De son côté, la banque centrale des Pays-Bas a relevé, vendredi, de 0,10 %, le niveau de ses avances spéciales, son principal taux directeur. Seule la Banque de France s'est efforcée d'entretenir le climat de détente monétaire en Europe en abaissant, mercredi, d'un seizième de point, le taux de l'argent au jour le jour.

TAUX ET DEVISES

LA PUBLICATION, vendredi 12 juillet, des statistiques des ventes au détail (– 0,2 %) et des prix de gros (+ 0,2 %) aux Etats-Unis au mois de juin, ont permis de ramener le calme sur les marchés financiers américains. Elles ont permis de relativiser la vigueur actuelle de l'économie outre-Atlantique et d'apaiser les craintes de tensions inflationnistes.

Le rendement de l'emprunt d'Etat à trente ans, qui était monté, lundi 8 juillet, jusqu'à 7,23 %, est revenu, vendredi, à 7,07 %. La plupart des analystes estiment, toutefois, que ce répit pourrait être de courte durée car ils continuent à prévoir un relèvement des taux directeurs de la réserve fédérale (Fed) au cours des prochaines semaines. Une hausse d'un quart de point pourrait être annoncée par le président de la Fed, Alan Greenspan, dès son intervention, jeudi 18 juillet, devant la commission bancaire du Sénat. Un quart de point supplémentaire serait décidé lors de la réunion régulière du conseil de la Fed, qui se tiendra à la fin d'août.

Ce scénario monétaire et obligataire pourrait toutefois être perturbé par le comportement de Wall Street. Comme l'a prouvé cette semaine l'évolution en ciseaux des deux marchés, une accélération de la chute des actions, paradoxalement, serait plutôt favorable aux emprunts. D'une part, ces derniers bénéficieraient du phénomène de *flight to quality*, de fuite vers la qualité, les titres de l'Etat américain étant considérés comme des placements plus sûrs que les actions d'entreprises privées. D'autre part, un mini-krach de la Bourse new-yorkaise, à travers l'effet de destruction de richesses qu'il provoquerait, ralentirait naturellement la croissance de l'économie américaine et éloignerait le danger inflationniste.

Repli du dollar

DOLLAR CONTRE MARK

1,530 / 1,528 / 1,526 / 1,524 / 1,522 / 1,520 / 1,518 / 1,516 — 1,5205 le 12 juillet — 8 / 9 / 10 / 11 / 12 JUILLET

Source : Bloomberg

La chute de Wall Street a pénalisé le dollar ; les investisseurs internationaux préfèrent placer leurs capitaux hors des Etats-Unis.

En Europe, la Bundesbank a maintenu, jeudi 11 juillet, à 3,30 %, le taux de ses prises en pension hebdomadaire (REPO). Reimut Jochimsen, membre du conseil, avait préparé les opérateurs des marchés financiers à cette mauvaise nouvelle en observant, mercredi, que la croissance de la masse monétaire restait *« trop élevée »* (l'agrégat M3 a progressé de 10,3 % en mai). Les chiffres de juin seront connus aux alentours du 20 juillet. Les économistes prévoient un léger ralentissement, insuffisant toutefois pour autoriser un assouplissement de la politique monétaire allemande.

La Banque de France ne connaît pas, avec l'évolution de sa masse monétaire, les mêmes soucis que la Bundesbank. A l'inverse de ce qui se passe en Allemagne, l'agrégat M3 progresse en France à un rythme très modéré, presque inquiétant, car il tend à indiquer que l'économie française manque, pour croître, des liquidités nécessaires. Il a augmenté en France de 2,4 %, sur un an, en mai, bien en deçà de l'objectif à moyen terme de 5 % défini par l'institut d'émission. L'inflation, pour sa part, reste en France parfaitement contenue. Les prix à la consommation ont reculé entre 0,1 et 0,2 % au mois de juin. Les prix industriels avaient eux aussi baissé en mai.

UNE INFLATION TROP BASSE

Ces indicateurs – recul des prix, faiblesse de la croissance monétaire –, conjugués à la morosité économique ambiante et au plan de rigueur budgétaire du gouvernement, ont suffi à relancer le débat sur le bien-fondé de la politique de la Banque de France...

Le président de la Générale des eaux, Jean-Marie Messier, a déclaré, sur l'antenne de Radio-Classique, qu'il ne participe pas à *« l'autosatisfaction générale actuelle sur la politique monétaire de la France ». « Je me réjouis de ce qui a été fait depuis novembre, mais ce n'est pas suffisant [...], cela ne répond pas aux vrais problèmes de l'économie française »*, a-t-il affirmé. Philippe Brossard, économiste à la banque ABN-AMRO, s'interrogeait, vendredi, dans un point de vue publié par l'agence Reuter, sur l'effet récessif que présente selon lui le – trop – faible taux d'inflation observé aujourd'hui en France : *« Craint-on encore de voir s'échapper un flot d'inflation devenant ensuite incontrôlable, comme le dentifrice s'échappant d'un tube trop pressé ? Aujourd'hui, le tube est vide. »*

Confrontée d'un côté à ces critiques et de l'autre à l'immobilisme de la Bundesbank, la Banque de France fait face en s'efforçant d'entretenir le climat de détente monétaire. Elle a réduit, mercredi, d'un seizième de point, le taux de l'argent au jour le jour, ramené de 3,69 % à 3,63 %. Le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, a expliqué, vendredi, au micro d'Europe 1, que *« grâce à la crédibilité monétaire, grâce à la stratégie de réduction des déficits publics engagée, nous avons la possibilité de convaincre les épargnants mondiaux, européens et français que les taux d'intérêt peuvent être plus bas »*.

Le potentiel de baisse, estiment toutefois les analystes, apparaît aujourd'hui très limité en France, en l'absence de geste de la Bundesbank. L'écart qui sépare le REPO allemand du taux d'appels d'offres français se situe à 0,25 %. La Banque de France peut, dans ces conditions, difficilement abaisser davantage le levier des taux sans remettre en cause l'ordre monétaire solidement établi en Europe, qui veut que l'Allemagne possède les rendements à court terme les plus bas et que la Bundesbank impose à ses partenaires sa propre politique.

Pierre-Antoine Delhommais

Polémique sur la titrisation du Crédit lyonnais

La Société générale, la Banque nationale de Paris et la Caisse des dépôts et consignations ont refusé de participer au placement de l'opération de titrisation de 40 milliards de francs lancée par le Crédit lyonnais, sous sa propre direction et celle des banques américaines Merrill Lynch et Morgan Stanley. Elles ont jugé que la part qui leur était allouée (1 %) était trop faible. Elles réclamaient au moins 5 % des titres, un montant plus conforme à leur capacité de vente et aux pratiques habituelles.

Pour sa défense, le Crédit lyonnais a fait savoir que cette réduction était liée à la taille de l'opération et à son placement international. Les trois banques mécontentes envisageraient de prendre des mesures de rétorsion à l'encontre du Crédit lyonnais. Elles pourraient choisir de l'écarter des syndicats de placement des prochaines émissions qu'elles dirigeront.

Marché international des capitaux : engouement pour les pays de l'Est

UN EMPRUNT BULGARE viendra à échéance vendredi 19 juillet, malgré les craintes, ces derniers jours, d'un retard ou de difficultés de paiement. Les assurances nécessaires ont été fournies par Sofia et on espère maintenant que les sommes dues seront versées à temps.

La portée de cette affaire va au-delà de l'intérêt immédiat des porteurs d'obligations, des intermédiaires financiers et du débiteur lui-même. Les pays de l'Europe de l'Est sont de plus en plus nombreux à vouloir accéder au marché international des capitaux et une défaillance de la part d'un établissement public, qui avait bénéficié d'un bon accueil il y a quelques années, pourrait, sinon mettre en cause la réalisation de plusieurs projets, du moins renchérir les coûts de financement.

L'opération date de 1989. L'émetteur, la Banque bulgare du commerce extérieur, avait alors levé 150 millions de deutschemarks en promettant une rémunération de 8,5 %. Comme sa proposition remportait la faveur des souscripteurs, elle en a rapidement augmenté le montant à 200 millions.

Au début de cette année encore, les cours de ses obligations dépassaient leur valeur nominale. Il n'y avait pas de raison de douter de son remboursement prochain. L'incertitude qui s'est récemment manifestée est liée aux difficultés d'un autre débiteur bulgare à tenir les engagements qu'il avait pris sur le marché du yen. La situation est quelque peu différente de celle de l'emprunt en marks parce que la transaction japonaise avait un caractère privé et qu'elle était réservée à quelques investisseurs seulement.

Il convient de préciser que l'Europe de l'Est, d'une façon générale, attire énormément les investisseurs, mais que la situation est loin d'être perçue en bloc. Des pays comme la Hongrie, la République tchèque, sortent nettement du lot, de même que la Pologne, qui vient d'obtenir d'excellentes conditions de financement. Une sorte d'engouement se manifeste depuis quelques mois qui fait se réduire sans cesse la prime dont ces pays doivent s'acquitter par rapport aux meilleures des signatures des plus grands pays industrialisés. Jusqu'à présent les candidats n'ont rien perdu à différer leur apparition.

LA RUSSIE EST TRÈS ATTENDUE

La Russie, attendue depuis des mois, pourrait encore patienter jusqu'à l'automne avant de solliciter le marché pour la première fois depuis la suppression de l'URSS. Sa monnaie d'emprunt devrait être le dollar et on prévoit qu'elle commencera par émettre une transaction de courte durée de l'ordre de trois ans.

Il est très difficile de préjuger des conditions que ce pays obtiendra. Au début de l'année on parlait d'une prime de l'ordre de huit points de pourcentage qui se serait ajoutée au rendement des fonds d'Etat américains. Ces derniers jours, certaines estimations faisaient croire que trois points de plus suffiraient. Si le calendrier actuellement envisagé est tenu, ses nouvelles obligations auront l'avantage de la rareté car la Russie devrait avoir fini de rembourser la masse des emprunts obligataires que l'Union soviétique avait contactés en deutschemarks, à l'époque de la perestroïka, par le truchement de sa Banque économique du commerce extérieur. Il lui reste un emprunt de 500 millions de marks, qui a encore un peu plus de deux mois à courir et dont le taux d'intérêt est de 7,5 %.

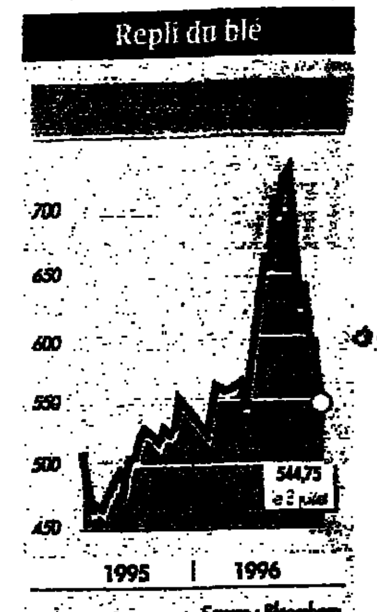
Pour ce qui est des emprunteurs de premier plan, la semaine a été animée dans tous les principaux compartiments du marché international. Les débiteurs ont aujourd'hui un choix très étendu de monnaies dans lesquelles ils peuvent libeller leurs opérations, ce qui leur permet non seulement de se procurer les ressources qui leur sont nécessaires, mais également de gérer au mieux leur endettement.

La Cades (Caisse d'amortissement de la dette sociale) a retenu le marché du florin, où elle a obtenu un succès retentissant qui confirme sa réputation. L'Espagne a augmenté à 21 % la place prise par le franc dans la composition de sa dette extérieure, rapprochant la pondération de la monnaie française de celle du mark, qui se trouve à 30 %. L'Autriche, de son côté, voulait des fonds dans sa devise nationale et elle les a trouvés à meilleur compte que sur son propre marché en faisant un détour par le compartiment du dollar et en concluant immédiatement un contrat d'échange avec un établissement financier spécialisé.

Christophe Vetter

MATIÈRES PREMIÈRES

Repli du blé



APRÈS UN CONTRAT à terme sur le colza en octobre 1992, la Bourse du commerce a ouvert, le 5 juillet, un marché à terme du blé.

Il aura fallu pour cela abroger les dispositions d'une loi datant de 1936 interdisant la cotation à terme des céréales. Il aura fallu aussi l'appui des négociants et des industriels car les producteurs y étaient très hostiles. Ceux-ci estiment que ce marché fait peser une menace sur la politique agricole commune qui fixe au niveau européen un prix d'intervention. Le Matif compte profiter de la situation actuelle des cours du blé qui sont bien au-delà du prix de référence, même s'ils ont reculé, notamment vendredi, après la révision en hausse par le département de l'Agriculture américain (USDA) de ses estimations de production de blé d'hiver et de blé au total en 1996 aux Etats-Unis. L'USDA a relevé à 40,41 millions de tonnes son estimation de la récolte de blé d'hiver en 1996/1997, contre 37,28 MT prévues en juin et 42,11 MT engrangées en 1995. La récolte totale de blé est estimée à 61,60 MT, contre 56,61 MT annoncées le mois dernier, et 59,48 MT produites en 1995.

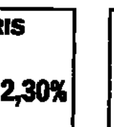
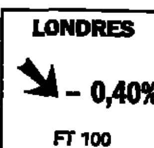
Les principales caractéristiques du contrat : le produit sous-jacent est un blé meunier lié au marché européen. Il est coté en francs par tonnes métriques (le nominal concerne 50 tonnes métriques). Il comporte six échéances cotées en permanence, soit un horizon à quinze ou vingt mois. Septembre, novembre, février et mai ont été choisis car ces mois correspondent aux divers stades de la campagne céréalière.

La marchandise est livrée à l'échéance du contrat pendant tout le mois de livraison selon les modalités du contrat physique FOB-Fluvial. Les membres compensateurs sont BNP, Cargill, Investors Services, Crédit agricole, Futures E. D. & F. Man International, Fimat, Finacor Vendôme, Indosuez, CARR Futures, Refco S A. Les négociateurs agréés en marchandises sont AOT Protherma France Commerciale, DWD-S. A., Kieffer, Sigma, Société des établissements Plantureux.

Carole Petit

Tokyo et Paris ont été plus affectées que les autres places par la baisse de la Bourse de New York

TOKYO	NEW YORK	PARIS	LONDRES	FRANCFORT
– 2,59%	– 1,39%	– 2,30%	– 0,40%	– 1,52%
INDICE NIKKEI	DOW JONES	CAC 40	FT 100	DAX 30

WALL STREET a continué sans surprise à donner le ton cette semaine. La fragilité grandissante de la première Bourse de la planète, confirmée par un nouvel accès de faiblesse jeudi (– 1,48 %), a contaminé, à des degrés divers, l'ensemble des places. Tokyo et Paris ont été les plus affectées et perdent respectivement 2,59 % et 2,30 % d'un vendredi à l'autre, tandis que Francfort (– 1,52 %) et surtout Londres (– 0,40 %) ont limité les dégâts.

Cette situation n'est pas trop inquiétante pour la Bourse de Tokyo, qui sort d'une année de reprise exceptionnelle et a gagné 56 % lors des douze derniers mois. Le recul de Paris semble plus significatif d'un changement d'attitude à l'égard des valeurs françaises. La stagnation de l'économie, le retour des « affaires » sur le devant de la scène politique et économique, la hausse du chômage et la crainte d'une rentrée sociale difficile sont autant d'arguments qui incitent les investisseurs, notamment étrangers, à déserter la place parisienne.

Ce qu'ils ont fait notamment lors des deux dernières séances de la semaine, marquées par des volumes de transactions très importants de 8 milliards de francs, à chaque fois, sur le marché à règlement mensuel. Des valeurs comme Elf Aquitaine et LVMH, qui sont souvent les favorites des fonds de pensions anglo-saxons, ont nettement baissé vendredi. Paris est d'autant plus sensible au vent mauvais venu de Wall Street qu'il n'y a pas aujourd'hui d'élément moteur capable de lui permettre d'avoir une tendance propre. La faiblesse de la croissance devrait affecter les résultats des entreprises et les perspectives de poursuite de la baisse des taux semblent réduites tant que la Bundesbank campe sur ses positions.

Si Tokyo n'a pas été épargnée par la contagion américaine, la Bourse nipponne bénéficie, elle, d'un puissant soutien : la forte reprise de la croissance au Japon. Mais l'indice Nikkei doit digérer des prises de bénéfices et les inquiétudes concernant une hausse, jugée inéluctable, de ses taux par la Banque du Japon. Ces effets néfastes devraient être contrebalancés par l'amélioration de la rentabilité des entreprises.

MAUVAIS RÉSULTATS

De hausse des résultats des entreprises, il n'en est plus question aux Etats-Unis. *« La nouvelle chute importante de Wall Street jeudi est significative d'une détérioration des facteurs fondamentaux de l'économie »*, souligne Byron Wien, économiste chez Morgan Stanley. Pour la première fois depuis le début de l'année, un recul sensible, jusqu'à 131 points en séance, a été la conséquence d'une déception sur les performances des entreprises et non pas de soubresauts sur les marchés de taux.

Jeudi, l'annonce par le groupe informatique Hewlett-Packard d'une révision en baisse de ses prévisions de bénéfices a provoqué une réaction en chaîne. Les valeurs liées à la haute technologie étaient déjà sous pression après la publication, mardi, par Motorola de résultats nettement inférieurs aux prévisions pour le deuxième trimestre. M. Wien s'attend à d'autres déceptions sur les résultats de sociétés, à une remontée des taux d'intérêt et à la poursuite du ralentissement du flot de liquidités dans les fonds mutuels d'investissements.

Sur la semaine, le recul de l'indice Dow Jones se chiffre à 1,39 %. Depuis la fin du mois de mai, l'indice a perdu 4,6 % et les analystes sont de plus en plus nombreux à considérer que la correction, maintes fois annoncée, a commencé. Reste à savoir s'il s'agit d'un simple ajustement ou de la fin de la période exceptionnelle qui a commencé pour Wall Street il y a bientôt six ans, au moment de la crise du Golfe. Depuis cette date, le marché a gagné plus de 80 % et n'avait pas subi le moindre à-coup.

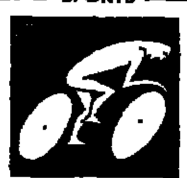
Cet « oubli » pourrait être corrigé si l'on se réfère à la dégringolade du Nasdaq, le marché électronique sur lequel sont cotés la plupart des groupes informatiques et des valeurs de haute technologie. Ce marché a depuis plusieurs années montré l'exemple au New York Stock Exchange. L'indice du Nasdaq a perdu 3,05 % jeudi et 4,7 % sur la semaine. Il a abandonné 11,7 % depuis son dernier record, atteint début juin.

Face aux craintes venues des Etats-Unis, Francfort et Londres font preuve d'une belle capacité de résistance. Les deux places ont bénéficié de spéculations sur des restructurations à venir dans certains secteurs d'activités pour l'une et de l'éloignement des craintes de tensions inflationnistes pour l'autre. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, le bon élève en matière d'inflation est anglais et les spéculateurs sont allemands.

En Allemagne, le marché a été animé par des rumeurs de rapprochements futurs dans des secteurs aussi divers que la chimie, la pharmacie, la banque et les télécommunications. L'appel d'offres lancé par la Deutsche Bahn sur 49,8 % de ses activités télécommunications a occupé les esprits. Thyssen semblait tenir la corde pour devenir l'allié de la Deutsche Bahn, mais c'est finalement Mannesmann qui l'a emporté. Les valeurs bancaires se sont aussi mises en vedette. En annonçant qu'elle détenait plus de 5 % de la Bayerische Vereinsbank, la Deutsche Bank a relancé les spéculations sur une vague de concentration.

La Bourse de Londres a profité pour sa part d'une conjoncture bien plus favorable qu'en Europe continentale. L'annonce d'une baisse de 0,2 % des prix de gros en juin et d'un recul à 2,1 % (rythme annuel) de l'indice des prix à la consommation a rassuré les investisseurs, tandis que la révision en baisse de l'hypothèse officielle de croissance du PIB, à 2,5 % contre 3 % en 1996, n'a pas surpris.

Eric Leser



AUJOURD'HUI

SPORTS

TOUR DE FRANCE **La douzième étape a été remportée, vendredi 12 juillet au Puy-en-Velay, par le Suisse Pascal Richard, au terme d'une échappée menée dès le dixième kilomètre par neuf hommes. Les fugitifs ont terminé avec un bon quart d'heure d'avance sur le reste de la troupe, *un écart rarement enregistré sur le Tour.* ● LE PELOTON n'a pas réagi à cette attaque, hormis *l'Espagnol José-Ramon Uriarte, qui a tenté,* pendant 100 kilomètres, de revenir sur les *hommes de tête.* ● *BJARNE RIIS a enfilé son* quatrième maillot jaune sans avoir été inquiété par ses rivaux au classement général. *L'équipe Telekom, à laquelle appartient* le coureur danois, semble de plus en plus *maîtriser la course. Une année de préparation* intensive permet aux huit maillots roses toujours dans le peloton de se porter souvent en tête pour protéger leur leader.**

La neutralité du peloton laisse la voie libre au Suisse Pascal Richard

Le Tour a choisi de musarder sur les belles routes escarpées de l'Ardèche lors de sa douzième étape, laissant s'échapper quelques intrépides en quête d'une gloire éphémère

LE PUY-EN-VELAY
de notre envoyé spécial

Par cette belle journée du vendredi 12 juillet 1996, les coureurs du Tour de France, estimant qu'ils avaient déjà assez souffert, remisèrent au magasin des clichés *éculés* leur image de « forçats de la route » pour s'offrir une trêve dans un paysage fabuleux. Alors, le peloton musarda, laissant neuf hommes qui avaient pris la poudre d'escampette dès le dixième kilomètre accumuler les minutes d'avance et arriver au Puy-en-Velay plus d'un quart d'heure avant le gros de la troupe.

Les Tours modernes, où les différences se mesurent au trébuchet, voient rarement de tels écarts. Il faut dire que les hommes de tête se relayaient parfaitement et que personne ne se sentait d'humeur à contrecarrer leur cavalcade ; sauf le courageux Espagnol José-Ramon Uriarte, qui s'escrima durant l'essentiel de la course à vouloir revenir sur les échappés. En vain. Il était dit que cette journée ne serait pas celle des exploits.

« Ce n'est pas la Suisse, c'est moins terrible. Ce n'est pas l'Italie, c'est encore plus beau », écrivait George Sand à propos du Puy-en-Velay. L'écrivain avait vu juste, tant la beauté de la région traversée étonna toute la caravane. Ce fut pourtant un citoyen helvétique, Pascal Richard, qui l'emporta facilement dans la capitale de la Haute-Loire. Intraitable, il ne laissa aucune chance à ses huit comparses, leur faisant même, à *quelques kilomètres de l'arrivée,* le coup du coureur à bout de souffle pour les « enrhumer » ensuite de la plus belle manière.

Efficace, Monsieur Richard, même si le procédé pourrait nuire à la réputation de scrupuleuse hônnêteté des autres citoyens de votre Confédération. *« Certains sont protégés pour finir dixième au classement général, moi, non. Je roule au jour le jour avec comme objectif une victoire d'étape ; ensuite, il arrive souvent que je paie physiquement le lendemain »,* confiait l'ancien vainqueur du Tour de Suisse après son arrivée.

Et puis, il faut bien que les petits pays se fassent remarquer dans ce Tour de France, sinon on pourrait penser que l'épreuve est devenue une affaire... danoise. Il s'en est fallu de peu pour qu'un autre descendant des Vikings, Jesper Skibby, gagne au Puy-en-Velay, au grand plaisir des supporters venus du froid, de plus en plus nombreux sur le parcours à agiter le drapeau rouge à croix blanche.

PATRON DE LA COURSE

Vendredi 12 juillet au soir, ils *pouvaient toutefois se consoler* tant Bjarne Riis et sa *mannschaft* de Deutsche Telekom avaient continué à contrôler la course. Le porteur du maillot jaune a distribué les légendaires « bons de sortie » de la caravane à qui et quand il le voulait, comme un homme qui s'installe peu à peu dans la peau du « patron » de la course. Quant à son coéquipier Erik Zabel, il a encore ajouté quelques points à son maillot vert en remportant, comme à la parade, le sprint du peloton.

Manque de vigilance ? Moment d'étourderie ? Nouveau (petit) passage à vide ? Toujours est-il *que l'on a vu Miguel Indurain* en très légère difficulté au cours de cette étape. A la suite d'une « cassure » du peloton, le quintuple vainqueur du Tour se retrouva, un court instant, distancé. Mais personne ne voulait la bagarre, et tout rentra dans l'ordre tranquille de cette étape harmonieuse.

On arrivait dans la patrie de Pierre Chany, le journaliste aux quarante-neuf Tours de France récemment décédé, qui aimait fêter le passage du peloton sur « ses » terres. Comme pour un hommage *à un disparu de la famille,* le peloton maintenait son allure buissonnière. Les nostalgiques de la caravane *pouvaient donner libre cours* à leur machine à remonter le temps. En 1954, par exemple, où l'Italien Forlani l'avait remporté au Puy-en-Velay, à l'issue d'une étape animée par Raphaël Géminiani. Un autre Suisse, le grand Ferdi Kubler, y avait poussé un de ses coups de gueule légendaires, traitant de « cow-boy » un coureur français, Guerinel, accusé de l'avoir un peu trop « frotté » dans la descente. Louison Bobet allait remporter son deuxième Tour de France, mais la bagarre était dure.

De bagarre, il n'en *fut pas* question vendredi. Certes, à moins de 40 kilomètres à l'heure, les coureurs *ne sont pas de vulgaires* cyclotouristes. Mais, le temps d'une étape, pourquoi ne se seraient-ils pas, eux aussi, laissé prendre au subtil équilibre d'une Ardèche douce comme une vallée et aride comme un rocher ?

« C'est trop beau ! », commentait, avec un sourire radieux, un journaliste néerlandais ébahi par le paysage sublime qui l'environnait. Peut-être faut-il chercher dans ce cri du cœur l'explication de cette douce langueur du peloton. *Quant aux habitants de ces* marches de l'entre-deux, qui connaissent la dure loi d'une nature sans complaisance, ils seront sûrement contents d'apprendre que « leur » étape avait accouché... d'un sourire.

José-Alain Fralon

Le joli parcours de Deutsche Telekom

LE PUY-EN-VELAY
de notre envoyé spécial

Sur la place Michelet, derrière la ligne d'arrivée du Puy-en-Velay, les transports des équipes attendent. Ils ramassent leurs ouailles fourbues pour leur prodiguer les premiers réconforts. Dans la frénésie de l'après-course, les concurrents trouvent là un premier havre. Les cars de Mapei, de TVM et d'Once sont rangés en file indienne. *Derrière ces mastodontes colorés,* la camionnette blanche de Deutsche Telekom, sagement rangée, semble bien modeste. *« Notre voiture est petite, mais elle est bien aménagée »,* se défend Walter Godefroot, directeur sportif de la formation allemande, qui en décrit par le menu l'organisation. Le Belge ne fait aucun complexe d'infériorité. Le véhicule n'est pas spacieux, mais reçoit du beau monde. Vendredi 12 juillet, ses occupants étaient titulaires de trois des quatre maillots prestigieux : le jaune, *le vert et le blanc, celui du meilleur jeune.*

Depuis la victoire de Bjarne Riis à Sestrières, l'équipe contrôle la course, les mains aux cocottes. La route vers Paris est encore longue et semée de cols. Avoir le maillot jaune aide à supporter le voyage. *Un oiseau dans la main vaut mieux que dix dans le ciel,* énonce un proverbe flamand qu'affectionne Walter Godefroot. Mais le patron n'en conçoit pas plus de morgue. *« J'ai la chance de disposer encore de huit hommes à cent pour cent de leur potentiel,* explique-t-il. *Regardez Once. C'est l'équipe la plus complète avec Mapei, mais un de ses leaders est tombé malade et l'autre a chuté dans un ravin. »* Walter Godefroot prend les airs de l'inspecteur Colombo : *« Je suis comme ça, jamais enthousiaste mais jamais démoralisé ».* Quinze ans sur une selle, seize ans dans une voiture de directeur sportif ont forgé cette humeur étale. Un jour bien, l'autre moins. Une année bonne et l'autre non.

En 1995, Telekom ne devait pas être sélectionnée dans le Tour. Elle avait été repêchée après le forfait du Groupement. Mais elle fut contrainte de s'associer avec une formation italienne. Cette alliance contre nature entre les forts gabarits allemands, taillés pour emmener *les sprints d'Erik Zabel,* et les poids plume transalpins, dédiés à la montagne, avait fait sourire. Hormis une victoire à Bordeaux d'Erik Zabel, la demi-équipe avait surtout fait de la figuration.

Un an plus tard, au complet, ils jouent les patrons du peloton. *« Cela fait trois ans que nous travaillons pour cela »,* explique leur directeur sportif. Après une année terne, le sponsor piaffait d'impatience. En liaison avec le département de médecine sportive de l'université de Fribourg, Walter Godefroot bâtit depuis des années des programmes d'entraînement scientifiques.

Rolf Aldag, Udo Bolts, Christian Henn, Jens Heppner, Mario Kummer (qui a dû abandonner en raison d'une fracture d'une clavicule), Jan *Ullrich et Erik Zabel sortent tous de l'école de* l'Allemagne de l'Est. Ils appartenaient à ces « brigades grises » qui écrasaient les courses « amateurs ». *« Ils avaient le talent,* raconte leur mentor. *Il leur fallait apprendre les mœurs du peloton professionnel et s'habituer au mode de vie occidental. »*

L'arrivée de Bjarne Riis à l'intersaison a donné une assise supplémentaire à l'équipe. Avec ses airs embarrassés, son sourire timide d'ancien porteur d'eau, le Danois possède une force de conviction hors du commun. *« Je peux gagner le Tour de France en 1996 »,* avait-il déclaré, en 1995. *« Je pense que je suis le plus fort »,* renchérissait-il, après avoir revêtu le maillot jaune.

Benoît Hopquin

RÉSULTATS

CYCLISME

Tour de France

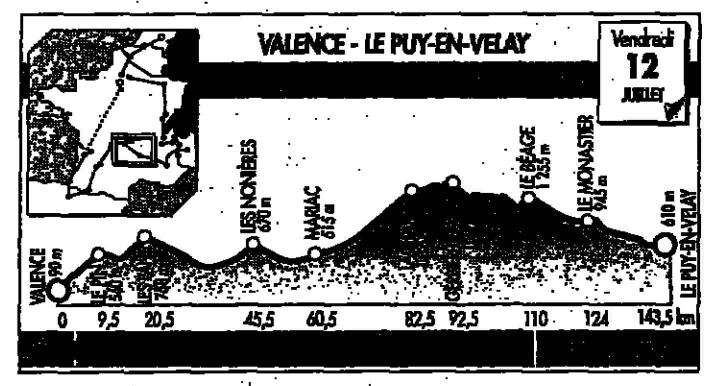
● 12e étape Valence - Le Puy-en-Velay (143,5 km)

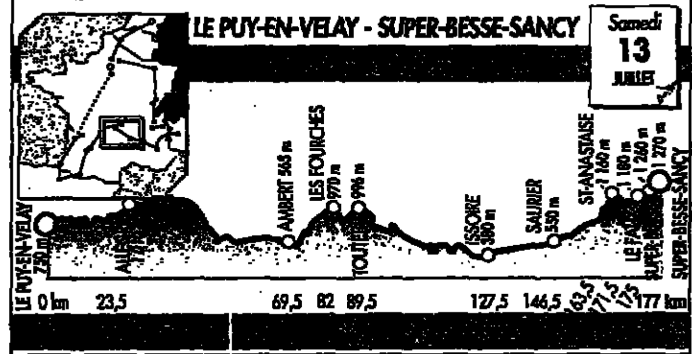
1. P. Richard (Sui., MG) ; 2. J. Skibby (Dan.) ; 3. M. Gualdi (Ita.) ; 4. D. Nelissen (P-B.) ; 5. F. G Casas (Esp.).

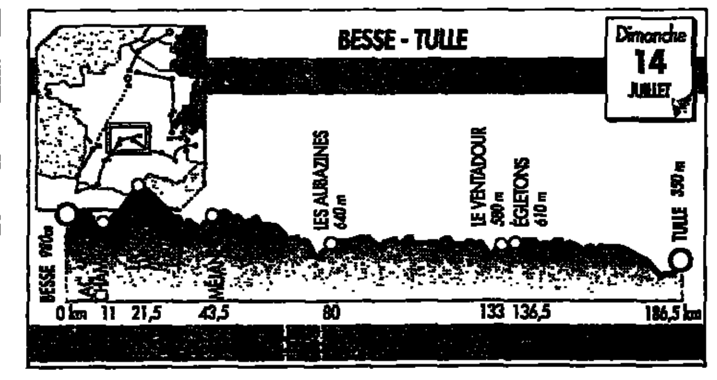
Classement général : 1. B. Riis (Dan., Telekom) ; 2. E. Berzine (Rus.) à 40 s ; 3. T. Rominger (Sui.) à 53 s ; 4. A. Olano (Esp.) à 56 s ; 5. J. Ullrich (All.) à 1 min 38 s ; 6. P. Luttenberg (Aut.) à 2 min 38 s ; 7. R. Virenque (Fra.) à 3 min 39 s ; 8. M. Indurain (Esp.) à 4 min 38 s ; 9. F. Escartin (Esp.) à 4 min 49 s ; 10. L. Dufaux (Fra.) à 5 min 3 s.

Classement par points (maillot vert) : 1. E. Zabel (All., Telekom) 220 pts ; 2. F. Moncassin (Fra.) 185 pts ; 3. F. Baldato (Ita.) 154 pts.

Classement de la montagne (maillot à pois) : 1. R. Virenque (Fra., Festina) 196 pts ; 2. B. Riis (Dan.) 115 pts ; 3. T. Rominger (Sui.) 107 pts.







Lille 2004 s'engage sur la scène olympique

La ville candidate a présenté son dossier au CIO, réuni à Atlanta

LA VILLE de Lille a officiellement fait son entrée dans la cour des grands, vendredi 12 juillet, à Atlanta. Une semaine avant l'ouverture des épreuves du centenaire, le dossier de sa candidature aux JO de 2004 a été présenté à la commission exécutive du Comité international olympique (CIO). Finie donc l'euphorie de la victoire face à Lyon pour représenter la France, puis la mobilisation régionale. Désormais, Lille doit se faire un nom face à des métropoles autrement prestigieuses.

Pour avoir une chance de figurer sur la liste des quatre ou cinq villes *finalistes, qui sera connue en mars* 1997, la capitale des Flandres va maintenant se battre sur un tout autre terrain. Elle va devoir rivaliser avec Le Cap, symbole de la fin de l'apartheid, Athènes, berceau de l'olympisme, Saint-Pétersbourg, témoignage de l'après-communisme, et Rio de Janeiro, porte-drapeau des ambitions de l'Amérique latine. Pour avoir un peu trop longtemps ignoré les nécessités du lobbying, les responsables de la candidature de Lille doivent présenter un dossier qui ne manque pas d'atouts.

Après s'être un peu perdus dans le concept des « Jeux de la langue cyber », concocté par Jacques Séguéla pour l'agence Euro-RSCG, *les Lillois ont compris qu'il leur* fallait avant tout se faire apprécier des membres du CIO. Francis Ampe, délégué général de Lille 2004, a confié à Pierre Salinger – *« l'ancien porte-parole de John Kennedy, vous vous rendez compte ! »* – le soin de faire connaître une des plus petites villes à s'être lancée dans la course olympique.

LES SERVICES DE PIERRE SALINGER

Pierre Salinger, qui avait proposé les services de son agence de communication américaine, Burson-Martseller, à d'autres villes candidates, se dit convaincu de pouvoir faire connaître les atouts de Lille : *« sa place dans l'Europe du Nord, avec un bassin de population de 100 millions d'habitants, la concentration des sites autour d'un arc olympique à échelle humaine, la qualité du réseau de transports ».* Malgré la chaleur des gens du Nord, qu'il avait eu l'occasion de connaître au cours de son passage en France comme journaliste, Pierre Salinger admet cependant les faiblesses du dossier, comme le manque d'hôtellerie de qualité pour accueillir les membres du CIO ou l'image d'une région à la recherche d'une nouvelle identité. Il se déclare en revanche séduit par le *sérieux* mis dans la préparation *du financement des équipements* et de l'organisation. Ces dernières semaines ont permis de voir un peu plus clair dans le dossier très complexe du financement de la candidature. Premier pas en avant le mercredi 29 mai avec l'accord de principe donné par le gouvernement sur sa participation au budget des équipements sportifs, fixée à 1,7 milliards de francs sur un total de 3,7 milliards. Sur cette somme, 3 milliards sont affectés à la construction des sites (piscine, stade, Palais omnisports...), 300 millions à la construction du Parc olympique, et 400 millions à l'acquisition de l'actuel terrain de la gare Saint-Sauveur, sur lequel sera construit le village olympique.

D'ores et déjà, la *Communauté* urbaine de Lille (CUDL) a donné, le 14 juin, son accord pour 555 millions de francs, imitée, le 24 juin, par le conseil général du Nord, qui a voté une subvention de 420 millions, puis par le conseil régional, dont la quote-part s'élève à 555 millions. En apparence, le consensus règne, et la situation ne devrait pas changer, surtout de*puis l'accord de l'Etat, qui rendrait* délicate une bouderie régionale. Pourtant, plusieurs interrogations demeurent, au premier rang desquelles la réelle volonté politique des édiles. Les coulisses des assem*blées locales bruissent de réunions* houleuses et de nombreuses hésitations.

D'ailleurs, le comité *Lille 2004* a décroché des accords soumis à quelques conditions. Le conseil régional a ainsi enjoint l'Etat de s'engager, dès le 15 août, à signer un contrat de plan garantissant une répartition prioritaire des éventuelles retombées des Jeux pour les zones défavorisés. Si ce contrat de plan ne voyait jamais le jour, les élus écologistes de la Région n'hésitent pas à annoncer une possible suspension de leur financement.

Autre fausse note du côté du conseil général du Pas-de-Calais, qui, souhaitant voir plus de compétitions délocalisées sur son *territoire,* n'a *donné qu'un accord* de principe au versement de 134 millions de francs. La ville de *Lille* et la *CUDL* se sont toutefois portées garantes pour pallier une éventuelle défection du département voisin. Le comité lillois, qui ne prend donc pas vraiment au sérieux ces menaces, devra pourtant ménager les susceptibilités de chacun. Si Lille est choisie dans la liste des villes *finalistes,* le *nerf* de la guerre deviendra alors décisif pour les dernières étapes.

Christophe de Chenay et Fabrice Tassel

La polémique sur le dopage se poursuit entre Guy Drut et le professeur Escande

À UNE SEMAINE de l'ouverture des Jeux olympiques d'Atlanta, la polémique sur le dopage dans le sport s'est poursuivie, vendredi 12 juillet, entre le professeur Jean-Paul Escande, ex-président de la *commission nationale de lutte contre le dopage,* et Guy Drut, ministre délégué à la jeunesse et aux sports. Dans un entretien au *Parisien,* le professeur Escande a dressé, vendredi 12 juillet, un bilan négatif de l'action menée en France (*Le Monde* du 13 juillet). Il a notamment refusé de devenir *« le docteur Garretta du dopage »* et estime avoir été *« ligoté à la tête de la commission ».*
Guy Drut a répondu en soulignant que *« le professeur Escande n'avait formulé aucune proposition précise de réforme du dispositif de lutte au cours de sa présidence ». « Je conseille au ministre de se faire déboucher les oreilles. Je lui ai fait en tête à tête des propositions concrètes après avoir travaillé durant six mois avec quinze personnes sur le sujet »,* a répliqué M. Escande sur RTL. En fin de journée, le ministre a *« souhaité calmer le jeu »* en précisant que *« le meilleur moyen de se battre n'est certainement pas de quitter la table ».*

■ **ÉQUITATION : *Twist-La-Beige,* le cheval du cavalier français Jean-Lou Bigot, sera finalement rapatrié en France** pour cause de *piroplasmose.* Le chef de la délégation française d'équitation, Pierre Abric, a indiqué, vendredi 12 juillet, qu'une procédure judiciaire allait être engagée contre l'Etat américain et les organisateurs des Jeux. *Twist-La-Beige a été écarté du concours complet après la détection de* sa maladie par les vétérinaires américains. – *(AFP.)*

■ **ATHLÉTISME : Wilson Kipketer, champion du monde du 800 m en 1995, pourra participer aux Jeux d'Atlanta.** *L'athlète kényan* souhaitait participer sous les couleurs danoises. Devant le refus de son pays d'origine, Kipketer risquait de ne pas pas pouvoir prendre part à la compétition. Le Comité international olympique (CIO) a finalement décidé de laisser à l'athlète la possibilité de courir, mais pour le compte du Kenya. – *(AFP.)*

■ **BASKET : Michael Jordan a signé, vendredi 12 juillet, avec les Bulls de Chicago** un contrat d'un an pour la somme de 25 millions de dollars. Il s'agit du contrat le plus élevé de l'histoire des sports collectifs. – *(AP.)*

La communauté scientifique demeure divisée sur l'utilisation des vaccins dans la lutte contre le sida

Les difficultés techniques rejoignent les interrogations éthiques

Lors de la onzième conférence internationale sur le sida, qui a terminé ses travaux vendredi 12 juillet à Vancouver (Canada), des spécialistes se sont interrogés sur l'utilisation des vaccins dans les pays les plus touchés par la maladie. La mise au point d'une méthode préventive peu coûteuse pourrait aider certains pays d'Afrique ou d'Asie. Mais avant de lancer de grands programmes de vaccination, avec des produits qui, pour certains, n'ont pas encore prouvé qu'ils étaient efficaces et sans danger, des spécialistes recommandent la prudence.

VANCOUVER
de notre envoyé spécial

Agir et cesser de réfléchir ! Pour plusieurs des scientifiques spécialisés dans le domaine de la vaccinologie présents à Vancouver, le temps est venu de passer à l'action et de vérifier à une large échelle si les prototypes vaccinaux dont on dispose depuis quelques années sont effectivement sans danger et efficaces. D'autres en appellent à la prudence et plaident pour une intensification des recherches fondamentales avant de mettre en place des expérimentations, dans le tiers-monde ou dans les pays industrialisés, qui concerneront de manière peut-être irréversible des dizaines de milliers de personnes. La onzième conférence internationale de Vancouver aura démontré à quel point on est ici dans une impasse, les difficultés techniques rejoignant plusieurs interrogations éthiques fondamentales.

A la fin des années 80, les spécialistes de vaccinologie affichaient de solides assurances. Le sida était dû à un virus qui avait été identifié puis disséqué. On savait fabriquer des vaccins antiviraux. On saurait donc fabriquer un vaccin contre le sida. L'affaire devait se révéler beaucoup plus compliquée. Au début des années 90, les mêmes spécialistes commençaient à confier leurs doutes. Ils disent aujourd'hui *leur inquiétude sinon leur trouble.*

On estime qu'il existe aujourd'hui, à travers le monde, vingt-cinq vaccins expérimentaux contre l'infection par le VIH. Près de deux mille personnes séronégatives ont participé aux premiers essais expérimentaux (dits de phases I et II) aux Etats-Unis et en Thaïlande notamment. L'institut national américain de l'allergie et des maladies infectieuses responsable de ces essais faisait valoir, sur la base de près de 1 800 dossiers, que tous les « *candidats vaccins* » anti-sida testés étaient bien tolérés, leurs effets secondaires étant du même type que ceux de la plupart des vaccins actuellement commercialisés.

Les premiers essais s'étaient révélés peu concluants en termes de réponse biologique permettant de conclure à une efficacité potentielle (production d'anticorps neutralisants et induction d'une immunité cellulaire). En revanche, des protocoles ultérieurs (avec des dosages différents, des modifications des schémas d'immunisation et le recours à de nouvelles protéines recombinantes) devaient fournir des résultats plus intéressants. En 1994, pourtant, l'Institut national américain de la santé décidait de ne pas passer à des essais de phase III chez des personnes ayant des comportements à risques. Il bloquait les essais de phase III programmés dans des pays du tiers-monde avec des vaccins expérimentaux similaires. La décision américaine se fondait officiellement sur la découverte de quelques rares cas de séropositivité survenus dans des groupes de personnes vaccinées.

On a rappelé tous les arguments qui plaident en faveur de la possible mise au point d'un vaccin. De nombreux vaccins sont efficaces actuellement contre des maladies virales. Des vaccins ont déjà protégé des chimpanzés et des macaques contre des infections dues à un virus similaire au VIH.

Pourquoi, dès lors, ne pas aller de l'avant au plus vite ? La question est d'autant plus d'actualité que certains responsables sanitaires et politiques des pays touchés se proposent pour que leurs compatriotes participent à des expérimentations de phase III. C'est le cas du docteur Edward Mbidde, directeur de l'Institut national ougandais du cancer. Mercredi 10 juillet, il a prononcé à Vancouver un plaidoyer en faveur de l'élargissement des programmes de vaccination anti-sida à travers le monde.

Pourquoi faudrait-il faire du VIH et du sida une catégorie pathologique particulière ? Tout se passe comme si la médiatisation à laquelle avaient donné lieu les premières tentatives vaccinales, les phases de transmission – sanguine et sexuelle – de l'infection et l'accélération des connaissances sur la structure du virus et sur la physiopathologie du sida renvoyait à une date tardive les essais en vraie grandeur. La multiplication des nouveaux résultats sur les récepteurs du virus et sur les mécanismes qui lui permettent de se fixer sur les cellules humaines sont venus apporter ces derniers mois des arguments à ceux qui estiment qu'il faut attendre avant d'agir.

ALLER DE L'AVANT ?

On vient d'apprendre à Vancouver que vingt-huit cas de contamination par le VIH ont, à ce jour, été recensés, dont la moitié concerne des personnes chez lesquelles on a injecté un vaccin que l'on tenait pour efficace.

La rencontre de Vancouver a souligné l'importance qu'il fallait accorder à la recherche vaccinale et à la mise au point d'une méthode préventive peu coûteuse qui pourrait aider les pays les plus touchés.

HYPERVARIABILITÉ

Plusieurs types de données biologiques viennent conforter cette thèse. Il s'agit tout d'abord de la propriété qu'a le VIH de modifier sa structure sans perdre son potentiel pathogène. Mieux connue et décryptée à l'échelon moléculaire, l'hypervariabilité du VIH soulève de multiples questions quant à sa signification biologique. Est-il raisonnable de postuler, au-delà de cette modification continuelle de structures, qu'il existe des séquences conservées – des invariants – qui pourraient être utilisées à des fins vaccinales ? Si oui, faut-il attendre de les avoir découvertes avant d'entreprendre des vaccinations expérimentales sur de larges échelles ? Ces séquences existent. Malheureusement, la plupart d'entre elles ne sont pas *in vivo* accessibles aux anticorps dirigés contre elles.

La virologie prend ici une dimension politique. Les différents types de VIH retrouvés à la surface du globe correspondent le plus souvent à des pays particuliers. L'initiative devra répondre à la question, éthiquement fondamentale, de savoir s'il peut exister deux méthodologies – deux morales – selon l'intensité du phénomène épidémique.

Les risques beaucoup plus élevés de contamination encourue par les populations africaines et asiatiques, par rapport à celles des pays occidentaux, justifient-ils une approche différente quant à l'innocuité et à l'efficacité vaccinales ? Peut-on raisonnablement vacciner dans ces pays alors que l'on demanderait plus de réflexion dans les autres ? Rarement formulées en chaire, ces questions taraudent les spécialistes. Elles n'ont, pour l'heure, pas trouvé de réponse. A Vancouver, on confie que rien d'essentiel ne se passera avant 1998, année qui devrait voir des essais plus larges conduits aux Etats-Unis, en Afrique et en Thaïlande, avec des vaccins pour lesquels tout indique qu'ils ne confèrent pas de protection absolue.

Jean-Yves Nau

Mobiliser les décideurs financiers

Les industriels vont-ils favoriser la recherche en vaccinologie au moment où les spécialistes s'interrogent sur la pertinence du vaccin contre le sida, comme Jean-Paul Lévy, directeur de l'Agence nationale française contre le sida : « *Nous ne savons pas aujourd'hui si l'on peut véritablement envisager un vaccin universel contre l'ensemble des virus existants (cela paraît peu probable) ou si des vaccins adaptés aux sous-familles seront nécessaires* » ? Les quelques multinationales encore impliquées dans ce domaine et dans la production industrielle de vaccins investiront-elles dans des travaux visant à mettre au point des préparations vaccinales pour les populations de pays que l'on sait insolvables ou presque ? Baptisée IAVI (International Aids Vaccine Initiative), une action groupant notamment le programme Onusida, la Banque mondiale et les fondations Rockefeller et Mérieux tente cependant de mobiliser les décideurs politiques, financiers et sanitaires, et d'accélérer le développement de vaccins.

■ **PHYSIQUE : les physiciens du** Laboratoire européen pour la physique des particules (CERN) viennent de réussir à domestiquer deux des particules, les bosons W^+ et W^-, qui, avec le Z^0, sont à l'origine d'une des quatre forces de la nature, la force électrofaible, impliquée dans la décroissance des substances radioactives et le fonctionnement de la machine thermique des étoiles. Ces particules, *produites par paires dans les* grands accélérateurs, se manifestent de façon rare. Mais, grâce aux augmentations de puissance successives dont a bénéficié celui du CERN (LEP), il est possible désormais de produire à la demande ces « éphémères », incontournables pour comprendre les origines de l'univers. La première paire a été observée au LEP mercredi 10 juillet. D'autres devraient suivre, mais il ne faut pas espérer en produire plus de 20 000 à 30 000 au cours des prochaines années.

■ **RECHERCHE : une centaine de chercheurs** du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) appartenant au Laboratoire de recherche fondamentale en astrophysique, physique des particules et physique nucléaire (Dapnia) ont manifesté, jeudi 11 juillet, devant le siège de l'organisme. Les syndicats CFDT, CGT et FO voulaient ainsi protester contre le gel d'embauches de chercheurs, d'ingénieurs et de techniciens qui avaient été précédemment « *approuvées* ». Depuis sa création en 1991, affirment les syndicats, les effectifs du Dapnia « *ont décru de 20 %* », et ils devraient « *encore baisser de 6 % en 1997, contrairement aux engagements verbaux de la direction* ».

Le retour d'Alain Gheerbrant chez les Indiens d'Amazonie

BOGOTA
de notre correspondante

Alain Gheerbrant a les yeux malicieux des éternels enfants. Et à soixante-seize ans, ce poète touche-à-tout, à la fois ethnologue, voyageur, éditeur, écrivain, curieux et bon vivant, a plus d'un tour dans son sac. Cette fois-ci, la surprise *était réservée aux Indiens Piaroas* d'Amazonie colombienne. Quarante-neuf ans après leur avoir rendu visite au cours de son expédition Orénoque-Amazonie (dont le récit a été réédité chez Gallimard en 1992), l'explorateur est parti leur « restituer » les images prises à l'époque et qui, rassemblées dans le film-documentaire *Ces Hommes qu'ont dit sauvages*, racontent certains rituels secrets accomplis par leurs parents et leurs grands-parents.

Evangélisés par les missionnaires, les Indiens ont perdu une partie de leurs coutumes. Leur village s'est déplacé sur un des petits bras de l'affluent de l'Orénoque et n'est plus qu'à sept heures de pirogue de la « civilisation ». Sur la place principale, il y a maintenant un terrain de basket, et la communauté possède un groupe électrogène, un téléviseur et un magnétoscope. Les instruments de musique et les masques secrets, filmés par l'expédition Gheerbrant, n'existent plus, sinon dans un musée d'art traditionnel situé de l'autre côté du fleuve, au Venezuela, à Puerto Ayacucho. Les anciens affirment ne plus vouloir les fabriquer car il n'est pas bon de faire du commerce avec les objets sacrés.

En 1947, après avoir passé plusieurs semaines auprès des Piaroas, Alain Gheerbrant avait filmé la cérémonie d'initiation des jeunes enfants à la vie adulte. Un rituel qui semble aujourd'hui réservé, et dans le grand secret, à quelques-uns et qui aurait pu choquer les jeunes générations. Aussi les anciens avaient-ils *demandé de projeter* une première fois le film en privé – sans les femmes et les enfants – afin de décider si certaines parties devaient être censurées. Au cours de cette cérémonie, les hommes jouent dans tous les villages d'un instrument magique en forme de trompe d'éléphant que les femmes écoutent, cachées et enfermées dans une case.

En 1947, entre Mozart et Louis Armstrong, les Indiens avaient préféré la symphonie de Mozart

La musique sacrée transmet les voix des esprits et les femmes ont interdiction de regarder les instruments, dont personne n'est autorisé à prononcer le nom. Aussi, pour la projection du film, il fut décidé de couper l'image au moment de l'intervention des intruments. L'initiation en elle-même consiste, après une cérémonie de lavage du corps et de l'esprit, dans l'apposition de plaques de fourmis vivantes et piquantes sur différentes parties du corps. A l'issue du rituel, les fourmis sont relâchées dans la forêt et rendues à la nature.

L'attirance d'Alain Gheerbrant pour les Indiens remonte à loin. Dans son dernier livre *Transversales* (Actes Sud), il décrit comment il fit sa première fugue à destination du monde indien. Ce ne fut que partie remise. Alors que son père lui promettait, en qualité de cadet, la carrière militaire, il n'eut de cesse de partir à la rencontre de ceux qui, pensait-il, connaissaient l'origine du langage et de la poésie. Il passa un long moment avec eux, en 1947, découvrant même un peuple qui n'avait connu aucun Blanc : les Yanomamis.

La vie le mena dans différentes parties du monde. Il fit la connaissance d'autres Indiens, édita Artaud, Michaux, Bataille, se passionna pour la musique traditionnelle turque, fut journaliste à « Cinq colonnes à la une » et publia, entre autres, le *Dictionnaires des symboles*, édité en quinze langues.

Un jour d'été de 1990, à la porte de sa maison des Pyrénées espagnoles, où il vit, un jeune couple d'ethnologues se présenta, une pagaie d'Amazonie à la main. Tomas et Tania Bolano venaient de passer deux ans sur l'Orénoque. Dans leurs bagages, il avaient le livre de Gheerbrant sur l'expédition de 1947. Et sur les photos, les Piaroas rencontrés avaient reconnu leurs pères, leurs amis. Tomas et Tania promirent aux Indiens qu'ils essaieraient de leur ramener Alain Gheerbrant.

C'est aujourd'hui chose faite. Sur les berges du bras de l'Orénoque, Roberto, le chaman actuel, fils du chaman qui officiait en 1947, a accueilli, le 18 mai, Alain Gheerbrant avec émotion. Il lui a serré la main et ne l'a plus lâchée jusqu'au village. Pour ce retour, l'explorateur était accompagné d'une équipe de cinéma plus moderne que lors de son premier séjour.

Il a apporté aux Indiens de la musique. A l'époque, entre Mozart et Louis Armstrong, ils avaient préféré la symphonie de Mozart. Cette fois, la dernière compilation de musique techno ne les a pas plus émus qu'Armstrong. Mais les enregistrements de la musique magique des parents les ont fascinés.

En regardant le film, ils ont ri de voir des Blancs se démenant dans les rapides. Ils ont laissé entendre que la pensée indienne était toujours vivante et forte, mais qu'on ne pourrait plus la dévoiler. « *Ce peuple de magiciens qui connaît la parole vraie* », comme le décrit Alain Gheerbrant, continue de transmettre en secret ses traditions.

De ce voyage, heureux, Alain Gheerbrant a ramené la conviction que le « *monde indien était loin d'être mort* ». Ses rencontres avec lui ne sont pas non plus terminées. Le film des retrouvailles, réalisé en coproduction avec l'Etat colombien, devrait être projeté en septembre sans attendre que des générations aient disparues.

Anne Proenza

Le métro parisien équipe ses rames d'ordinateurs

LES SIÈGES sans pieds semblent flotter au-dessus du plancher. La fermeture électrique de portes élargies ignore le chuintement de ses ancêtres pneumatiques qui rythme encore les trajets du métro parisien. Les larges baies vitrées donnent au train une nouvelle transparence, « *une ouverture sur la vie de la station* », comme l'explique Jean-Paul Bailly, PDG de la RATP. A l'intérieur des voitures, Roger Tallon, le designer du TGV, a intégré le velours ras antilacération des sièges, les revêtements antigraffitis, les matériaux antifeu et les sols peu salissants. Deux rangées de tubes fluorescents assurent l'éclairage et illuminent le plan de la ligne. Une ventilation renforcée renouvelle l'air des voitures avec un débit de 3 000 mètres cubes par heure.

Le luxe des nouveaux trains MP 89, inconnu jusqu'alors dans les tunnels, coûte 36 millions de francs (valeur 1990) par train de 6 voitures. Soit le tiers du prix d'une rame de TGV. La RATP a déjà commandé à GEC Alsthom 438 voitures pour rénover entièrement, d'ici à1999, les 52 trains de la ligne 1 (Château-de-Vincennes - Grande-Arche-de-la-Défense) et équiper 21 rames de Météor, la quatorzième ligne du métro, qui reliera Tolbiac-Masséna à Madeleine en 1998. Au total, le contrat signé en 1989 avec GEC Alsthom (d'où le nom MP 89) porte sur 3,6 milliards de francs pour plus de 600 voitures. Un chiffre important comparé à celui des travaux de génie civil et d'équipement de Météor : 6 milliards de francs (valeur janvier 1995).

De telles sommes autorisent de nombreuses innovations même si les voitures destinées à la ligne 1 sont équipées d'une conduite manuelle alors que celles de Météor fonctionneront de façon entièrement automatique. Les châssis du MP 89 sont réalisés avec des profilés en alliage d'aluminium soudés. Jean-Michel Barnier, directeur du département matériel roulant ferroviaire de la RATP, indique que le gain de poids atteint 1 tonne sur les 5 d'un chassis en acier. L'économie est plus faible si on la rapporte aux 15 tonnes de la voiture équipée. « *En fait, l'intérêt principal de l'aluminium réside dans sa résistance à la corrosion* », précise Jean-Michel Barnier. L'investissement initial devrait être amorti en partie par les réductions de coût d'entretien.

FREIN DE SECOURS

L'équipement électronique du MP 89 répond largement à cette logique. Chaque voiture est dotée de deux ordinateurs industriels qui gèrent localement toutes les fonctions, à l'exception du frein de secours, isolé afin de garantir son fonctionnement en cas de panne du système informatique. L'autonomie des voitures ainsi obtenue simplifie leur câblage. « *Nous avons divisé par trois les 1 200 mètres de fils électriques équipant chaque mètre linéaire des voitures précédentes* », indique Jean-Michel Barnier. A bord de chaque train, une « boîte noire » enregistre toutes les anomalies de fonctionnement. L'analyse des données recueillies permet d'intervenir avant que les pannes ne se produisent. Cette maintenance prédictive doit réduire le nombre de dysfonctionnements et le coût des dépannages.

Ainsi rempli d'électronique, le premier train MP 89 roulera à 80 kilomètres heure sur la ligne 1 dès le mois d'octobre. Deux nouvelles rames doivent ensuite être livrées chaque mois par GEC Alsthom. Une vingtaine de trains pourront ainsi circuler d'ici à la fin de 1997. Les MP 89 remplaceront progressivement les MP 73 (sortis en 1973) et les MP 59 qui équipent actuellement la ligne. Les premiers iront sur la ligne 6. Les seconds sur les lignes 4 et 11 où les MP 55 encore en service seront progressivement mis au rebut. « *Une génération de train dure entre trente et quarante ans* », indique Jean-Pierre Barnier pour souligner la solennité du lancement du MP 89.

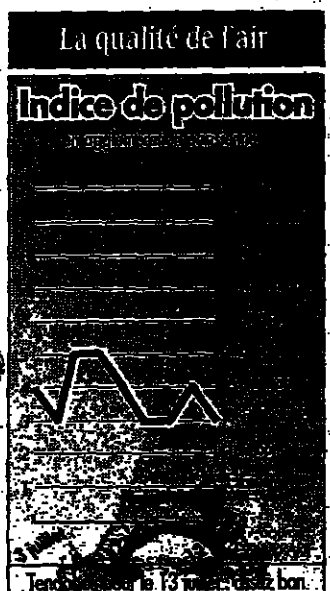
Michel Alberganti

Temps estival au sud de la Loire

L'ANTICYCLONE des Açores s'est installé de manière durable sur la France et l'Europe centrale ; sa présence est en revanche beaucoup plus discrète au nord du cinquantième parallèle, ce qui permet à des masses nuageuses atténuées de pénétrer sur le nord-ouest de notre pays. Au sud de la Loire, soleil et chaleur s'imposeront au contraire facilement dimanche, avec dans les massifs montagneux, une évolution orageuse isolée probable.



Prévisions pour le 14 juillet vers 12h00

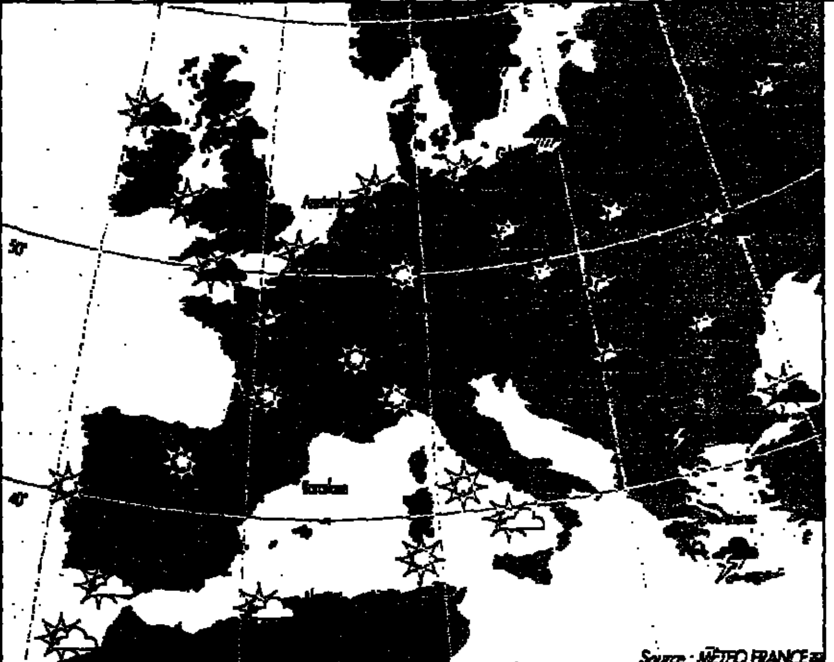


Les régions du nord et du nord-ouest de l'Hexagone – Bretagne, Pays-de-la-Loire, Normandie, Centre, Ile-de-France, Picardie, Nord-Pas-de-Calais et Champagne-Ardenne – subiront un ciel souvent gris et brumeux durant la matinée ; puis des éclaircies commenceront à se développer. Partout ailleurs, ce sera une belle journée d'été, chaude et ensoleillée. Les quelques brumes matinales formées en fin de nuit dans le Sud-Ouest, le Centre et le Nord-Est, se dissiperont rapidement dans le courant de la matinée. Sur les Pyrénées, le Massif central, les Alpes et la Corse, des nuages se mettront à bourgeonner sur les sommets à partir de la mi-journée ; un orage isolé pourra ensuite éclater au cours de l'après-midi dans les Alpes et en Corse.

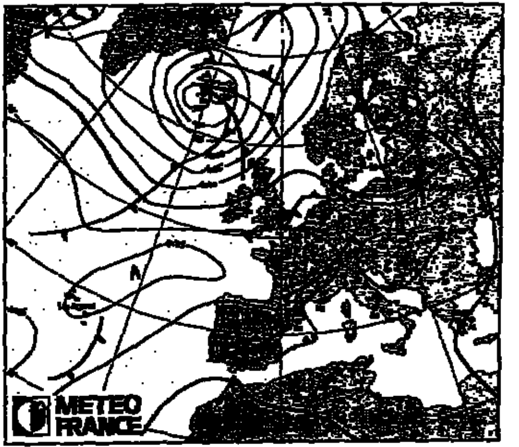
Les températures conserveront une relative fraîcheur près de la Manche, alors qu'elles présenteront au contraire un caractère bien estival partout ailleurs : les minimales seront le plus souvent comprises entre 13 et 16 degrés, jusqu'à 18 ou 19 degrés sur les rives de la Méditerranée ; les maximales se cantonneront entre 19 et 22 degrés sur les régions proches de la Manche, entre 23 et 26 degrés du sud de la Bretagne au Nord, entre 28 et 31 partout ailleurs.

Lundi, les régions proches de la Manche et celles situées au nord de la Seine subiront encore des passages nuageux le matin, puis le soleil s'imposera. Partout ailleurs, soleil et chaleur régneront en maîtres. Les Alpes et les Pyrénées verront à nouveau des nuages bourgeonner sur leurs sommets l'après-midi ; le risque d'un orage isolé devrait toutefois concerner uniquement les Hautes-Alpes. Les températures seront en hausse générale d'environ deux degrés par rapport à la veille.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



TEMPÉRATURES		GRENOBLE	28/14	TOURS	23/13	CHICAGO	25/12	LISBONNE	33/22	PRETORIA	18/5
du 12 juillet		LILLE	24/15	ÉTRANGER		COPENHAGUE	19/8	LONDRES	24/15	RABAT	32/15
maxima/minima		LIMOGES	26/13			DAKAR	30/24	LOS ANGELES	23/18	RIO DE JAN.	25/17
		LYON	26/14	ALGER	26/15	DJAKARTA	32/22	LUXEMBOURG	25/12	ROME	26/16
FRANCE		MARSEILLE	30/17	AMSTERDAM	22/15	DUBAI	40/30	MADRID	34/19	SAN FRANC.	18/12
		NANCY	26/13	ATHÈNES	31/22	DUBLIN	18/13	MARRAKECH	39/22	SANTIAGO	21/6
		NANTES	22/13	BANGKOK	32/24	FRANCFORT	25/14	MEXICO	27/13	SÉVILLE	37/21
AJACCIO	25/14	NICE	25/17	BARCELONE	28/18	GENÈVE	25/11	MILAN	28/16	ST-PÉTERS.	24/18
BIARRITZ	21/17	PARIS	22/15	BELGRADE	25/12	HANOÏ	32/26	MONTRÉAL	25/15	STOCKHOLM	21/13
BORDEAUX	25/13	PAU	24/16	BERLIN	21/16	HELSINKI	16/14	MOSCOU	33/24	SYDNEY	16/8
BOURGES	26/13	PERPIGNAN	30/21	BOMBAY	30/25	HONGKONG	29/26	MUNICH	20/11	TENERIFE	29/20
BREST	19/15	POINTE-À-PIT.	31/23	BRASILIA	26/22	ISTANBUL	25/21	NAIROBI	17/13	TOKYO	31/22
CAEN	20/16	RENNES	23/17	BRUXELLES	23/12	JÉRUSALEM	27/19	NEW DELHI	37/29	TUNIS	28/18
CHERBOURG	19/15	ST-DENIS-RÉUNION	26/19	BUCAREST	27/12	KIEV	23/13	NEW YORK	24/19	VARSOVIE	19/13
CLERMONT-F.	26/13	ST-ÉTIENNE	25/13	BUDAPEST	20/12	KINSHASA	28/21	PALMA DE M.	30/15	VENISE	26/17
DIJON	26/13	STRASBOURG	25/14	BUENOS AIRES	12/2	LE CAIRE	32/21	PÉKIN	27/21	VIENNE	21/12
PORT-DE-FR.	30/23	TOULOUSE	27/17	CARACAS	-/-	LIMA	17/14	PRAGUE	21/14		



Situation le 13 juillet, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 15 juillet, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Jeunes virtuoses

DEBUSSY, un jour qu'il siégeait dans le jury d'un concours du Conservatoire, bavardait avec son voisin, et Fauré lui en fit doucement le reproche : *« Oh ! fit Debussy, les bons, on les écoute... »*

Le concours de violoncelle nous a cette année révélé un jeune artiste vraiment hors de pair : M. Guy Fallot, aussi bien dans la *courante* de la *Sixième Suite* de Bach que dans le premier mouvement du *Concerto* de Dvorak et que dans le *morceau de déchiffrage* dû à M. Paul Le Flem, est apparu comme un celliste de très grande classe. Il n'a pas encore dix-huit ans, et déjà il est lui-même.

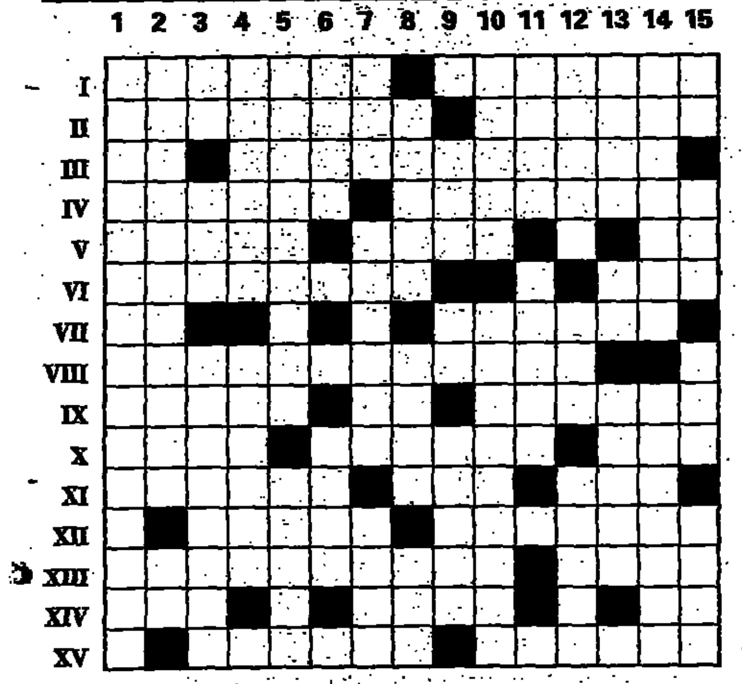
Non seulement il possède une technique éblouissante, mais, ce qui est mieux, il fait preuve du goût le plus sûr, il « vit » la musique, il lui donne son plein sens, il traduit jusque dans les nuances les plus subtiles la pensée des auteurs qu'il interprète, mais avec un respect absolu du style. Sa sonorité est merveilleuse. Il a très nettement « surclassé » les autres concurrents. M. Bazelaire peut être justement fier d'avoir formé un tel élève. Faut-il ajouter que M. Fallot est fils d'un professeur au Collège de France qui demande à la musique un délassement à ses travaux de géologue ?

Même surprise agréable au concours de violon. L'année dernière, c'était une fillette, Blanche Tarjus, qui enlevait, comme en se jouant, un premier prix exceptionnel. Cette fois, c'est un garçon de quatorze ans, Christian Ferras – lui aussi élève de M. Benedetti –, qui, aussi bien dans le grave de la *Sonate en* la *mineur* de Bach que dans le premier mouvement du *Concerto* de Brahms et dans les *Farandoleurs* de Darius Milhaud, révèle une virtuosité extraordinaire en même temps qu'une intelligence et une sensibilité exceptionnelles.

René Dumesnil
(14-15 juillet 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6864



HORIZONTALEMENT

I. On peut se mettre à table dès qu'il est ouvert. Peut être éprouvé par celui qui est sur les dents. – II. Spécialiste qui travaille sur les voies. Mouvement qui peut donner du mal. – III. Peuple du Brésil. Bien enrichies. – IV. Très fatigante. Très critiqués. – V. Contribue à une formation. S'allia avec l'Egypte contre l'Assyrie. Elément de *jupe*. – VI. On peut y mettre ce qui n'a pas été mangé. L'armée autrichienne y capitula. – VII. Préposition. Dodo dans une île. – VIII. Dont on peut dire qu'elle a *un caractère en or*. – *IX. Ajouter de l'alcool.* Saint normand. Peuvent être assimilés aux fleurs quand ils sont beaux. – X. Pas indifférents. Vainqueur d'Attila. Ce qui la fait est important. – XI. Spécialistes des échecs. Salut à un empereur. Pas accompagné. – XII. La barbe pour l'orge. Peut suivre un refroidissement. – XIII. S'intéressent à tout ce qui est cité. Pays. – XIV. Sans changement. Pas d'Italie. Conjonction. – XV. Qu'on a trop souvent entendue. Dernière couverture.

VERTICALEMENT

1. Un empereur qui a fait le clown. Consommé avec un œuf. – 2. Mot indiquant qu'il ne faut pas s'endormir sur le morceau. Terre sur une nappe. – 3. Coule chez des voisins. Passe dans une capitale fédérale. Dont on ne verra pas la fin. – 4. Etiré comme un nerf. Fera du tort. – 5. Auteur d'une méthode musicale. Peut compenser le prêté. – 6. *Plein de feu. Peut enivrer.* – 7. *Pas répandue.* Peut être consulté pour savoir où l'on va. Ouverture sur une table. – 8. Ville de Syrie. C'est complet s'il n'en manque pas un. Descend peut-être. – 9. *Période. Protège une petite main.* Assommés par les coups. – 10. En France. *Pas polies.* – 11. *Bien cuit.* Mesures à prendre. – 12. Détruisent. Apparus. Mesura comme de l'essence. – 13. *Hameau, aux Antilles.* Note. Un homme assommant. – 14. Une mousse*line qui ne fait pas du tout purée.* A perdu de son utilité depuis l'invention des cartouches. – 15. Préposition. Figure biblique. Gras et salé. Fruit.

SOLUTION DU N° 6863

HORIZONTALEMENT

I. Naturiste. – II. Ilicacées. – III. Donc. Hère. – IV. Su. Lits. – V. Dème. Ti. – VI. Et. *Coton.* – VII. Ptyalisme. – VIII. Œil. Die. – IX. Fente. – X. La. Lô. Ath. – XI. Enseigne.

VERTICALEMENT

1. Nids-de-poule. – 2. *Alouette.* An. – 3. Tin. Yin. – 4. Uccle. Al. Le. – 5. Râ. Cl. Foi. – 6. Ichtyoïde. – 7. Sées. Tsi-nan. – 8. Ter. *Tomette.* – 9. Esérine. Eh !

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Mardi 16 juillet

■ **MONTMARTRE** : cités d'artistes et jardins (55 F), 10 h 30, sortie du métro Abbesses ; le Sacré-Cœur et ses parties hautes (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant le portail central (Pierre-Yves Jaslet).

■ **LES PASSAGES COUVERTS DU SENTIER**, 2ᵉ parcours (50 F), 10 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

■ **DU BAS MONTMARTRE** à la cité Trévise (60 F), 11 heures, sortie du métro Notre-Dame-de-Lorette (Vincent de Langlade).

■ **L'ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT** (50 F), 14 h 30, 1, place Sainte-Geneviève (Connaissance de Paris).

■ **JARDINS AUTOUR DES INVALIDES** (35 F), 14 h 30, devant l'entrée du square Santiago-du-Chili (Ville de Paris).

■ **LA MAISON DE BALZAC** (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, 47, rue Raynouard (Monuments historiques).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE D'ORSAY** (36 F + prix d'entrée) : visite « Renoir », 14 h 30 ; visite « Les Impressionnistes », 14 h 30 ; exposition Menzel, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **LE VILLAGE DE CHARONNE** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Porte-de-Bagnolet côté boulevard Mortier (Mᵐᵉ Cazes).

■ **LA PAGODE DU BOIS DE VINCENNES** (50 F + prix d'entrée), 14 h 40, porte Dorée devant le café Les Cascades (Christine Merle).

■ **LA CATHÉDRALE RUSSE DE PARIS** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 16, rue Daru (Paris et son histoire).

■ **LE CIMETIÈRE DE PICPUS** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 35, rue de Picpus (Monuments historiques).

■ **LES ÉGOUTS** (25 F), 15 heures, devant l'entrée face au 93, quai d'Orsay (Ville de Paris).

■ **MARAIS** : le quartier juif (37 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Monuments historiques).

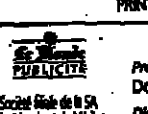
■ **MUSÉE DE LA VIE ROMANTIQUE** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 16, rue Chaptal (Monuments historiques).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037



Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

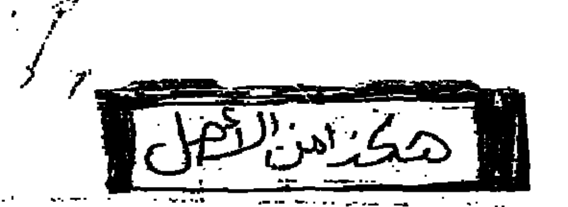
LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ALGÉRIE.** Pour la première fois depuis 1995, une compagnie européenne, Crossair, filiale de Swissair, a effectué, mardi 9 juillet, un vol Mulhouse-Constantine (Algérie), transportant des Algériens bloqués en France par la grève d'Air Algérie. – *(AFP.)*

■ **FRANCE.** La dernière section de l'autoroute A 64, sur l'axe Toulouse-Tarbes-Bayonne, est ouverte à la circulation depuis mardi 9 juillet. Longue de 55 kilomètres, elle relie Pinas (Hautes-Pyrénées) et Martres-Tolosane (Haute-Garonne), et comprend un tracé neuf de 38 kilomètres entre Pinas et Lestelle-de-Saint-Martory (Haute-Garonne) et un dédoublement de la N 117 sur 17 kilomètres jusqu'à Martres-Tolosane. – *(AFP.)*

■ **HONGKONG.** Cathay Pacific, compagnie aérienne de Hongkong, relie depuis le 2 juillet Hongkong à New York, à raison de cinq vols hebdomadaires. La desserte deviendra quotidienne le 1ᵉʳ septembre.





AVIGNON 1996 Le Théâtre de l'Aquarium, que dirige à la Cartoucherie de Vincennes l'acteur et metteur *en scène Didier Bezace, s'est* installé à la salle Benoît XII où il présente, sous le titre générique *C'est pas facile...*, deux spectacles inspirés d'Emmanuel Bove et Bertolt Brecht, et une lecture, *Pereira prétend*, d'Antonio Tabucchi dont le thème central est le comportement des êtres saisis par la guerre. ● LA DANSE a toute sa place dans la *programmation du festival. Le choré*graphe hongrois Josef Nadj présente en création *Les Commentaires d'Habacuc*, une pièce sortilège où les femmes ont la part belle. ● L'EQUIPE DU THÉÂTROGRAPHE, compagnie installée à Avignon dirigée par *Louis Castel*, présente à deux pas des remparts du côté de la gare, un très joli spectacle sur lequel plane l'ombre d'Anton Tchekhov. *(De nos envoyés spéciaux.)*

La guerre des hommes ordinaires selon Didier Bezace

Le comédien et metteur en scène réunit « Le Piège », d'Emmanuel Bove, ainsi que « La Noce chez les petits-bourgeois » et « Grand'Peur et misère du III[e] Reich », de Bertolt Brecht, dans un même spectacle. « C'est pas facile... »

C'EST PAS FACILE... LE PIÈGE, d'après Emmanuel Bove ; LA NOCE CHEZ LES PETITS-BOURGEOIS et GRAND'PEUR ET MISÈRE DU III[e] REICH, de Bertolt Brecht. Mises en scène de Didier Bezace. Décors : Alain Chambon. *Lumières : Dominique Fortin.* Avec Anne Baudoux, Didier Bezace, Thierry Gibault, Lisa Schuster, Daniel Delabesse, Fabien Béhar, Maya Borker, Gérald Cesbron...
SALLE BENOÎT XII, à 17 et 22 heures, jusqu'au 18 juillet. Tél. : 90-14-14-14.

Didier Bezace a l'art de faire des volutes avec sa cigarette. Il fume à l'ancienne, comme les gangsters américains – après en avoir tassé le tabac contre un étui d'argent. On se croirait dans un film des années 50. On est en 1940, à Lyon. Pris dans *Le Piège* du roman d'Emmanuel Bove, dont Didier Bezace interprète le personnage principal, Joseph Bridet – un homme perdu comme beaucoup de Français d'alors.

Bridet est journaliste, et gaulliste. Encore jeune, marié, il a quitté Paris avec sa femme pour tenter de trouver en zone libre un moyen de rejoindre De Gaulle à Londres. Comment s'y prendre ? L'incertitude fausse les repères, chacun épie l'autre, les amitiés n'ont plus rien de sûr. Bridet passe en revue ses connaissances. Il ne voit qu'une solution : aller à Vichy pour retrouver Basson, un camarade de jeunesse employé dans la police, et lui demander un sauf-conduit. Bridet n'est pas fier. Il lui faudra jouer le jeu du maréchal, s'il ne veut pas dévoiler ses intentions.

Le Piège entraîne Joseph Bridet dans une spirale horriblement pernicieuse. Qui est qui ? Même à Vichy, les rôles ne sont pas clairs. Le système se met en place, chacun pose ses pions sur l'échiquier du nouveau pouvoir. Beaucoup le servent, certains s'en servent. Ils sont liés par la même fourberie : doser leur zèle. La marge de manœuvre laisse place à toutes les *suspicions. Joseph Bridet s'y laisse* prendre. Ses volutes de fumée se font nerveuses. Le filet se resserre. Il le conduira à la mort, et cette mort lui sera volée. Joseph Bridet mourra courageusement sous le feu d'un peloton d'exécution. *Le Piège* a été publié en 1945, et Emmanuel Bove, longtemps oublié. Il est ressorti en librairie dans les années 80, en grande partie grâce à l'obstination de Raymond Cousse, homme de théâtre aujourd'hui disparu, frère de Joseph Bridet et des autres personnages d'Emmanuel Bove – inconnus de l'Histoire, anonymes de tombées de nuit solitaires dans la France d'avant-guerre.

Didier Bezace, qui trouve dans les textes non théâtraux la matière de ses saisons dans sa salle de l'Aquarium (il a adapté Ferdinando Camon, les entretiens de Marguerite Duras et François Mitterrand, David Garnett), a monté une première fois *Le Piège* en 1990. Il fait sien Joseph Bridet, en le cadrant dans un manteau d'arlequin à l'ancienne, ouvert sur le noir d'un plateau qui semble sans bord ni fond. Le comédien y extraordinairement présent, proche.

Joseph Bridet fume, devant une salle où rares sont ceux qui se souviennent du luxe que représentaient les cigarettes en 40. Il porte un feutre qu'il changera pour adopter le chapeau en vogue à Vichy, un costume et un par-dessus sur lequel il affichera la francisque. Pendant presque toute la représentation, il est seul en scène. Sa femme, Basson et les autres prennent la forme de voix qui viennent de la salle, et un factotum silencieux traverse parfois le plateau. Ce parti pris dégage une force évidente : il nous fait entrer directement dans la tête de Bridet. Didier Bezace maîtrise son art, au point de se permettre de jouer à ressembler à Robert De Niro : incroyablement mobile, actif et distancié. Il pense qu'aujourd'hui la tragédie doit porter le masque de la comédie. Il en use, flirtant avec l'ironie, voire la satire. Il pointe le ridicule des situations et des personnages, et fait rire de l'angoisse. C'est là que le bât blesse. Il y a des moments où l'histoire s'accommode mal de la plaisanterie, à l'image de cette façon dérisoire qu'a Didier Bezace de dire : *« C'est pas facile »*, quand Bove écrit sans rire et avec raison : *« Ce n'est pas facile. »*

En attendant Tabucchi

Le troisième volet de *C'est pas facile...* est une adaptation du roman de l'Italien Antonio Tabucchi, *Pereira prétend*. L'histoire d'un vieux journaliste solitaire, dans la Lisbonne salazariste de 1938, qui, presque malgré lui, devient un opposant au régime. Ce livre qui répond d'une manière sororale et magnifique à l'œuvre d'Emmanuel Bove va faire l'objet d'une lecture dirigée par Didier Bezace, les 15, 16, 17 et 18 juillet, à 11 heures, salle Benoît XII.

Cette vision bonasse piège Didier Bezace non plus acteur, mais metteur en scène de *La Noce chez les petits-bourgeois* et de *Grand'peur et misère du III[e] Reich*, de Bertolt Brecht. La même histoire que celle d'Emmanuel Bove, mais vue du côté allemand, avec rage cette fois : Bertolt Brecht vomissait la bourgeoisie. Un collectif de neuf comédiens joue les deux pièces, présentées l'une à la suite de l'autre. 1925-1935 : dix ans séparent *La Noce* de *Grand'peur*, dans la vision qu'en donne Didier Bezace. En 1925, Hitler commence à hurler à la radio, mais les petits-bourgeois ne l'écoutent pas. Ils *sont* autour d'une table, à fêter le mariage de deux d'entre eux – ridicule comédie d'une joie de vivre de circonstance, dont le masque s'effondre à l'aune du mobilier qui se casse sous les corps repus. Gros ventres, tapes sur les fesses et grosses plaisanteries qui tombent à plat : on se croirait chez des cousins des Deschiens. Les petits-bourgeois ont tout faux mais ne le *savent pas. Ils regardent* en riant la salle qui rit.

Dix ans plus tard, les mêmes, vêtus d'un gris uniforme, se serrent les uns contre les autres. Ils ont peur. Ils ont faim et regardent manger en tremblant celui qu'ils *méprisaient* – le fils de la concierge, devenu un serviteur zélé du parti nazi. Cette fois, Didier Bezace ne plaisante pas. Pas question de se défaire de l'horreur. Mais comment se défaire du style ? Le metteur en scène remplace la rigueur graveleuse de *La Noce* par une noirceur étale. Il est pris au piège de la comédie qui verse dans le drame : *« C'est pas facile »*, disent les personnages.

Brigitte Salino

EN VILLE, EN SCÈNE

Didier Bezace

Didier Bezace est né à la Cartoucherie de Vincennes, juste à côté du Soleil, où, en 1970, il a fondé le Théâtre de l'Aquarium avec Jacques Nichet, l'actuel directeur du Théâtre des Treize Vents de Montpellier qui va diriger *La Tragédie du roi Christophe* dans la Cour d'honneur. Directeur de troupe et metteur en scène, Didier Bezace est un homme décidé, nerveux, un comédien expert que le cinéma apprécie. Séducteur de Charlotte Gainsbourg dans *La Petite Voleuse*, de Claude Miller, policier véreux dans *L. 627*, de Bertrand Tavernier, *observateur distant des Petits Arrangements avec les morts*, de Pascale Ferran, il a l'art de s'inventer un physique pour chaque personnage et de moduler son jeu, tels Louis Jouvet ou Robert De Niro. Formé à l'école Mao en 1968, Didier Bezace aime porter un regard ironique sur la politique, comme en témoigne aujourd'hui sa trilogie *C'est pas facile...*





XAVIER GARY/KODAK POUR « LE MONDE »

Décombres de Russie dans un fantôme de maison

A PARTIR DE..., impromptu pour quelques acteurs. Mise en scène : Louis Castel. Avec Thérèse Roussel, Claude Bonin, Pierre Carrelet et Louis Castel.
STUDIO SAINT-ROCH, jusqu'au 31 juillet, à 19 heures.

Le toit et les murs sont là, mais c'est une « poésie de maison ». De nombreuses mémoires montent la garde : était-ce la halte des diligences, l'hôpital des lépreux, la salle de danse, des fêtes, pour les mariages, était-ce le greffe de la prison ? Une femme apparaît, visage sage. Ses paroles n'ont pas de vraie suite, mots d'accueil pas sûrs, troués, que traverseraient les mots de quelqu'un d'autre, des réapparitions d'anciennes lectures, peut-être. Un homme en blouse grise invite les spectateurs à passer dans une seconde salle, plus « *habitée* » par des mémoires imaginaires.

Et, délibérément, poésie de théâtre. Deux femmes et quatre hommes arrivent comme par erreur. Leurs paroles se croisent, sans se héler, comme font les petits nuages. C'est pourtant le silence, un silence de paix, de vie, *« un silence qui marche pieds nus »*, comme écrit Jean Giono, qui, dans ses déserts d'amandiers et ses châteaux sauvages, s'y connaît bien, en silences.

Les six poésies d'acteurs, traversant la pièce avec des paravents, des phonographes, des ombrelles, continuent de dire des bribes de choses en l'air, de penser tout haut. Effilochures de vies, lettres attendues, soirs de festival, retours de guerre, bras ou jambes en moins, et des tournesols, des dômes d'or vert, des raisins, de grandes routes d'herbe très verte bordées de maisons de bois, et les enfants comme des poupées, dans les bras des grands-mères, et la trousse du docteur, vite où l'ai-je donc laissée, puisqu'il y a de nouveau un accident à l'usine... Oui, tout cela aussi, qui plane, parce que, en retrait de ce fantôme de théâtre, se tient, intimidé, Tchekhov.

Tchekhov retenu à Yalta par ses fièvres, hanté par les répétitions de *La Cerisaie* auxquelles il n'assiste pas. Décombres d'un théâtre, décombres d'une Russie. *« Quand les feuilles d'Octobre seront tombées, si vous alliez oublier, oublier l'Histoire, alors vous verrez, l'idéal aura pris la forme d'un poignard ; n'oubliez rien »*, écrit Louis Aragon dans *Persécuté persécuteur*.

Louis Castel, auteur-metteur en scène d'*A partir de...*, et tous ses camarades acteurs jouent là une parade bien belle, et très touchante. Ils semblent tous dire au théâtre, comme disait Tchekhov à sa femme : *« Montre-toi dans mon rêve. »*

Michel Cournot

Josef Nadj charmé par deux sorcières

En créant « Les Commentaires d'Habacuc », le chorégraphe hongrois inscrit enfin le corps de la femme dans sa danse

LES COMMENTAIRES D'HABABUC, de Josef Nadj/Centre chorégraphique national d'Orléans. Stevan Kovac Tickmayer (musique). Goury (scénographie). Rémi Nicolas (lumières). Suzanne Rippe (costumes).
GYMNASE AUBANEL, jusqu'au *16 juillet*, 19 heures.

Des femmes chez Josef Nadj ! De « vraies » femmes en robes-combinaisons décolletées, les cheveux, longs, frémissants sur leurs épaules. Qui ne sont plus seulement des alibis dans un univers d'hommes en costards noirs. En 1994, elles avaient carrément déserté *L'Anatomie du fauve*, l'avant-dernière pièce du chorégraphe. Les voilà de retour. Féminines jusqu'au bout de leurs jambes nues. Soudain, le travail du Hongrois se fait chair, s'érotise, respire, alors qu'il s'enfermait, jusqu'à l'asphyxie, dans des systèmes de mécanique robotique, au point qu'on n'avait même plus envie d'aller le voir, trop obsessionnel, trop répétitif.

Que ces femmes des *Commentaires d'Habacuc* ne soient pas de simples femmes, on s'en doutait un peu : elles sont surtout des magiciennes. L'une, Mathilde Lapostolle, est de ces blondes dont la peau rosit à la moindre émotion. L'autre, une brune aux yeux tirés, Cynthia Phung-Ngoc, a le type brûlant. Elles tirent les fils d'une chorégraphie nouée au point de sorcellerie. Tout commence par un accouplement contre nature. L'homme dévoile en guise de mains des ergots de volatile géant. Un jeu savant de lumière transforme le bras de la danseuse en jambe, tandis que sa main prend à *son tour la forme d'une griffe. Ou* de cet ergot qui est aussi le nom donné à la petite pointe de branche morte qui reste à l'arbre fruitier. Qui dit ergot pense par association à ergot de seigle, substance hallucinogène.

Qu'importe alors de savoir qu'Habacuc est l'un des douze petits prophètes juifs. Le programme avance, parmi d'autres hypothèses, qu'« Habacuc » serait aussi le surnom que les habitants de Kanjiza donnent à l'idiot de leur village. Kanjiza, situé en Vojvodine, province de l'ex-Yougoslavie, est en passe de devenir l'incarnation du méphistophélisme nadjien. Royaume de l'absurde et du cauchemar totalitaire, c'est le village natal de Josef Nadj, le puits sans fond d'où le chorégraphe tire tous les ferments d'une création placée sous le signe conjoint de la métamorphose et du monstrueux.

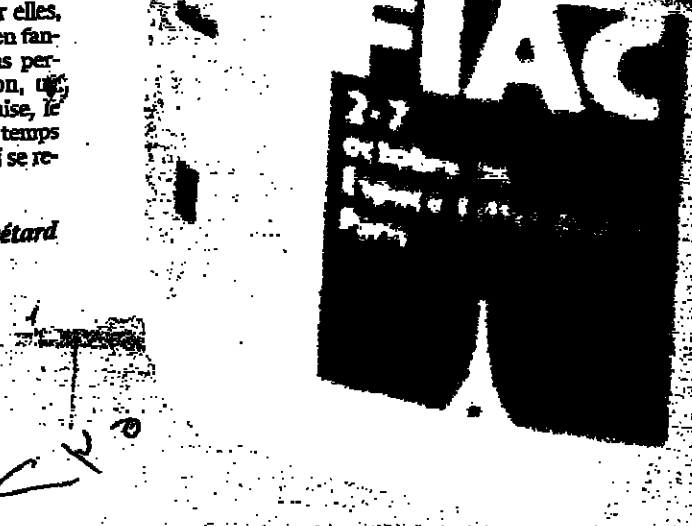
« Nadjien » est une dérive du prénom de l'héroïne d'André Breton : Nadja, la femme ensorceleuse du réel. On sait ce que l'œuvre de Nadj doit au surréalisme pour feindre de ne voir dans ce rapprochement qu'une facile coïncidence. Dans *Les Commentaires d'Habacuc*, la femme est apparentée au diable. Tables, linges blancs, bâtons, pendule du sourcier : tout indique la messe noire, le sacrilège. La bouche est l'élément moteur de cette danse macabre. Les danseurs attrapent les objets, les tissus, avec leurs mandibules. Quatre hommes contrefont le rite du partage du pain.

Le trajet d'un solitaire

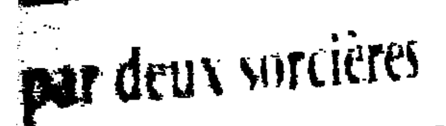
Josef Nadj est né à Kanjiza, en Vojvodine (ex-Yougoslavie). A Budapest, il fréquente les Beaux-Arts et des cours de théâtre. En 1980, il arrive à Paris. La danse, en pleine effervescence, le séduit. *Il danse* chez Catherine Diverrès, François Verret. En 1987, il lance sa première chorégraphie, un manifeste surréaliste, *Le Canard pékinois*. Il développe une œuvre fantasmatique fondée sur les engrenages, mentaux et physiques, qui asservissent l'homme. Nadj est aussi à Avignon avec *Le Cri du caméléon*, créé avec les élèves de l'Ecole du cirque de Châlons-sur-Marne (du 17 au 27 juillet à Champfleury).

Boire le sang, manger la chair. Dracula contre Dieu et son fils. La croix que les danseurs *déploient* avec leur bras dessine un signe récurrent. L'homme, cannibale de lui-même. Et les femmes mènent *le bal*, à califourchon sur les hommes, debout sur leurs torses arqués. Les morts sortent des cercueils. Tout est théâtre, mais aussi, plus que dans toute autre pièce du Hongrois – hormis *Le Canard pékinois*, de 1987 –, tout est danse, mouvement, saccade. Josef Nadj s'éloigne, enfin, des accumulations d'effets en trompe-l'œil derrière lesquels il se masquait, voire se noyait, pour retrouver la danse, le corps. A elles, les duos-tendresse, emmaillotées dans les par-dessus des hommes. A elles, la danse finale où, dignes petites sœurs de Bruce Lee, elles matent les uns, les autres, d'une jambe armée façon karaté, avec élan *pris en volte*. Pour elles, Nadj risque une citation chorégraphique volée à *Noces* de Bronislava Nijinska. Pour elles, il se fait hidalgo, petit frère en fantasmes de Luis Bunuel. Plus personne ne bouge. Un héron, un homme endormi sur sa chaise, le son du métronome. Seul le temps est énigme. Le cœur de Nadj se remet à battre.

Dominique Frétard



idier Bezace



par deux sorcières

La magie Meatyard a bouleversé Arles

L'œuvre écorchée de ce photographe américain a dominé la 27e édition d'un festival marqué par la question du vrai et du faux

MAISON DES RENCONTRES, 10, rond-point des Arènes, 13200 Arles. Tél. : 90-96-76-06. Expositions jusqu'au 18 août. Catalogue, Actes Sud, 242 p., 190 F.

ARLES
de notre envoyé spécial

Vrai ou faux ? Crédible ou loufoque ? Info ou intox ? Animateur des 27e Rencontres photographiques d'Arles, le Catalan Joan Fontcuberta a pris un malin plaisir, avec son programme intitulé « Réels, fictions, virtuel » (dix-sept expositions et quatre projections), à brouiller les cartes de la réalité, à déjouer les apparences, à révéler l'ambiguïté d'images qui flirent avec les nouvelles technologies et l'imaginaire. *« Je présente des artistes dont je suis jaloux »*, explique Joan Fontcuberta, lui-même photographe et expert en manipulations. Il a plutôt réussi son entreprise, bien dosée entre stars (Wegman, Witkin), redécouvertes (Meatyard) et curiosités (Bonk, Grete Stern, La Corne de la licorne), le tout teinté d'ironie. Aucune exposition ne restera dans les mémoires – Arles n'a pas des lieux assez bien équipés pour cela –, mais Fontcuberta a montré des tendances et a mis en valeur des auteurs. Pour preuve, le catalogue soigné, trace tangible d'un programme fuyant comme une étoile.

Ainsi la salle Pablo-Neruda accueille des photos d'ovnis. A chacun d'y croire ou pas. Dans le beau Musée de l'Arles antique, paquebot bleu amarré au bord du Rhône, John Stathatos montre des villes qui ont eu leur heure de gloire avant d'être anéanties : Azzanathkona, *« cité des caravanes »*, Daedala, *« lieu de la chasse sacrée »*)... Les sites photographiés sont énigmatiques : déserts de sable et hauts plateaux lunaires d'où surgissent quelques habitations troglodytes. Chaque image en couleur est accompagnée d'un texte érudit, citant Isidore de Charax, Ptolémée, ou André Malraux. Vraies ou fausses villes ? Peu importe, la magie opère.

A l'Espace Van Gogh, l'Américaine Nancy Burson associe des visages en noir et blanc déformés par l'ordinateur à d'autres en couleurs, mais bien réels, tout autant « monstrueux ». Une telle opposition permet d'interroger les standards du portrait, la normalité, le beau et le laid. Ambiance pesante garantie, allégée par la présence, au fond de la salle, d'une machine infernale qui incite le visiteur lucide à assister au vieillissement de son propre visage.

La manipulation peut venir de montages, comme dans les créations de l'Argentine Grete Stern, qui, dans les années 40-50, a joliment illustré les rêves des lectrices de l'hebdomadaire *Idilio*. Elle peut venir de la chirurgie esthétique, Orlane utilise pour cela son propre corps (*Le Monde* du 6 juillet). Ou, plus subtilement, en jouant de la pose et de l'accoutrement. L'Américaine Annie Sprinkle, dont le CV nous apprend qu'elle a été *« danseuse, star du porno, prostituée, journaliste et photographe »*, montre à l'abbaye de Montmajour des strip-teaseuses, chez elles puis au travail : femme au foyer puis apôtre du sexe. La confrontation est troublante. Après William Wegman et ses chiens, qui a animé la soirée du 7 juillet (*Le Monde* du 10 juillet), Joan Fontcuberta avait invité Joel Peter Witkin, un *« sacré monstre »*, pour pimenter la nuit arlésienne du 9 juillet. Saluons la performance : alors que les soirées sont pré-enregistrées, Witkin est descendu sur la scène pour expliquer et justifier ses images, pendant une heure, devant 2 000 personnes recueillies. Justifier ? Witkin met en scène des cadavres, des morceaux de corps, des fœtus, et des êtres bien vivants – cul-de-jatte, hommes-troncs, adeptes de la zoophilie. *« Parce que je hais ce monde, j'ai construit le mien »*, dit Witkin. Mais les images sont fortement adoucies par le noir et blanc, la matière et les références picturales académiques.

Les mots en revanche sont terribles. Notamment quand Witkin clôt sa démonstration par une annonce : *« Je cherche un aveugle d'aspect plaisant, qui veuille bien poser nu. Je cherche aussi un enfant hydrocéphale. »* Witkin prêche, défend ses icônes, fait référence à Géricault – qui a étudié des cadavres pour son *Radeau de la Méduse* –, assure que les cadavres sont *« tous non réclamés »*, insiste sur son *« labeur »* – *« J'ai mis quarante heures pour obtenir cette pose »* – et, en catholique convaincu, sauve ses modèles de leur enfer pour leur offrir, dans cette œuvre du sexe et de la mort, la rédemption promise.

Le danger d'un programme bâti sur l'étrange est de tomber dans l'anecdotique et la curiosité à force d'œuvres où le spectateur passe plus de temps à se demander *« comment elles sont faites »* plutôt que de se pencher sur leur sens et leur pertinence. Il y a pourtant eu, durant la soirée du 8 juillet, un moment comme il s'en produit tous les dix ans. Les images projetées, connues ou inédites, étaient signées Ralph Eugene Meatyard (1925-1972). Voilà un personnage à part, opticien toute sa vie, photographe qui développait ses négatifs une fois par an, construisant un théâtre imaginaire, hanté par la mort, à partir de portraits d'enfants, de masques terrifiants, de décors abandonnés et d'abstractions sur le thème de la nature.

Auteur de cette soirée, Gilles Mora a privilégié les portraits d'enfants alors qu'une exposition, au Palais de l'archevêché, met l'accent sur l'autoportrait. Le choix de Mora est bien plus convaincant, montrant que ces enfants cristallisent la double obsession de Meatyard : l'énergie de vivre et la mort inéluctable. *« Jamais un photographe, si l'on excepte Lewis Carroll, n'avait donné une vision de l'enfance qui ne soit pas mièvre »*, dit Mora. Et de montrer comment, par un emploi stupéfiant de la lumière aveuglante et des matières noires, de compositions étourdissantes, de jeux sur le flou, le bougé, les visages hurlants, des gamins deviennent des apparitions fantomatiques et graves, sortes de volatiles fuyants, d'apparitions qui luttent pour faire vivre un décor désolé. Ces énigmes de la vie et de la mort, qui font penser à Bacon, se sont succédé sur l'écran, toujours renouvelées et époustouflantes.

Michel Guerrin



RALPH EUGENE MEATYARD

Ralph Eugene Meatyard, « Sans titre », 1961.

L'incroyable succès de la Bonk Business Inc.

L'exposition consacrée à l'entreprise Bonk Business Inc., à la Commanderie Sainte-Luce, est le grand éclat de rire de cette édition arlésienne. Des drôles de machines, produits de consommation, affiches publicitaires, documents d'archives, coupures de journaux, bouteilles de vin, portraits d'ouvriers et de la dynastie familiale, des photos représentant les *« avantageuses Miss Bonk »*, couronnées chaque année par l'entreprise, racontent *« l'incroyable succès »* de cette firme d'origine finlandaise mais d'envergure planétaire, fondée en 1893 à *Uusikaupunki*, par le professeur Bonk, modeste pêcheur d'anchois. Des cartels érudits et pleins d'humour retracent les grandes heures de Bonk ainsi que les multiples découvertes – dont l'huile d'anchois, qui a permis de *« graisser les roues de l'industrie nordique pendant plusieurs dizaines d'années »*... Le commissaire de l'exposition, Alvar Gullichsen *« et son équipe »* ont tout inventé, mais le monde selon Bonk est plus vrai que nature.

Les Académies de Saintes fêtent la mélodie

Cinq jeunes chanteurs étonnants et émouvants malgré l'acoustique inadaptée de l'abbaye qui accueille ce festival musical

ACADÉMIES MUSICALES DE SAINTES, abbaye aux Dames, les 6, 7, 9 et 10 juillet. Concert de clôture : « Une académie chez les romantiques », Philippe Herreweghe (direction), le samedi 13 juillet à 20 h 30, abbaye aux Dames. Tél. : (16) 46-97-48-48 ou (16) 46-97-48-42.

SAINTES (Charente-Maritime)
de notre envoyé spécial

Les Académies musicales de Saintes ne manquent ni d'idées audacieuses ni d'artistes pour les incarner. Seule fait défaut une salle, ni trop petite ni trop grande, d'acoustique claire et chaleureuse pour accueillir ce que l'abbaye aux Dames, magnifique bâtiment de pierre blanche, abrite parfois indûment. Ainsi, le 7 juillet, était-on sorti du récital du jeune baryton suisse-allemand Hanno Müller-Brachman un peu déçu par cette voix semblant artificiellement grossie par l'acoustique trop large de l'abbatiale.

Le hasard nous a permis d'entendre un enregistrement de cette soirée réalisé par l'ingénieur du son Guillaume Bourgeois (un objecteur de conscience placé à la chapelle royale) : ce qui paraissait gros n'était que large, cette émission floue retrouvait un centre. Müller-Brachman doit encore oublier sa grande et belle voix pour servir plus encore le texte. Mais, dans un programme dévolu à Schubert, il a montré des signes de maturité essentiels, alors qu'il n'a que vingt-six ans : justesse de l'intonation et du style, présence naturelle. Jeff Cohen, qui remplaçait au pied levé Andreas Staier, a révélé d'étonnants détails pianistiques dans un *Der Zwerg* fier et désabusé.

Le 8 juillet, Véronique Gens chantait Reynaldo Hahn, Claude Debussy et Henri Duparc. Son style impeccable redonne aux mélodies « à l'ancienne » de Hahn (*Quand je fus pris au pavillon, A Chloris*) une noblesse qu'on ne leur soupçonnait pas. Les *Chansons de Bilitis*, qui sont exactement dans sa tessiture, révèlent les couleurs d'un bas-médium et d'un grave exceptionnels. La fin de la seconde, « La Chevelure », était un moment de frémissement assez troublant, relayé par les couleurs liquides de l'Erard de 1903 que jouait Jeff Cohen. Pour la première fois, Véronique Gens osait les mélodies de Duparc, qui conviennent à sa voix large. Elle a sublimé *Extase*, et la fin de *La Vie antérieure* avait une couleur d'au-delà infiniment mélancolique. Parfois, dans l'émission d'un son aigu et *forte*, les narines et les sourcils se crispant légèrement, le son se ferme un peu. Gens doit peut-être dorénavant hésiter entre deux options : élargir l'émission, au risque de gâter la remarquable tenue de sa voix ou oser une tessiture qui lui va à merveille, mettant en valeur ses graves. On rêve de ce qu'elle ferait de *La Chanson d'Eve* de Fauré ou des grands cycles de Poulenc (*Tel jour telle nuit, Calligrammes*...).

À LA HAUTEUR

Sandrine Piau est-elle au début d'une carrière éblouissante. « Amor », des *Brentano Lieder op. 68*, rassure quant à la Zerbinette de Strauss, qu'elle va bientôt incarner à l'Opéra de Rennes. Elle est ivre de sa voix, qui est éblouissante, musicienne en diable. L'abbaye ne servait pas vraiment sa diction, mais privilégiait de magnifiques sons filés, notamment dans des *Frühe Lieder* de Berg, qui semblent écrits pour elle... Au clavier d'un Bechstein de 1911, Leo Van Doeselaar baignait cette voix d'un environnement sonore cristallin mais ferme.

Rendez-vous presque incontournable : le *joint recital* des deux chanteurs britanniques Sophie Daneman (installée en France) et Ian Bostridge. Après un concert Schumann et Brahms renversant, l'an passé (*Le Monde* du 13 juillet 1995), les deux jeunes artistes, accompagnés par l'extraordinaire Julius Drake, ont donné, le 10 juillet, de larges extraits du *Spanisches Liederbuch* de Hugo Wolf. Comment font-ils pour être à la hauteur de cette musique inchantable, névrotique, malade de sa propre expression ? Ou encore : comment parviennent-ils à se confondre avec cette expression, sans superposer d'effets, d'egos, d'intentions ? C'est grâce à l'abandon d'eux-mêmes, à l'oubli de leurs voix magnifiques, qu'ils touchent comme on est rarement touché.

Renaud Machart

Lilicub et Lily Margot fleurissent aux Francofolies

LILICUB, Salle bleue, et LILY MARGOT, au Magic Mirrors, le 12 juillet.
LES FRANCOFOLIES DE LA ROCHELLE, du 12 au 17 juillet. Renseignements au (16) 46-50-55-77 ou Minitel 3615 Francofolies

Les vétérans du rock national, Johnny Hallyday et Dick Rivers, ont ouvert en disciples d'Elvis, vendredi 12 juillet, les douzièmes Francofolies de La Rochelle, devant 15 000 personnes massées sur l'esplanade Saint-Jean-d'Acre. Mais au même moment, de jeunes pousses tentaient d'éclore devant des audiences plus clairsemées. Est-ce le hasard ou un besoin d'espièglerie partagé par une génération ? Les Lili parisiennes, en tout cas, fleurissaient en chœur ce soir-là. Dans la petite salle bleue de la Coursive, on attendait Lilicub. Suivi un peu plus tard par Lily Margot, sous le chapiteau du Magic Mirrors. Deux groupes mixtes, auteurs chacun d'un récent premier album, mais deux concerts qui ont laissé entrevoir des destins différents.

Lilicub s'est fait connaître, il y a quelques mois par une ritournelle, *Voyage en Italie*, dont l'humeur juvénile rappelait les chansons lycéennes de Lili... Drop, à la fin des années 70. Est-ce en l'honneur des auteurs de *Sur ma mob* que Benoît, Catherine et Philippe ont composé *Le Solex* ? Leurs mélodies candides aiment se parer de touches exotiques et une bonne humeur estivale (*Paris au mois d'août, J'attends l'été, L'Eté arrive*) est sommée d'ensoleiller les chansons. Mais sur scène, le charme (très) léger de leur album éponyme s'alourdit de trop de maladresses. Le décor tropical croule sous les sons tocs, et leur gentillesse maladroite évoque l'amateurisme de patronnage. Les voix souffrent d'approximation, particulièrement quand Catherine tente un vibrato jazzy pour appuyer l'émotion d'un morceau de mélodrame. Des titres comme *Faire fi de tout* ou *Pile ou Face* prouvent pourtant que Lilicub peut parfois singulariser ses chansonnettes avec un certain bonheur.

UN PASSAGE UTILE PAR LE CABARET

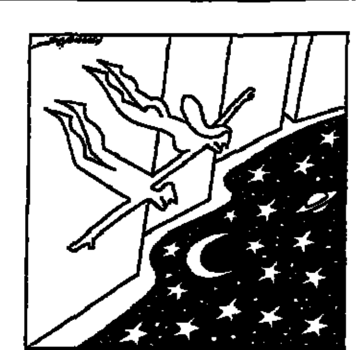
Moins douée peut-être que Lilicub pour les refrains accrocheurs, Lily Margot s'impose sur scène avec beaucoup plus d'aisance et d'originalité. Formé de Lily, une chanteuse native de Montréal, et de Doc Matéo, un guitariste suisse originaire de Lugano, ce couple installé à Ménilmontant a élaboré un univers qui ne manque pas d'audace, même si la production de leur album, *Insomnie*, a arrondi trop d'angles. Entouré d'un percussioniste, d'un batteur et d'un bassiste, le duo prend en concert une ampleur étonnante. La guitare de Matéo sculpte une matière brute, les percus se lovent dans l'épaisseur envoûtante des graves, quelques samples bien choisis font peser d'inquiétantes menaces.

Ces ambiances oniriques, cousines de celles concoctées par les alchimistes du trip hop, sont un écrin idéal pour la voix de Lily, qui sait se faire tantôt aérienne et lascive – on pense souvent à Portishead –, tantôt aguicheuse et entraînante. Le groupe donne là un de ses premiers concerts. Mais on doit sans doute à des expériences passées – Lily a chanté dans des cabarets avant de rencontrer Matéo – la sûreté du timbre et la présence séductrice de la vocaliste. Reste à trouver des chansons à la hauteur de cette alchimie. Rares en effet, parmi les morceaux tirés d'*Insomnie*, les textes qui évitent les platitudes. A force de privilégier le sensualisme des sons, le couple oublie trop souvent de composer de solides mélodies. Quand il y parvient – *En silence, Ton plus bel ange* –, des portes s'ouvrent et des grandes promesses lui tendent les bras.

Stéphane Davet

Les arts sur la piste

Concerts, expositions, cinéma et littérature à la rencontre du cirque à Nexon



PLUS QU'UN FESTIVAL, Nexon est une rencontre amoureuse qui décline l'art du chapiteau sous toutes ses formes. Des spectacles, des concerts, des expositions, du cinéma et de la littérature y sont proposés. Avec, en maîtresse des lieux, Annie Fratellini, qui dirigera trois sessions de stages des arts du cirque (du 15 juillet au 23 août) ouverts à tous les âges : fil, acrobatie, jonglage, trapèze, équilibre, voltige à cheval... Le public est invité à ces séances où naîtront sinon des vocations, du moins du rire et de l'émotion. Sur le thème « Cirque & cheval au cinéma », de nombreuses séances de cinéma sont proposées, parmi lesquelles *Rêves de clowns* (René Hervoin, 1924) avec le trio Fratellini, ainsi que des films de Walt Disney, Robert Altman, Boris Barnet... Côté musique, un spectacle mis en piste par Annie Fratellini avec l'Ensemble baroque de Limoges intitulé *Quand un clown rencontre la musique* aura lieu les 1er et 2 août à la Cour des écuries du château, sous la direction de Christophe Coin.

★ **Du 13 juillet au 23 août. Château de Nexon, 87800 Nexon. Tél. : (16) 55-58-34-71.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Les bals concerts du kiosque à musiques
Mi-guinguettes mi-concerts en plein air, les bals s'inscrivent dans la tradition des fêtes populaires. La programmation est celle d'une musique qui fait signe aux ethnies vivant aux alentours du site. Le 14 juillet, c'est l'accordéoniste musette Armand Lassagne qui ouvre le bal, suivi de l'inénarrable chanteuse-accordéoniste dominicaine Fefita la Grande.
Kiosque à musiques du parc de La Villette. Mº Porte-de-Pantin. Tous les dimanches, de 17 h 30 à 21 heures, du 14 juillet au 18 août. Tél. : 40-03-75-03.

Hommage à Léo Ferré
Léo est mort un 14 juillet. A Gourdon-en-Quercy où il a vécu de 1963 à 1968, les habitants ont créé un festival-hommage (en clôture, le 21 juillet, l'excellente Ann Gaytann, rens. : 41-41-08-08). A Paris, l'association « Thank you Ferré » s'éloigne des flonflons militaires et rassemble plusieurs générations d'artistes : Lulu Borgia, Annie Girardot, Kalifa, Hedriss Londo, Gilles Servat, Catherine Sauvage, Bruno Devolder, Paco Ibanez, Francis Lalanne, Cora Vaucaire...
Le Trianon, 80, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mº Anvers. 20 h 30, le 14. Tél. : 44-92-78-04 ou 05.

Philippe Giusiano (piano)
Son troisième prix au concours Chopin de Varsovie a mis en lumière le talent singulier de Philippe Giusiano. Elégant, mesuré, lumineux, le Chopin de Giusiano tranche avec la furie et le mauvais goût du Russe Alexei Sultanov qui a obtenu le deuxième prix (la médaille d'or n'a pas été décernée) et plus généralement avec une façon athlétique de jouer la musique du compositeur, curieusement habituelle depuis quelques années.
Impromptus, Scherzo op. 20, Grande Polonaise, Andante Spianato, Etudes op. 25. Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, Paris-16e. Mº Pont-de-Neuilly. 18 h 30, le 14. Tél. : 45-00-22-19. 100 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ACE VENTURA EN AFRIQUE
Film américain de Steve Oedekerk, avec Jim Carrey, Ian McNeice, Simon Callow, Maynard Eziashi, Bob Gunton, Sophie Okonedo (1 h 38).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; George-V, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

ÂME CORSAIRE
Film brésilien de Carlos Reichenbach, avec Bertrand Duarte, Jan Ferrari, Andréa Richa, Flor, Mariana de Moraes, *Jorge Fernando (1 h 56).*
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

BALTO CHIEN-LOUP, HÉROS DES NEIGES
Dessin animé américain de Simon Wells, (1 h 14).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

CAFE SOCIETY
Film américain de Raymond De Felitta, avec Peter Gallagher, Lara Flynn Boyle, Frank Whaley, John Spencer, Anna Thomson (1 h 53).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10).

DOUBLE DRAGON
Film américain de James Yukich, avec Mark Dacascos, Scott Wolf, Alyssa Milano, Robert Patrick, Kristina Malandro Wagner, Julia Nickson (1 h 30).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

LE GÉOGRAPHE MANUEL
Film français de Michel Sumpf, (1 h 10).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LA HUITIÈME NUIT
Film français de Pascale Breton, avec Arnold Barkus, Sarah Haxaire, Mohamed Nadif, *Luc-Antoine Diquéro (40).*
Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

INÉDITS DE PETER GREENAWAY
Film britannique de Peter Greenaway,.
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

PAPA, J'AI UNE MAMAN POUR TOI
Film américain d'Andy Tennant, avec Kirstie Alley, Steve Guttenberg, Marie-Kate Olsen, Ashley Olsen (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

PLANÈTE HURLANTE
Film américain de Christian Duguay, avec Peter Weller, Roy Dupuis, Jennifer Rubin, Andy Lauer, Charles Powell, Ron White (1 h 48).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

THE SUBSTITUTE (*)
Film américain de Robert Mandel, avec Tom Berenger, Diane Venora, Ernie Hudson, Glenn Plummer, Raymond Cruiz, Marc Anthony (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; UGC Normandie, dolby, 8e.
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

UNE HISTOIRE D'AMOUR À LA CON
Film français de Henri-Paul Korchia, avec Jacques Gamblin, Emmanuel Depoix, Françoise Muranyi-Kovacs, *Sophie Tellier, Féodor Atkine, Frédéric* Diefenthal (1 h 25).
Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

LES EXCLUSIVITÉS

L'ÂGE DES POSSIBLES (Fr.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).
CASINO (*) (A., v.o.) : Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10).
CHACUN CHERCHE SON CHAT (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
CITY HALL (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; UGC Danton, 6e ; UGC Champs-Elysées, 8e.
LE CŒUR FANTOME (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LA COMÉDIE DE DIEU (Por., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (47-00-02-48 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10).
CONTE D'ÉTÉ (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Escurial, 13e (47-07-28-04 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
COURS-Y VITE (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
DEAD MAN *(A., v.o.) : Le Quartier Latin*, 5e (43-26-84-65).
DELPHINE : 1, YVAN : 0 (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; UGC Opéra, 9e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10).
DES NOUVELLES DU BON DIEU (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; *rés. 40-30-20-10*).
DINGO ET MAX (A., v.f.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Rex, 2e (39-17-10-00) ; Rex (le Grand Rex), 2e (39-17-10-00) ; George-V, 8e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
DUNSTON, PANIQUE AU PALACE (A., v.o.) : George-V, 8e ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e ; George-V, 8e ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
LE FACTEUR (It., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10).
GABBEH (Ira., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
HEAVENLY CREATURES (néo-Zel., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; *La Bastille, 11e (43-07-48-60)* ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10).
LE HUITIÈME JOUR *(Fr.-Bel.)* : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; *rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e* ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (44-24-46-24 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).
LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LA JURÉE (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les *Halles, 1er ; 14-Juillet Odéon*, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (47-07-55-88 ; rés. *40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e* (rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27 ; rés. 40-30-20-10).
LÉON (*) (Fr., v.o.) : Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; rés. 40-30-20-10).
LOCH NESS *(A., v.f.) : Gaumont Ambassade*, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10).
MACHAHO (Fr.-Alg., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
MEURTRE EN SUSPENS (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, 8e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Rex, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27 ; rés. 40-30-20-10).
LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; v.f. : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
PEREIRA *(It.) : Espace Saint-Michel, 5e* (44-07-20-49).
PEUR PRIMALE (A., v.o.) : George-V, 8e ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).
RAISON ET SENTIMENTS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George-V, 8e ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
RICHARD III (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (47-00-02-48 ; rés. 40-30-20-10) ; Escurial, 13e (47-07-28-04 ; rés. 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (44-24-46-24 ; rés. 40-30-20-10).
RIDICULE (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e.
LA SECONDE FOIS (It., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).
THE ADDICTION (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
LE TOMBEAU DES LUCIOLES (Jap., v.o.) : *14-Juillet Beaubourg, 3e* (42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).
TRAINSPOTTING (**) (Brit., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; UGC Odéon, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27 ; rés. 40-30-20-10).
TROIS VIES ET UNE SEULE MORT (Fr.-Esp.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; *Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).*
UN ANIMAL, DES ANIMAUX (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
UN HÉROS TRÈS DISCRET (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; UGC Opéra, 9e ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; *rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet* Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
UNE NUIT EN ENFER (**) (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Kinopanorama, 15e (rés. 40-30-*20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-*20-10) ; v.f. : Rex, 2e (39-17-10-00) ; Rex (le Grand Rex), 2e (39-17-10-00) ; Bretagne, 6e (*39-17-10-00 ; rés. 40-30-*20-10) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
VACANCES EN FAMILLE (Fr.) : *14-Juillet* Beaubourg, 3e (42-77-14-55).

LES REPRISES

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-*11-30).*
LA GRANDE COURSE AUTOUR DU MONDE (A., v.o.) : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
JANE EYRE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
LA JETÉE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
KES *(Brit., v.o.) : Espace Saint-Michel,* 5e (44-07-20-49).
NANOUK L'ESQUIMAU (A.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
LES NEIGES DU KILIMANDJARO (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; rés. *40-30-20-10) ; Cinoches, 6e* (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
POUR QUI SONNE LE GLAS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ? (*) (Esp., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
SOUVENIRS DE LA *MAISON JAUNE* (Por., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES VOYAGES DE GULLIVER (A., v.f.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

LES SÉANCES SPÉCIALES

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) samedi 19 h 30.
CONTES IMMORAUX *(**) (Fr.) : Accatone*, 5e (46-33-86-86) dimanche 21 h 40.
LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 14 h 50.
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.-Por., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) dimanche 10 h 20.
EASY RIDER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 18 h 20.
L'ÎLE NUE (Jap.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; rés. 40-30-20-10) samedi 16 h.
JUSQU'AU BOUT DU MONDE *(Fr.-All.-*Autr., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) samedi 21 h 40.
LA MORT EN CE JARDIN (Fr.-Mex.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) dimanche 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
PAULINE À LA PLAGE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) dimanche 10 h 40.
LA PEAU DOUCE (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) samedi 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
REMORQUES (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) samedi 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
LE SACRIFICE *(Fr.-Su., v.o.) : Accatone*, 5e (46-33-86-86) samedi 16 h 50.
LA SALAMANDRE (Suis.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) dimanche 12 h.
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 19 h 30.
VILLE HAUTE VILLE BASSE (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) dimanche 11 h 50.

FESTIVALS

ALFRED HITCHCOCK (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). l'Inconnu du Nord-Express, sam. 16 h 50, 18 h 40, 20 h 30, 22 h 20 ; La Main au collet, dim. 13 h 30, 15 h 15, 17 h, 18 h 45, 20 h 30, 22 h 15 ; Mais qui a tué Harry ?, lun. 13 h 10, 15 h, 16 h 50, 18 h 40, 20 h 30, 22 h 20 ; Sueurs froides, mar. 13 h 20, 15 h 30, 17 h 40, 19 h 50, 22 h.
ARNAUD DESPLECHIN, CINÉASTE DE NOTRE TEMPS, Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). La Vie des morts, dim. 19 h 30, mar. 12 h 15 ; La Sentinelle, dim. 20 h 45.
BUNUEL, ARCHITECTE DU RÊVE, Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34). Le Charme discret de la bourgeoisie, mar. 12 h ; Tristana, lun. 12 h.
BUSTER KEATON, CHORÉGRAPHE DU RIRE, Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65). Les Fiancées en folie, sam. 16 h, 20 h ; La Croisière du Navigator, dim. 14 h, 16 h ; Le Caméraman, lun. 16 h, 20 h ; Campus, mar. 14 h, 16 h.
CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE, L'Arlequin, 6e (45-44-28-80). la Règle du jeu, dim. 11 h.
LE CINÉMA CHINOIS, DE LA TRADITION A LA MODERNITÉ (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). A toute épreuve, sam. 17 h 55, 22 h ; Ma saison favorite, sam. 16 h 10, 20 h 15 ; Chungking Express, dim. 11 h 45, 13 h 50, 15 h 55, 18 h, 20 h 05, 22 h 10 ; L'Eunuque impérial, lun. 12 h, 14 h, 18 h, 22 h ; Rancœur, lun. 16 h, 20 h ; La Vie sur un fil, mar. 11 h 50, 13 h 50, 18 h, 22 h 10 ; Kuei Mei, mar. 15 h 50, 20 h.
CINÉMA POUR FRANCIS BACON, Centre Pompidou, Salle J. Renoir. Cinéma du Musée, 4e (44-78-12-33). Francis Bacon and the Brutality of Fact, sam. 17 h ; Eugène Atget photographe, sam. 20 h.
CLASSIQUES DU WESTERN (v.o.), Grand Pavois, 15e (45-54-46-85). La Poursuite infernale, dim. 16 h ; L'Appât, dim. 20 h 10 ; Winchester 73, sam. 18 h ; La Charge héroïque, lun. 18 h ; Je suis un aventurier, mar. 18 h.
FESTIVAL LATINO (v.o.), 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55). Dispara, sam. 18 h 05, 20 h 15, 22 h 25 ; Danzon, dim. 13 h 45, 15 h 55, 18 h 05, 20 h 15, 22 h 25 ; Personne ne parlera de nous, lun. 13 h 45, 15 h 55, 18 h 05, 20 h 15, 22 h 25 ; Femmes au bord de la crise de nerfs, mar. 13 h 45, 15 h 55, 18 h 05, 20 h 15, 22 h 25.
FESTIVAL MORETTI (v.o.), Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34). Bianca, lun. 12 h 05.
GÉNÉRATION 90, *Les Trois Luxembourg*, 6e (46-33-97-77). Delicatessen, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Lune froide, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Le Plus Bel Age, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Au petit Marguery, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
JAMES BOND (v.o.), Grand Pavois, 15e (45-54-46-85). *Bons Baisers de Russie*, mar. 20 h ; Les Diamants sont éternels, lun. 20 h ; Vivre et laisser mourir, lun. 16 h ; Opération Tonnerre, dim. 22 h ; L'Homme au pistolet d'or, dim. 17 h 50 ; Moonraker, mar. 22 h ; On ne vit que deux fois, mar. 16 h.
LIAISONS DANGEREUSES (v.o.), Parc de la Villette. Prairie du triangle, 19e (40-03-75-03). Soudain l'été dernier, sam. 22 h ; La Mouche, dim. 22 h ; Un tramway nommé désir, mar. 22 h.
MARIA KOLEVA FILMS, Cinoche Vidéo, 5e (47-00-61-31). Isabelle et les 27 voleurs, une leçon, sam. 18 h, dim. 17 h, lun. 18 h, mar. 18 h ; Annie Vacelet, psychogéographe, dim. 12 h ; John, le dernier ouvrier sur terre, dim. 15 h ; Antoine Vitez s'amuse avec Claudel et Brecht, lun. 20 h ; Paroles tues ou aimer à Paris en étrangère, sam. 20 h ; l'Etat de bonheur permanent, dim. 19 h.
MARSEILLE, GUÉDIGUIAN, *L'Entrepôt*, 14e (45-43-41-63). Dernier Eté, sam. 18 h, 20 h ; Rouge *midi*, dim. 14 h, 18 h, 20 h ; Ki lo sa ?, lun. 14 h, 18 h, 20 h ; Dieu vomit les tièdes, mar. 14 h, 18 h, 20 h ; A la vie, à la mort !, lun. 14 h, 18 h, 20 h.
LES MARX BROTHERS (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). Une nuit à l'opéra, dim. 11 h 45, mar. 11 h 35 ; Chercheurs d'or, lun. 11 h 40.
MIZOGUCHI RETROUVÉ (v.o.), L'Arlequin, 6e (45-44-28-80). Les Amants crucifiés, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Les Contes des chrysanthèmes tardifs, dim. 13 h 50, 16 h 30, 19 h 10, 21 h 45 ; Les Musiciens de Gion, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Les Femmes de la nuit, mar. 14 h, 16 h, 18 h.
MODÈLES DU 7e ART, LA COMÉDIE (v.o.), Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34). Tueurs de dames, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Drôle de drame, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Le Mécano de la General, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
PANORAMA DU CINÉMA IRANIEN D'HIER ET D'AUJOURD'HUI (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). le Cycliste, lun. 17 h.
REGARDS SUR LE CINÉMA JAPONAIS (v.o.), Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65). La Ballade de Narayama, dim. 20 h, mar. 18 h ; le Roman de Genji, sam. 17 h 50, lun. 17 h 50 ; L'Ange ivre, dim. 18 h, lun. 14 h, mar. 20 h.
RÉTROSPECTIVE DAVID CRONENBERG-JOHN CARPENTER (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Scanners, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Prince des ténèbres, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Les Aventures d'un homme invisible, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Le Village des damnés, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)
SALLE RÉPUBLIQUE (47-04-24-24)
DIMANCHE
Exotismes : Elephant Boy, (v.f.), de Robert Flaherty, 17 h ; Les Rubis du prince Birman, (v.f.), d'Allan Dwan, 19 h 30 ; Tusk, (v.f.), d'Alexandro Jodorowsky, 21 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)
DIMANCHE
Le Cinéma turc : Exil (1951, v.o.s.t.f.), d'Orthon M. Aribumu, 14 h 30 ; Cheval, mon cheval (1982, v.o.s.t.f.), d'Ali Ozgenturk, 17 h 30 ; le Cafard (1995, v.o.s.t.f.), d'Umit Elci, 20 h 30.
LUNDI
Le Cinéma turc : les Uns et les autres (1987, v.o.s.t.f.), de Tunc Basaran, 14 h 30 ; le Remède (1983, v.o.s.t.f.), de Serif Goren, 17 h 30 ; Cuisine de riche (1988, v.o.s.t.f.), de Basan Sabuncu, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)
DIMANCHE
Portraits de Berlin : Loin de Berlin (1992, v.o.s.t.f.), de Keith McNally, 14 h 30 ; Les Rats (1955, v.o.s.t.f.), de Robert Siodmak, 16 h 30 ; Le Voyageur noir (1992, v.o.s.t.f.), de pape Danquart ; Berlin, Harlem (1974, v.o.s.t.f.), de Lothar Lambert, 19 h ; Le Dernier des hommes (1924), de Friedrich Wilhelm Murnau, 21 h.
MARDI
Portraits de Berlin : Aller jamais retour (1979), d'Ulrike Ottinger, 14 h 30 ; La Chute de Berlin (1949, v.o.s.t.f.), de Mikhail Tchiaoureli, 16 h 30 ; David (1979, v.o.s.t.f.), de Peter Lilienthal, 19 h ; Je ne voudrais pas être un homme (1918), d'Ernst Lubitsch ; l'*Envoyé du diable (1929)*, d'Ernst Laemmle, 21 h.

GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME

(47-03-12-50)
DIMANCHE
Chronique d'un été (1961), de Jean Rouch, 17 h.
MARDI
Horendi de Jean Rouch, 18 h.

(*) Interdit aux moins de 12 ans.
(**) Interdit aux moins de 16 ans.

SAMEDI 13 JUILLET

TF 1

20.50

FORTITUDE
Téléfilm [1 et 2/2] de Waris Hussein, avec Richard Anconina, James Fox (185 min). 20803579
23.50 Formule F1. Grand Prix de Grande-Bretagne. Analyse des essais.
0.25 Football. En différé. Coupe Intertoto : Strasbourg-Ouralmash (Russie). (100 min). 9754820
2.05 Journal, Météo.
2.20 et 5.00 Histoires naturelles. 3.15 et 3.50, 4.25 TF1 nuit. 3.25 Ciné cœur. 4.00 Intrigues. 4.35 Musique.

France 2

20.50

FORT BOYARD
Divertissement présenté par Patrice Laffont et Cendrine Dominguez. Avec Caroline Barclay, Mouss Diouf, Alain Cossuin, Julie Arnold, Gary Eberton, surfeur, Elsa Mawart, miss France 1996. Au profit de l'association « Les enfants de la Terre » (105 min). 851936

22.35

LE PIRE DE LA BROSSE À DENTS
Divertissement. Les meilleurs moments (55 min). 9676684
23.30 Journal, Météo.
23.45 La Révolution française. Feuilleton de Robert Enrico [4/4] (90 min). 1853481
1.15 Années 1900. Le bourgeois éclairé.
2.10 Pierre Bonnard. 3.05 Vagabond du pôle nord. 3.55 Art au quotidien. *Nuit de chine pour chineur [7/7].* 4.55 Tour de France (rediff.).

France 3

20.55

LES ANNEAUX DE LA GLOIRE. MARATHON : ATHÈNES 1896
Téléfilm de Jean-Luc Miesch (95 min). 1870110
En avril 1896, Athènes s'apprête à recevoir les premiers JO de l'ère moderne.

22.30

LE ROI DES DERNIERS JOURS
Téléfilm de Tom Toelle [1/2], avec Christoph Waltz, Mario Adorf (90 min). 75771
En 1534, Jean de Leyde convertit les habitants de Münster à la religion anabaptiste, issue du protestantisme. Après avoir chassé l'évêque, il tente de constituer un royaume théocratique.
0.00 Journal, Météo.
0.25 Les Cavales de la nuit. Marguerite Gonon : Une femme résistante; Pour l'honneur, de Jean-Michel Barjol (110 min). 9732608

Arte

20.45

L'AVOCAT
Série [6/6]. L'altruiste, de Heinz Schirk, avec Manfred Krug, Michael Kausch (44 min). 6281145
21.25 Métropolis. Reportages : Hans Werner Henze. Circus Ethiopia. Marc Chagall. Fête des arts à Weimar. Le divan oriental-occidental. Une année de culture d'extrême droite à Toulon. Les cent ans du monument de Kyffhausen (60 min). 5701503

22.25

MUSIC PLANET
Magazine. Pop Galerie : Tina Turner, de Hannes Rossacher (65 min). 5149435
23.30 Avoir la haine
Téléfilm d'Uwe Friesner, avec Markus Johanssen, Gerhard Olschewski (95 min). 8829435
Un adolescent devient membre d'un groupe de jeunes extrémistes de droite. Il espère rompre avec l'enfer familial entretenu par des parents qui ont sombré dans l'alcool.
1.05 L'Île aux trente cercueils. Feuilleton [6/12] (rediff.). 1.30 Pour le maillot jaune ■ Film français de Jean Stelli avec Albert Préjean, Meg Lemonnier (1939, rediff., 85 min). 9801820

M 6

20.45

MURDER ONE, L'AFFAIRE JESSICA
Série en vingt-trois chapitres, avec Daniel Benzali, Stanley Tucci.
Chapitre 10 (60 min). 3321042
Chapitre 11 (55 min). 105961

22.25

LA PLANÈTE DES SINGES
Téléfilm [1/5] de Don Weiss et Arnold Laven, avec Roddy McDowall, Ron Harper, James Naughton (110 min). 9316042
0.05 Le Crime dans le sang Téléfilm de Richard T. Heffron, avec Robert Mitchum, James Spader (105 min). 8266706
1.50 Best of Dance.
3.20 Broadway magazine. Documentaire. 4.10 Culture pub. Magazine. 5.30 Boulevard des clips. Musique.

Canal +

20.30

CADFAEL
Série. L'apprenti du diable de Herbert Wise (77 min). 3616684
Un jeune homme arrive à l'abbaye de Shrewsbury pour demander à y entrer comme novice, mais Cadfael soupçonne que ses raisons ne sont peut-être pas désintéressées.

21.50

PÉTANQUE
Sport. Trophée Canal+ 1996 (55 min). 8044690
22.45 et 2.45 Surprises.
22.55 Flash d'information.
23.00 Brainscan
Film de John Flynn (1994, 92 min). 6568110
0.35 Le Chemin des écoliers ■
Film de Michel Boisrond (1959, N., 78 min). 9249066
1.55 Sale temps pour les pauvres
Téléfilm de Paul Unwin (51 min). 8593714

Radio

France-Culture

20.30 Photo-portrait. Joseph Rovan, historien.
20.45 Fiction : Le nouveau répertoire dramatique. (Rediff.) La Maison Tellier, de Guy de Maupassant ; 21.56, La Parure, de Guy de Maupassant.
22.35 Musique : Opus. Jean-Claude Casadesus.
0.05 Fiction : Tard dans la nuit. (Rediff.). Un Festin, de Witold Gombrowicz. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). Florence Delay : *3.28*, Chantal Gérard-Landry (Hopi, peuple de paix et d'harmonie) ; 3.58, A la recherche d'Emmanuel Berl *(1892-1976)* ; 5.23, Betty Schwartz (Les Rêves et les Moyens de les diriger) ; 6.07, Philippe Jaccottet.

France-Musique

21.00 Festival de Radio-France et de Montpellier Languedoc-Roussillon. Concert donné en direct de l'Opéra Berlioz-le-Corum, par *le Chœur du Singverein de* Vienne, l'Orchestre philharmonique de *Montpellier* Languedoc-Roussillon, *dir. Friedmann Layer* : Œuvres de Schmidt.
0.05 Musique pluriel. Œuvres de Schoenberg, de Birtwistle, Amy. 1.00 *Les Nuits de France-Musique.*

Radio-Classique

20.40 Les Fils de Jean Sébastien Bach. *Sinfonia FK 64, de WF Bach,* par le Concerto Köln ; Sonate, de JCF Bach, Anner Bylsma, violoncelle, Bob van Asperen, orgue ; Les Israélites dans le désert, de CPE Bach, par la Cappella Coloniensis, dir. William Christie ; Adagio et Fugue, de Mozart, par l'Archibudelli ; Symphonie, de JCF Bach, par le Concerto Köln ; Quintette no 6, de JC Bach, par The English Concert, dir. Trevor Pinnock ; Artaserse, de JC Bach, par le Hanover Band ; Concerto Wq 38, de CPE Bach, par les amis de Philippe ; Quatuor no 6, de Haydn, par le Quatuor Mosaïques.
22.50 Da Capo. Autour de Felix Slatkin. Introduction et Rondo capriccioso, de Saint-Saëns, par The Hollywood Bowl, Rabin, violon ; Œuvres de Brahms, Schoenberg. 0.00 *Les Nuits de Radio-Classique.*

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5
20.00 Le Château des Oliviers.
21.30 Reportages
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 *Journal* (France 2).
22.35 Faites la fête.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète
20.35 Autoroutes.
21.30 Les Plus Beaux Jardins du monde. [9/12] Gloire et grandeur.
21.55 Une outarde rarissime.
22.50 L'Histoire oubliée. [3/3] Les goumiers marocains.
23.45 Apollo 13 (120 min).

Paris Première
20.30 Beach Soccer.
22.00 Concert : Best of Francofolies 1994. Enregistré à La Rochelle (60 min). 9635481
23.00 Concert : Francofête 95. *(65 min).* 7380936
0.05 Concert.

France Supervision
20.30 Concert : Le Stabat Mater d'Anton Dvorak (90 min). 83858139
22.00 Concert : Youssou D'Dour. (60 min). 64216400
23.00 Athlétisme.
0.30 Concert : Georgie Fame. *Enregistré à l'Arthur's Club de* Genève (55 min). 44212988

Ciné Cinéfil
20.45 Le Club. *Invité : Jacques Deray.*
22.00 Le Meilleur *du cinéma britannique.*
23.00 A l'heure zéro ■ Film de Hall Bartlett (1957, N., v.o., 85 min) 5549428
0.25 Zouzou ■ ■ Film de Marc Allégret (1934, N., 85 min) 99398530

Ciné Cinémas
19.50 Bernardo Bertolucci.
21.00 Le Dernier Bastion Téléfilm de Chris Thomson (1984, 120 min) 5281418
23.00 L'Eté des roses blanches ■ Film de Rajko Grlic (1990, 100 min) 81137684

Série Club
19.55 Agence Acapulco. Les Amazones.
20.45 Miami Vice. La loi du ring.
22.15 Mission impossible.
23.00 Les Têtes brûlées.
23.45 Hong Kong Connection.

Canal Jimmy
20.00 Earth Two. *L'homme de ses rêves.*
20.50 Friends.
21.15 Le Guide du parfait petit emmerdeur. *Allô maman bobo.*
21.25 Batman.
22.15 Chronique californienne.
22.20 T'as pas une idée ? Invitée : Sylvie Vartan.
23.15 La Conquête du ciel.

Eurosport
15.00 Cyclisme. En direct. Le Tour de France. 13e étape : Le Puy-en-Velay - Superbesse-Sancy (177 km, 165 min). 88002459
20.00 Aérobic.
21.00 Body-building.
22.00 Cyclisme.
23.00 Pole position.
0.00 Boxe (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

TSR
20.30 Les Temps modernes. Film de Charles Chaplin (1935, N.). Avec Charlie Chaplin. *Comédie.*
OU 20.30 Les Faiseurs de Suisses. Film de Rolf Lyssy (1979). Avec Walo Lüond. *Comédie.*
OU 20.30 Les dieux sont tombés sur la tête. Film botswanais de Jamie Uys (1981, 100 min). Avec Xao, Marius Weyers, Sandra Prinsloo. *Comédie.*
0.20 Suspiria. Film de Dario Argento (1976, 95 min). Avec Jessica Harper. *Horreur.*

DIMANCHE 14 JUILLET

TF 1
12.55 Journal, Trafic info, Météo.
13.00 Intervention de Jacques Chirac, Président de la République.
14.10 F1 à la une. En direct de Silverstone. Grand Prix de Grande-Bretagne, 15.00, départ de la course ; 16.40, podium (160 min). 11278714
16.50 Disney Parade. Un vrai petit génie. *Deux clips de la Belle au bois dormant.*
18.00 Les Sauveteurs de l'impossible. Série.
19.05 Alerte à Malibu. Série.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.

20.45

L'INCORRIGIBLE ■
Film de Philippe de Broca (1975, 105 min). 840356
Charmeur, mythomane, escroc, Jean-Paul Belmondo fait perdre la tête à Geneviève Bujold, chargée de surveiller sa bonne conduite.
22.30 Ciné dimanche.

22.40

AGENT TROUBLE ■ ■
Film de Jean-Pierre Mocky, avec Catherine Deneuve, Richard Bohringer (1987, 90 min). 910153
0.10 Journal, Météo.
0.25 Danse. Balanchine (2e partie). Ballet de la ville de New York (70 min). 7310370
1.35 et 2.35, 3.40, 4.15, 4.50 TF1 nuit. *1.45 L'Equipe Cousteau en Amazonie.* Ombres fuyantes : Indiens de l'Amazonie. 2.45 et 5.05 Histoires naturelles. 5.00 Musique.

France 2
11.40 Messe. Célébrée sur la piste d'envol d'hélicoptères de la frégate *Courbet* amarrée dans l'arsenal de Brest (Finistère).
12.45 Journal.
12.55 et 13.25 Météo.
13.00 Intervention de Jacques Chirac, Président de la République.
13.45 Météo, Loto.
14.00 Cyclisme. En direct. Le Tour de France. 14e étape : Besse-Tulle (185 km), (220 min). 57238269
17.40 Vélo Club.
18.40 et 3.50 Stade 2.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.50

LE DERNIER TRAIN DE GUN HILL ■
Film américain de John Sturges (1958, 94 min). 268068
Un western traditionnel, dramatiquement bien construit, et porté par ses interprètes.

22.40

COSI FAN TUTTE
Opéra de Mozart. *Livret de Lorenzo Da Ponte, mise en scène d'Ezio Toffolutti avec Susan Chilcott, Susan Graham, Elrian James, Rainer Trost, Simon Keenlyside, William Shimell,* l'Orchestre et les Chœurs de l'Opéra *national de Paris, dir. Jeffrey Tate.* Spectacle de réouverture du Palais Garnier diffusé en stéréo (185 min). 95513191
1.45 Tennis. Demi-finale de la Coupe de la Fédération.
2.50 Urti. 3.10 Aventures de la Dent *Crolle. 4.45 Cyclisme le Tour de* France. 5.00 Tour de France (rediff.).

France 3
12.00 Estivales à Rennes.
12.40 Journal, Météo des plages, Keno.
13.05 Cyclisme. En direct. Le Tour de France. Besse-Tulle (60 min). 2887648
14.05 Les Quatre Dromadaires. Au pays des kangourous.
15.05 Un dangereux rendez-vous. Téléfilm de D. L. Rich (95 min). 6088004
16.40 Tiercé. *En direct.*
17.00 Y a pire ailleurs.
17.55 Brest 96. Avec le lancement du *Notre-Dame-de-Rumengol*
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Le Journal du Tour.

20.55

UN CAS POUR DEUX
Série. Jusqu'à ce que la mort nous sépare, de Peter Adam (60 min). 1810482
21.55 Mourir d'amour Le choc de l'oubli (50 min). 7470545
22.45 New York District.
23.30 Journal, Météo.

23.55

LES ESPIONS ■ ■
Film français d'Henri-Georges Clouzot avec Curd Jurgens, Peter Ustinov (1957, N., 122 min). 4069998
Un psychiatre de Maisons-Laffitte, au bord de la ruine, accepte de prendre pour pensionnaire un agent secret. Sa clinique est investie par une meute d'espions. Un film d'angoisse, basé sur l'absurde et la fatalité inhérente à la nature humaine. Kafka n'est pas loin. Un Clouzot méconnu.

La Cinquième
12.00 L'Esprit du sport. La légende du Tour de France : les duels au sommet [4/5]. 13.00 Jimbô. 13.30 Teva.
14.30 Autour des festivals. Autour des théâtres et du Festival d'Avignon.
15.30 Les Lumières du music-hall. 16.00 Maria Vandamme. [3/4] Feuilleton. 17.30 De Gaulle, le verbe et l'image. 18.30 Va savoir.

Arte
19.00 ▶ Premiers Comiques. Courts métrages (30 min). 6375
19.30 Maestro. *Symphonie no 6 Pastorale*, de Beethoven, par l'Orchestre symphonique du Norddeutscher Rundfunk, dir. Günther Wand (45 min). 73882
20.15 Piotr Tchaïkovski. *Nocturne no 4, pour violoncelle et orchestre à cordes.*
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : ACCORDÉONS
proposée par Jean-Pierre Beaurenaut.
Rediffusion du 9 avril 1995.
20.46 Le Cœur sur la main ■ Film français d'André Berthomieu avec Bourvil, Michèle Philippe (1948, N., 95 min). 100766820
Le bedeau d'un village normand, joueur d'accordéon, part pour Paris afin de faire fortune, et tombe dans les filets d'une chanteuse. L'un des premiers films de Bourvil.
22.20 Balades en accordéons. Documentaire de Jean-Pierre Beaurenaut et Claude Coiffier (40 min). 185511
22.45 Second Souffle. *Documentaire de Jean-Pierre Baurenaut, avec* Marcel Azzola, Marc Perrone (52 min). 8026882
23.35 Paris-musette. Documentaire de Jean-Pierre Beaurenaut (58 min). 532530
0.30 Métropolis. *Magazine présenté par Pierre-André Boutang et Peter Wien.* Reportages : Hans Werner Henze. Circus Ethiopia. *Marc Chagall. Fête des arts à Weimar. Le divan* oriental-occidental. Une année de culture d'extrême droite à Toulon. Les cent ans du monument de Kyffhausen (rediff.). 1.30 Le Canapé rouge. Série. Dialogues burlesques sur canapé. 2.00 Bauhaus-Texas. Documentaire de Regina Wyrwoll (rediff., 60 min).

M 6
11.50 Mariés, deux enfants. [2/2] Série.
12.20 Madame est servie. Série.
12.55 La Grande Poursuite Téléfilm de Jack Bender, avec Kenny Rogers (173 min). 55722443
16.05 Fréquenstar. Magazine.
17.05 L'Ultime Mission Téléfilm de Geoff Murphy, avec Tom Skerritt, Max von Sydow (100 min). 7193795
19.00 Models Inc. Série.
19.50 Tour de France à la voile. Lorient.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 E = M 6. *Magazine.* Spécial sous l'eau.
20.35 et 0.40 Sport 6.

20.45

LES DOCUMENTS DE ZONE INTERDITE
Magazine de Patrick de Carolis. Paris : les dessous de la nuit (115 min). 108882
22.40 Culture pub. Festival international du film publicitaire.

23.10

FRISSONS ASIATIQUES
Film italien d'Albert Thomas avec Chai Lee, Ilona Staller (83 min). 6984998
Aventures « sentimentales » et érotiques à Hongkong. Le seul intérêt, si l'on peut dire, de ce nanar sorti d'on ne sait quel placard, est la présence de la Cicciolina dans le rôle d'une hôtesse de l'air incendiaire.
0.55 Best of 100% nouveautés. Musique.
2.30 Sea, Sex and Sun. Documentaire. 3.25 Fréquenstar. Magazine. 4.15 Mode 6, spécial haute couture. (25 min).

Canal +
▶ En clair jusqu'a 13.30
12.35 Les Sept Péchés *capitaux.*
13.05 C'est pas le 13 heures.
13.30 Requiem apache Téléfilm de David Jones (77 min). 4496337
14.50 Pétanque. Trophée Canal + 1996.
15.45 Les Aventures du renard et du lapin. Documentaire.
▶ *En clair jusqu'à 18.00*
16.15 Décode pas Bunny.
17.10 Les Superstars du catch.
18.00 Les Maris, les femmes, les amants ■ ■ Film de Pascal Thomas (1988, 111 min). 852646
▶ En clair jusqu'à 20.30
19.50 Flash d'information.
19.55 Ça cartoon.

20.30

LES VEUVES JOYEUSES ■
Film de Bill Duke avec Ellen Burstyn, (1992, 103 min). 209530
Une comédie de mœurs discrètement dramatique sur la fin. Un bon scénario, d'excellentes interprètes.
22.10 Flash d'information.

22.15

UNE CORRIDA A ALICANTE
Reportage. Luis Miguel Dominguin, de Vincent Bourg et Franck Duprat (80 min). 292795
23.35 La Nuit et le Moment Film d'Anna-Maria Tato *avec Willem Dafoe* (1993, v.o., 86 min). 6659172
1.05 Jack the Bear Film de Marshall Herskovitz avec Danny *De Vito* (1993, v.o., 95 min). 2604399
2.40 Surprises (20 min).

Radio

France-Culture

20.30 Atelier de création radiophonique. A l'occasion du 14 juillet. *Autour de...bal, par René* Farabet.
22.25 Poésie sur parole. Bertolt *Brecht (6).*
22.35 Musique : Le Concert. Concert tricolore. Œuvres de Heidseick, Gossek, Poulenc.
0.05 Clair de nuit. Tentatives premières, par Emmanuel Miéville : Le contre-portrait de Pierre Courtaud ; Rub a dub dub ; Rémanences : Coup de cauri ; Des mots dans le vent ; La Durée du oui. 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). L'Europe et *l'Afrique* 1880 - 1914 ; 3.03, Tristan *l'hermite ou les* charmes du tourment ; 4.27, Une croisière en 1928, de Michel *Schilovitz ; 5.56, Le manuel Lagarde et* Michard.

France-Musique

20.30 Festival de musique sacrée de Fribourg. Festival d'été Euroradio. Concert donné en direct de l'église du collège Saint-Michel, à Fribourg, par le Concerto Italiano, dir. Rinaldo Alessandrini : Concerto grosso no 8 op. 6 Per la notte di natale, de Corelli ; Cantate a *cinque con stromenti da cantarsi nel* Palazzo Apostolico per la notte di Natale di Nostro *Signore Gesu Cristo*, de Scarlatti, Rinaldo Alessandrini, clavecin.
22.30 Soirée lyrique. Opéra donné en mars, à l'Opéra Garnier, à Paris et *émis simultanément sur* France 2, par les Chœurs et l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. Jeffrey Tate : Cosi Fan Tutte, de Mozart, Susan Chilcott (Fiordiligi), Susan Graham, (Dorabella).
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

18.00 Sinfonia. *Harold en Italie, de Berlioz,* par l'Orchestre du Capitole de Toulouse, dir. Michel Plasson : Caussé, alto ; Wanderer Fantaisie, de Liszt, par l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, dir. Kurt Masur, Beroff, piano : Symphonie no 1, de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de *Chicago.*
20.00 Soirée lyrique. Don Giovanni, de Mozart, par *le Chœur et The English* Baroque Soloists, dir. Gardiner, Gilfry (Don Giovanni), Silvestrelli (Le Commandeur).
22.45 Soiree lyrique (Suite). Don *Juan, de R. Strauss, par l'Orchestre* philharmonique de Vienne, dir. Krauss ; Don Giovanni, extraits, de Gazzaniga, par les Solistes et l'Orchestre de la Radio de Munich, dir. Soltesz ; Le Convive de pierre, acte III, de Dargomizsky, par l'Orchestre du Théâtre du Bolchoï, dir. Ermler, Atlantov (Don Juan). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5
19.30 Journal (RTBF).
20.00 Francofolies à la Rochelle.
21.00 Francofolies de Spa 1995. Les meilleurs moments.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 La Guerre des polices ■ Film de Robin Davis (1979, 105 min) 53876337

Planète
19.35 Apollo 13.
20.35 Millénium. [2/10]
21.30 La Chute d'Atlas.
22.00 L'Inde fantôme. [2/7] Réflexions *sur un voyage.*
22.50 Cobayes humains.
23.40 Retrouver Oulad Moumen (55 min).

Paris Première
20.00 Paris Match Première.
20.30 Premières loges.

21.00 Confessions d'un barjo ■ Film de Jérôme Boivin (1992, 80 min) 15655608
22.20 Concert : Duke Ellington Orchestra. Enregistré au festival Jazz à Vienne, en 1994 (80 min). 64531545
23.40 Musiques en scènes.
0.10 Concert : Jazz à Vienne. (25 min) 5305196

France Supervision
20.30 La Rumba ■ Film de Roger Hanin *(1986, 90 min)* 83818511
22.00 Concert : Festival jazz et musiques métisses d'Angoulême. (55 min). *98078482*
22.55 Concert : Khaled. (90 min) 13095882

Ciné Cinéfil
20.30 A Bell for Adano ■ ■ Film de Henry King (1945, *N.*, v.o., 100 min) 4472358
22.10 The Locked Door ■ ■ Film de George Fitzmaurice (1929, N., v.o., 75 min) 27033801

Ciné Cinémas
19.45 Arthur Penn.
20.45 La mariée *était en noir* ■ ■ Film de François Truffaut (1967, 105 min) *9701284*
22.30 L'Etrangleur de Boston ■ ■ Film de Richard Fleischer (1968, v.o., 115 min) 31414646

Série Club
20.35 Le Club.
20.45 Cimarron Strip.
22.00 Mission impossible.
22.50 Les Têtes brûlées.
23.40 Hong-Kong Connection (50 min).

Canal Jimmy
20.00 Seinfeld. La lettre.
20.30 Dream On.
20.55 Country Box.
21.25 Absolutely Fabulous.
21.55 et 0.40 La Semaine sur Jimmy.
22.05 New York Police Blues. Episode no 56.

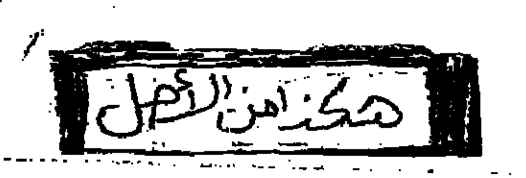
Eurosport
14.30 Formule 1. *En direct. Grand Prix* de Grande-Bretagne : la course (150 min). 2981191
17.00 Cyclisme.
20.00 Formule Indy. En direct. Grand Prix de Toronto (Canada, 120 min). 474207
22.00 Voitures de tourisme.
23.00 Formule 1 (90 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9
20.30 La Part des lions. Film de Jean Larriaga (1971, 90 min). Avec Robert Hossein. *Policier.*
22.00 Fanfan la Tulipe. Film de Christian-Jaque (1951, N., 100 min). Avec Gérard Philipe. *Aventures.*
23.55 La Voleuse. Film de Jean Chapot (1966, *N.*, 85 min). Avec Romy Schneider. *Drame.*

TMC
20.35 Katia. Film de Robert Siodmak (1959, 95 min). Avec *Romy Schneider. Drame.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le Monde
DIMANCHE 14 - LUNDI 15 JUILLET 1996

Bons baisers de 1789

par Alain Rollat

LA FÊTE nationale lui donnant enfin l'occasion de vous exprimer sans ambages sa gratitude, permettez à la population de notre modeste village du Roussillon de vous dire très respectueusement, Cher Président de la République, à quel point elle apprécie la ferveur que vous déployez dans l'administration du pouvoir judiciaire dont vous garantissez l'indépendance conformément à la Constitution.

Le peuple de Coustouges ne joindra pas sa voix au chœur des malveillants qui vous prêtent en la matière des intentions sournoises. Il ne fait pour lui aucun doute que l'impartialité qui caractérise désormais le fonctionnement de la justice républicaine s'inspire des recommandations qu'il exprimait lui-même à l'article 5 de son « cahier des plaintes, doléances et remontrances » présenté aux Etats généraux du Royaume en 1789.

Agréez donc que, pour l'édification des nouvelles générations citoyennes, nous rappelions la teneur de cet article mémorable : *« La justice est la base de toute société civile, l'unique rempart de la sûreté publique. Dans tout Etat policé il faut des lois qui veillent à la conservation des droits de chaque individu en particulier, qui le protègent contre les invasions de l'avidité et de l'avarice, qui le mettent à l'abri de l'oppression du riche et du puissant. Par conséquent, les lois doivent être simples et claires, invariables et générales, embrassant également tous les états et toutes les conditions. Nous demandons donc que les Etats généraux s'occupent de la réforme du code civil et criminel de manière que les procès ne soient plus si longs, si dispendieux, et que les méchants, de quelque sang et condition qu'ils soient, ne puissent échapper à la peine qui leur est due. »*

Certains de vos ministres et de vos courtisans manifestant toutefois un penchant pour l'Ancien Régime, le peuple de Coustouges sollicite de votre bonté l'autorisation de rappeler également le contenu de l'article 8 dudit cahier : *« Enfin, si vous voulez faire renaître la tranquillité si désirée, faire revivre la source de la félicité publique, faites des lois propres à en régler le cours, apprenez aux peuples à mépriser la vanité du faste et de la somptuosité des grands, à donner plus de considération au vrai mérite qu'à l'état de la grandeur et des richesses, que ceux qui sont à la tête du gouvernement donnent ces généreux exemples, qu'ils n'accordent leur protection et leur bienveillance qu'à ceux qui se seront rendus recommandables dans l'exercice des vertus civiles et morales. Tant que la naissance et la richesse prévaudront sur le vrai mérite il y aura toujours des brigues et des cabales dont le pauvre sera la victime. »*

Les citoyens de notre village ne se seraient pas permis ces observations outrecuidantes, Cher Président, s'ils ne gardaient en mémoire les désastres d'antan : trois mois, jour pour jour, après la rédaction de leurs doléances, parachevée le 14 avril 1789, le peuple de Paris prenait la Bastille !

La police a arrêté en Corse deux nationalistes recherchés

Jean-Louis Debré avait appelé au « strict respect de la loi »

BASTIA
de notre envoyé spécial

Au lendemain de la visite surprise en Corse du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, qui avait annoncé un durcissement de l'action policière, des membres du Raid et du SRPJ d'Ajaccio ont arrêté, vendredi 12 juillet, deux militants nationalistes. Le premier, Thierry Gonzales, était recherché pour être entendu comme témoin dans une affaire d'homicide. Il a été interpellé dans un parc d'Ajaccio, porteur d'un pistolet 9 mm, une balle engagée dans le canon. Au cours de la perquisition de son domicile, les policiers ont trouvé un fusil à pompe, dont le numéro de série avait été limé, une combinaison et une cagoule, l'uniforme des « clandestins ».

Thiery Gonzales, âgé de vingt-sept ans, est membre de la Cuncolta naziunalista, la vitrine légale du FLNC-canal historique. Il passe pour être proche de François Santoni, le secrétaire national du mouvement. Il est employé par la société Ajaccio Securita, elle-même dirigée par des proches de l'organisation.

Un autre homme, Gregory Battesti, a été arrêté à Porto-Vecchio dans le cadre d'une enquête sur deux attentats à l'explosif commis dans cette ville, les 13 et 15 avril. Les attentats avaient été revendiqués au nom d'une organisation jusqu'alors inconnue, Corsica Zoufri. Gregory Battesti a été mis en examen pour association de malfaiteurs, menaces de mort, dégradation et destruction de biens appartenant à autrui et écroué à la maison d'arrêt d'Ajaccio.

Le même jour, le tribunal correctionnel de la ville a condamné deux autres militants nationalistes à des peines de prison ferme pour « port d'armes prohibées en réunion ». Jean-Claude Lucchini, âgé de quarante et un ans, maire de Zérubia, membre de l'Accolta naziunali corsa (ANC) s'est vu infliger une peine de douze mois. Ange-Marie Orsoni, âgé de trente-deux ans, militant du Mouvement pour l'autodétermination, la façade de l'organisation clandestine FLNC-canal habituel, a été, pour sa part, condamné à quatorze mois. Le procureur avait requis contre eux trois ans d'emprisonnement.

MISE EN CAUSE

Les deux hommes avaient été arrêtés le 1er avril par des policiers du Raid, devant une cabine téléphonique, sur le parking d'un supermarché d'Ajaccio. Ils étaient en possession d'un pistolet mitrailleur Uzi, de fabrication israélienne, d'un revolver et de gilets pare-balles. Au cours de l'audience, ils ont affirmé qu'ils étaient armés parce qu'ils se sentaient menacés après la divulgation par la presse d'un procès-verbal d'audience de François Santoni. Dans ce document, le secrétaire national de la Cuncolta mettait nommément en cause les deux hommes dans l'assassinat, le 16 février, de son garde du corps, Jules Massa.

La divulgation par la presse du procès-verbal, recueilli lors de la déposition de M. Santoni, est présentée en Corse comme l'une des raisons ayant conduit au remplacement du commissaire divisionnaire Marc Pasotti à la tête du SRPJ d'Ajaccio. C'est précisément en venant « installer » son successeur, Demetrius Dragacci, dans ses nouvelles fonctions, que le ministre de l'intérieur avait appelé *« au strict respect de la loi »*. Il avait demandé aux policiers de *« conduire toutes les investigations qui s'imposent, quelle que soit la nature des crimes ou des délits concernés, quels que soient les mis en cause »*.

M. Debré avait également insisté sur la nécessité d'interpeller toute personne portant une arme sans permis et de traquer systématiquement les délinquants *« pour les déférer à la justice »*. Les propos tenus par le ministre, dix jours après l'attentat à la voiture piégée de Bastia, contre des dirigeants de la Cuncolta dont l'un, Pierre Lorenzi, a été tué et un autre, Charles Pieri, gravement blessé, marquent, en apparence, un tournant dans les relations du gouvernement avec les nationalistes. Comme si, de la politique du « dialogue et de la fermeté » patiemment instaurée au cours des derniers mois, on ne retenait plus aujourd'hui que la fermeté.

Frédéric Fritscher

Perquisition au domicile et au bureau d'un proche de M. Tiberi

UN GROUPE d'enquêteurs du 8e cabinet de délégations judiciaires s'est rendu, vendredi matin 12 juillet, à l'hôtel de ville de Paris, sur commission rogatoire du juge d'instruction de Créteil (Val-de-Marne), Eric Halphen. Les policiers se sont rendus dans le bureau du chef de cabinet du maire de Paris, Jean-José Gramont, où ils ont, semble-t-il, saisi plusieurs documents. Ils ont ensuite effectué une autre perquisition au domicile parisien de M. Gramont. On ignorait, samedi matin, si les enquêteurs avaient questionné le collaborateur de M. Tiberi à l'occasion de ce déplacement. La mairie de Paris n'a fait aucun commentaire à la suite de cette perquisition.

Le juge Halphen s'était rendu en personne, le 27 juin, au domicile du maire de Paris, place du Panthéon, où il avait saisi une série de documents sans rapport direct avec son enquête sur les marchés publics des HLM de la capitale, mais qui pourraient susciter l'ouverture d'autres procédures de nature à inquiéter M. Tiberi et son épouse (*Le Monde* du 3 juillet).

De source proche de l'enquête, on indique que le magistrat de Créteil avait l'intention de se rendre à l'Hôtel de Ville ce même 27 juin, mais que le refus d'assistance des policiers – qui fait aujourd'hui l'objet d'une procédure disciplinaire et d'une enquête préliminaire – l'en avait dissuadé.

« AU COURANT DE TOUT »

Collaborateur de longue date et homme de confiance de Jean Tiberi, Jean-José Gramont avait été indirectement mis en cause devant M. Halphen par l'ancien directeur général adjoint de l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC), François Ciolina. Décrivant le système de contournement des procédures d'appel d'offres dont le directeur de l'OPAC, Georges Pérol, était selon lui *« le maître d'œuvre »*, M. Ciolina – lui-même mis en examen pour *« trafic d'influence »* depuis plus d'un an – avait affirmé, dans un entretien accordé au *Monde* du 5 juin, que M. Tiberi *« était au courant de tout, en relation constante avec Georges Pérol »*.

« Je n'ai jamais assisté à leurs conversations, disait-il, *mais j'ai souvent surpris les entretiens de M. Pérol avec M. Gramont (...). Ils discutaient ouvertement des attributions de marchés. »* Sur procès-verbal, M. Ciolina avait notamment évoqué les discussions entre M. Pérol et M. Gramont au sujet de l'implantation de panneaux publicitaires *« sur le territoire de l'OPAC »*, pour laquelle les deux hommes soutenaient chacun une entreprise.

Hervé Gattegno

« Le Provençal » devra publier un droit de réponse du FN

LE QUOTIDIEN MARSEILLAIS *Le Provençal* devra publier un droit de réponse du Front national à la suite d'une décision du tribunal de grande instance de Marseille. Les juges ont estimé, vendredi 12 juillet, que le journal devait publier le texte du FN, sous astreinte de 15 000 francs par jour de retard et 1 franc de dommages et intérêts, à la suite d'un éditorial intitulé « Le cancer raciste » publié le 12 mai 1995, quelques jours après la mort d'un jeune Marocain, Brahim Bouaraam, poussé dans la Seine par des skinheads en marge du défilé du 1er mai organisé par le Front national.

Selon les juges, l'article incriminé *« indique clairement que les skinheads puisent leur imaginaire dans l'idéologie du Front national et se reconnaissent dans les propos du leader dudit parti »*. Jean-Pierre Milet, PDG du journal, a estimé n'avoir fait qu'*« exercer un droit de commentaire propre à notre profession »*, en précisant que, *« tout récemment, dans une affaire analogue* [Le Monde], *la justice a débouté le Front national en précisant les limites du droit de réponse dans la stratégie adoptée par ce mouvement »*.

La France lance un programme de missiles de croisière

LE MINISTRE DE LA DÉFENSE a autorisé, vendredi 12 juillet, la délégation générale pour l'armement à préparer la production de la famille des missiles de croisière Apache, conçue par le groupe Matra Défense Espace. Ce programme fait l'objet d'une coopération avec l'Allemagne et a été proposé au Royaume-Uni. Cette famille de missiles air-sol est composée de trois systèmes d'armes différents. Les deux premières versions seront livrables à partir de 1999, l'ensemble de leur programme étant évalué à 5,3 milliards de francs.

DÉPÊCHES

■ **CULTURE : le conseil d'administration de la Femis**, l'Institut de formation et d'enseignement des métiers de l'image et du son, vient de nommer René Bonnell, ancien responsable du secteur film à Canal Plus, au poste de président. Patrice Beghain, directeur régional des affaires culturelles en Rhône-Alpes, devient délégué général. Christine Juppé-Leblond, qui était déléguée générale de la Femis, avait décidé de quitter ses fonctions avant la fin de son mandat, fin 1996.

■ **POLITIQUE : le sénateur centriste Pierre Lacour est déchu de son** mandat. Le Conseil constitutionnel a constaté, vendredi 13 juillet, la déchéance de plein droit du sénateur Pierre Lacour (Union centriste, Charente), condamné en appel à trois ans de prison avec sursis, pour avoir financé des travaux dans l'une de ses propriétés privées à l'aide de fausses factures.

■ **AIR ALGÉRIE.** La compagnie aérienne a annoncé l'affrètement de plusieurs avions de compagnies étrangères pour faire face au mouvement de grève tournant des pilotes qui dure depuis un mois, tous les samedis et tous les dimanches.

■ **CENSURE.** Le dernier film de Michelangelo Antonioni, *Par-delà les nuages*, ne sera finalement pas censuré au Japon : deux scènes où apparaissent des poils pubiens étaient menacées d'être « ennuagées », comme c'est la tradition dans ce pays (*Le Monde* du 12 juillet).

■ **NUCLÉAIRE.** Un employé d'une entreprise extérieure a été légèrement contaminé, vendredi 12 juillet, lors d'une intervention sur un robinet du réacteur no 1 de la centrale nucléaire de Flamanville (Manche), à l'arrêt depuis le 29 juin.

■ **PRESSE.** Le groupe Prisa, qui édite le quotidien espagnol *El Païs*, a acquis 75 % du capital du quotidien sportif madrilène *As*, deuxième tirage de la presse sportive madrilène (113 559 exemplaires) après *Marca*.

Tirage du *Monde* daté samedi 13 juillet 1996 : 542 592 exemplaires

Orange impose à sa bibliothèque municipale l'achat d'ouvrages d'anciens collaborateurs des SS

ORANGE
de notre envoyée spéciale

Le maire d'Orange, Jacques Bompard (Front national), aime régler ses comptes par voie d'affichage. Vendredi 12 juillet, la « une » du journal *Libération*, paru la veille, sur la « censure » de la bibliothèque d'Orange, avait l'honneur d'un panneau à la mairie. A côté, en grand, le mot *« mensonges »*. Sur les portes de la bibliothèque municipale, c'est la réponse du maire au ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, qui est scotchée. M. Bompard y explique que la *« municipalité tiendra tous les engagements pris par ses prédécesseurs sous condition que l'Etat tienne aussi ses engagements et, tout particulièrement, ses engagements financiers »*, la subvention de 6 millions de francs encore due pour la création de la nouvelle médiathèque. Intrigués, des usagers de la bibliothèque s'arrêtent, lisent et repartent quelquefois en haussant les épaules, comme cette dame d'une cinquantaine d'années qui maugrée : *« A force de vouloir tout faire, il va se casser le nez. »*

A l'intérieur, les trois bibliothécaires qui, depuis mars, n'ont plus de conservatrice – cette dernière, Catherine Canazzi, a obtenu sa mutation – rongent leur frein. Elles avouent ne pas comprendre un passage de la lettre du maire dans lequel il affirme que, dans la majorité des bibliothèques françaises, *« le courant de la pensée nationale que peuvent incarner un Jean-Marie Le Pen, Philippe de Villiers, ainsi que les familles politiques que sont le RPR, l'UDF,* [ne] *sont pas représentés »*. Il suffit de parcourir les rayons de la bibliothèque pour constater que, contrairement à ce que l'on voudrait faire entendre, le pluralisme existe. A quelques mètres de Karl Marx, on trouve Charles Péguy et les œuvres complètes de Charles de Gaulle, mais aussi Barrès, Gobineau, Maurras et les écrivains de la collaboration, comme Drieu la Rochelle ou Brasillach.

Malgré cela et sous prétexte de rééquilibrage, la mairie a imposé l'achat d'autres ouvrages, signés Léon Gautier, un ancien de la division Charlemagne, qui a combattu sous l'uniforme de la Waffen SS ; Julius Evola, un Italien qui a cherché à rapprocher le fascisme du national-socialisme et terminé la guerre en travaillant dans les services des SS ; Henry Coston, pamphlétaire antisémite ; Emmanuel Ratier, pour son livre *Mystères et secrets du B'naï B'rith*, consacré au « complot » judéo-maçonnique.

DES OPPOSANTS INSULTÉS

« Nous n'avons qu'une seule limite, explique M. Beck, directeur de la communication de la mairie, *celle des livres interdits. »* Mais outre qu'il impose un choix de livres, le directeur de la communication fixe le lieu des achats : l'Association pour la recherche et la solidarité, ou ARS, maison d'édition de Christian Bouchet, le chef de file de Nouvelle Résistance, organisation d'extrême droite dont M. Beck était encore l'un des animateurs il y a moins d'un an.

« J'espère que le ministre de la culture n'acceptera pas que la bibliothèque d'Orange devienne un lieu de propagande FN », s'inquiète Serge Julien, responsable d'Alerte Orange, association de *« vigilance républicaine »*. Thierry Mariani, député (RPR), vice-président du conseil général du Vaucluse, président des Chorégies, partage cette opinion et souhaite que M. Douste-Blazy exige des engagements précis de la part du maire sur le fonctionnement de la médiathèque, mais aussi sur la salle de spectacles et sur le musée prévus dans le même projet.

Principaux opposants actifs, MM. Mariani et Julien sont devenus les cibles privilégiées des attaques du maire et de ses adjoints. Communiqués et insultes pleuvent. Il devient fréquent de voir tel ou telle élu (e) venir injurier en pleine rue ou à la terrasse d'un café une personne qui lui déplaît, raconte l'ancien maire, Alain Labé (div. g.). Le 27 juin, les élus d'opposition de droite ont découvert que la porte de leur permanence en mairie avait été forcée, les serrures changées et les plaques enlevées. A Michel de Bonadona (RPR) qui demandait des explications, il a été répondu que le maire avait décidé de faire communiquer ces bureaux avec ceux accordés au Front national et d'imposer un secrétariat commun...

Christiane Chombeau